

STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2021



STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS

ANNÉE D'IMPOSITION

2021

Cette publication a été réalisée par le
ministère des Finances et Revenu Québec.

Statistiques fiscales des sociétés – Année d'imposition 2021

Dépôt légal – Décembre 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 2292-9177 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2025

AVANT-PROPOS

Ce document présente les statistiques fiscales des sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2021.

Il regroupe des données relatives à l'impôt sur le revenu des sociétés, à la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé, aux crédits d'impôt accordés aux sociétés, aux prélèvements fiscaux effectués auprès de sociétés provenant de certains secteurs spécifiques, aux cotisations sociales des sociétés, au bilan des sociétés non financières et aux multinationales actives au Québec.

Les données fiscales et financières contenues dans le document sont tirées notamment de l'ensemble des déclarations de revenus produites par les sociétés ayant eu des activités au Québec.

Le document est divisé en deux parties. La première présente un sommaire des statistiques fiscales et financières des sociétés. La seconde concerne les tableaux statistiques détaillés portant sur les principales composantes de la déclaration de revenus des sociétés, leur bilan financier et les crédits d'impôt accordés aux sociétés. L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie est disponible en format Excel à la page « Documents téléchargeables » de la section « Statistiques fiscales des sociétés » du site Web du ministère des Finances au http://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/fiscalite/statistiques_fiscales_societes.

De plus, des annexes présentent une définition des composantes des tableaux détaillés, des précisions sur la méthodologie de construction de la population des sociétés ainsi que les principales modifications apportées à la fiscalité québécoise des sociétés qui trouvent application en 2021.

Pour toute information sur ce document, communiquer avec la Direction générale des politiques aux entreprises du ministère des Finances du Québec au 418 691-2227, à l'adresse courriel dgpe@finances.gouv.qc.ca ou à l'adresse suivante :

Direction générale des politiques aux entreprises
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1K 3H4

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Liste des graphiques	v
Liste des tableaux.....	vii
Première partie : Sommaire des statistiques fiscales des sociétés en 2021	1
1. Les principales composantes fiscales des sociétés	5
1.1 Un portrait des sociétés faisant affaire au Québec	11
1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés	15
1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés	45
1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé	59
2. Un portrait statistique des autres prélèvements effectués auprès des sociétés et visant certains secteurs spécifiques	73
2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance.....	73
2.2 La taxe compensatoire des institutions financières.....	76
2.3 La taxe sur les services publics	78
2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles	79
3. L'évolution historique	83
3.1 Le nombre de sociétés	83
3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition.....	86
3.3 Le total des prélèvements fiscaux	88
3.4 Les crédits d'impôt	90
3.5 La taxe compensatoire des institutions financières.....	92
3.6 La taxe sur les services publics	93
3.7 L'impôt minier.....	95
3.8 Les recettes forestières	97
4. Les cotisations sociales des sociétés	99
4.1 Le nombre de sociétés	101
4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés	103
5. Le bilan des sociétés non financières	105
5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières	106
5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières	111
5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières.....	116

6. Les multinationales ayant des activités commerciales au Québec	121
6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales	121
6.2 Un portrait des multinationales	125
Deuxième partie : Tableaux statistiques	127
ANNEXE I : Définitions.....	129
ANNEXE II : Précisions sur la méthodologie de construction de la population.....	135
ANNEXE III : Principales modifications apportées à la fiscalité des sociétés qui trouvent application en 2021	137

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2021	7
GRAPHIQUE 2	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2021	8
GRAPHIQUE 3	Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2021	10
GRAPHIQUE 4	Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2021	12
GRAPHIQUE 5	Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2021	17
GRAPHIQUE 6	Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2021	19
GRAPHIQUE 7	Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021	21
GRAPHIQUE 8	Déductions selon la catégorie – 2021	25
GRAPHIQUE 9	Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2021	26
GRAPHIQUE 10	Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2021	27
GRAPHIQUE 11	Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2021	31
GRAPHIQUE 12	Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021	32
GRAPHIQUE 13	Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2021	33
GRAPHIQUE 14	Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021	34
GRAPHIQUE 15	Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2021	35
GRAPHIQUE 16	Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021	36
GRAPHIQUE 17	Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2021	37
GRAPHIQUE 18	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille de l'entreprise – 2021	40
GRAPHIQUE 19	Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021	41
GRAPHIQUE 20	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2021	42
GRAPHIQUE 21	Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2021	44
GRAPHIQUE 22	Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2021	53
GRAPHIQUE 23	Montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2021	54
GRAPHIQUE 24	Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2021	55
GRAPHIQUE 25	Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021	64

GRAPHIQUE 26	Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2021	65
GRAPHIQUE 27	Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021	66
GRAPHIQUE 28	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2021	68
GRAPHIQUE 29	Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021	69
GRAPHIQUE 30	Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2021	83
GRAPHIQUE 31	Répartition de l'actif à court terme – 2021	106
GRAPHIQUE 32	Répartition de l'actif à long terme – 2021	107
GRAPHIQUE 33	Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2021	108
GRAPHIQUE 34	Répartition du passif à court terme – 2021	111
GRAPHIQUE 35	Répartition du passif à long terme – 2021	112
GRAPHIQUE 36	Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2021	113
GRAPHIQUE 37	Répartition de l'avoir des actionnaires – 2021	116
GRAPHIQUE 38	Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2021	117
GRAPHIQUE 39	Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2021	123
GRAPHIQUE 40	Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2021	124
GRAPHIQUE 41	Proportions des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2021	126

LISTE DES TABLEAUX

TABEAU 1	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2021	5
TABEAU 2	Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2021	6
TABEAU 3	Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2021	11
TABEAU 4	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2021	13
TABEAU 5	Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2021	14
TABEAU 6	Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2021	15
TABEAU 7	Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2021	16
TABEAU 8	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2021	22
TABEAU 9	Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021	24
TABEAU 10	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2021	28
TABEAU 11	Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2021	30
TABEAU 12	Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2021	38
TABEAU 13	Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021	39
TABEAU 14	Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2021	45
TABEAU 15	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2021	46
TABEAU 16	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021	47
TABEAU 17	Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2021	48
TABEAU 18	Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021	49
TABEAU 19	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2021	50
TABEAU 20	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2021	52
TABEAU 21	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2021	56
TABEAU 22	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2021	57
TABEAU 23	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2021	58
TABEAU 24	Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2021	59

TABLEAU 25	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2021	60
TABLEAU 26	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2021	61
TABLEAU 27	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021	62
TABLEAU 28	Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2021	67
TABLEAU 29	Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2021	70
TABLEAU 30	Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2021	71
TABLEAU 31	Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2021	73
TABLEAU 32	Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2021	74
TABLEAU 33	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2021	75
TABLEAU 34	Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2021	75
TABLEAU 35	Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2021	76
TABLEAU 36	Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2021	76
TABLEAU 37	Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2021	77
TABLEAU 38	Taux de la taxe sur les services publics – 2021	78
TABLEAU 39	Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2021	78
TABLEAU 40	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2021	80
TABLEAU 41	Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2021	81
TABLEAU 42	Recettes forestières provenant des sociétés – 2021	82
TABLEAU 43	Nombre de sociétés – 1991 à 2021	85
TABLEAU 44	Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1991 à 2021	87
TABLEAU 45	Impôt à payer au Québec, taxes sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1991 à 2021	89
TABLEAU 46	Crédits d'impôt – 1996 à 2021	91
TABLEAU 47	Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2021	92
TABLEAU 48	Taxe sur les services publics – 2000 à 2021	94
TABLEAU 49	Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2021	95
TABLEAU 50	Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2021	96
TABLEAU 51	Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2021	98
TABLEAU 52	Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2021	100
TABLEAU 53	Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2021	101

TABEAU 54	Nombre d'entreprises payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2021	102
TABEAU 55	Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2021	103
TABEAU 56	Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2021	104
TABEAU 57	Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2021	105
TABEAU 58	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2021	109
TABEAU 59	Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2021	110
TABEAU 60	Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2021	114
TABEAU 61	Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2021	115
TABEAU 62	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2021	118
TABEAU 63	Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2021	119
TABEAU 64	Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2021	121
TABEAU 65	Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2021	122
TABEAU 66	Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2021	125

PREMIÈRE PARTIE : SOMMAIRE DES STATISTIQUES FISCALES DES SOCIÉTÉS EN 2021

Cette première partie présente une vue d'ensemble du régime fiscal québécois applicable aux sociétés dont l'année d'imposition s'est terminée en 2021. Elle comprend six sections.

- La première section dresse un portrait des sociétés faisant des affaires au Québec et présente les résultats consolidés des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La deuxième section fait un portrait statistique des autres prélèvements, par exemple la taxe compensatoire des institutions financières et l'impôt minier, effectués auprès des sociétés exerçant leurs activités dans certains secteurs spécifiques.
- La troisième section présente l'évolution historique de plusieurs statistiques fiscales, notamment du nombre de sociétés, de leur revenu imposable au Québec, de leur taux moyen d'imposition, des principaux prélèvements fiscaux auxquels elles sont assujetties et des crédits d'impôt qui leur sont accordés.
- La quatrième section décrit les cotisations sociales que les sociétés doivent payer sur la masse salariale de leurs employés, notamment la cotisation au Régime de rentes du Québec.
- La cinquième section contient le bilan des sociétés non financières.
- La sixième section présente les résultats des principales composantes fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec et dresse un portrait de ces multinationales.

La fiscalité des entreprises au Québec

Concepts de base

Le Code civil du Québec (ci-après « C.c.Q. ») précise ce que signifie l'expression « exploiter une entreprise ». Le troisième alinéa de l'article 1525 du C.c.Q. se lit comme suit : « Constitue l'exploitation d'une entreprise l'exercice, par une ou plusieurs personnes, d'une activité économique organisée, qu'elle soit ou non à caractère commercial, consistant dans la production ou la réalisation de biens, leur administration ou leur aliénation, ou dans la prestation de services. »

Au Québec, les principaux véhicules permettant l'exploitation d'une entreprise peuvent être regroupés ainsi :

- l'entreprise individuelle est exploitée directement par une seule personne physique (travailleur autonome). Cette forme d'exploitation d'une entreprise ne peut être utilisée lorsque plusieurs personnes souhaitent se regrouper afin d'exploiter une entreprise. Ces personnes doivent alors utiliser, par exemple, une société par actions ou une société de personnes;
- la société par actions est une entité juridique, distincte de son ou de ses actionnaires, créée pour exploiter une entreprise. Elle peut être constituée notamment en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec ou de la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
- la société de personnes peut être une société en commandite, une société en nom collectif ou une société en participation. De façon générale, elle résulte d'une entente conclue entre associés dans le but d'exploiter une entreprise et d'en tirer un bénéfice.

Régime fiscal applicable

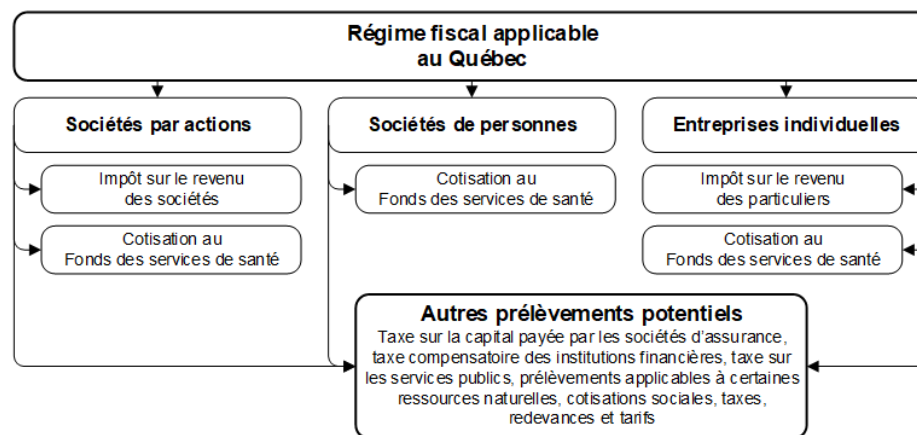
Le régime fiscal applicable à l'entreprise individuelle fait intervenir l'impôt sur le revenu des particuliers et la cotisation au Fonds des services de santé.

Pour les sociétés par actions, le régime fiscal est principalement composé de l'impôt sur le revenu des sociétés et de la cotisation des employeurs au Fonds des services de santé. De plus, ces sociétés peuvent être assujetties à divers prélèvements propres à certains secteurs spécifiques tels que la taxe sur le capital des sociétés d'assurance et la taxe compensatoire des institutions financières.

La société de personnes doit payer une cotisation au Fonds des services de santé sur les salaires versés, mais ses revenus sont généralement ajoutés aux revenus de ses membres, lesquels sont assujettis à l'impôt des particuliers ou à l'impôt des sociétés.

Pour l'ensemble de ces véhicules, d'autres prélèvements peuvent s'ajouter à ceux mentionnés précédemment. Ces prélèvements peuvent prendre notamment la forme de taxes sur les services publics, de prélèvements liés à l'exploitation de ressources naturelles (ex. : impôt minier), de cotisations sociales (ex. : cotisation au Régime de rentes du Québec), de taxes à la consommation, de taxes municipales ou de tarifs gouvernementaux.

La fiscalité des entreprises au Québec



Précisions à l'égard de l'édition 2021 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, les termes « société » et « entreprise » sont utilisés pour désigner les sociétés par actions poursuivant une activité commerciale, couramment appelées « compagnies », mais non les sociétés de personnes, et pour désigner les sociétés d'État à vocation commerciale. Les statistiques fiscales qui y sont présentées concernent donc :

- les sociétés poursuivant une activité commerciale;
- certains organismes sans but lucratif ou organismes municipaux constitués en sociétés.

Dans ce document, le nombre de déclarations de revenus est considéré comme équivalant au nombre de sociétés. Les deux termes y sont utilisés indistinctement, sauf indication contraire.

- Dans les faits, le nombre de déclarations de revenus peut être supérieur au nombre de sociétés étant donné que, dans certains cas, une société doit produire plus d'une déclaration, par exemple lorsqu'il y a une fusion, une acquisition ou un changement volontaire de fin d'année d'imposition au cours d'une même année financière.

Période sur laquelle porte l'édition 2021 des statistiques fiscales des sociétés

Dans ce document, l'année 2021 fait référence à l'année d'imposition 2021. En vertu de la Loi sur les impôts, les entreprises peuvent terminer leur exercice financier au moment de leur choix durant une année civile donnée (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Ainsi, ce document présente les statistiques fiscales des entreprises qui ont terminé leur exercice financier dans l'année civile 2021, et ce, peu importe la date du début de cet exercice financier. Certaines entreprises présentent, par conséquent, des exercices financiers qui chevauchent les années civiles 2020 et 2021.

Toutefois, les données sur la cotisation au Fonds des services de santé font exception. Ces données présentent les cotisations payées sur les salaires versés pour l'année civile 2021 par les sociétés ayant terminé leur exercice financier en 2021.

Sociétés imposées et non imposées

Dans ce document, certains portraits statistiques font la distinction entre les sociétés imposées et les sociétés non imposées.

- Une société est considérée comme imposée, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec, avant l'application des crédits d'impôt, est supérieur à zéro.
- Une société est considérée comme non imposée lorsque l'impôt qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à l'un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, ou encore les déductions dans le calcul de son revenu imposable lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

Région administrative

Dans ce document, une région administrative signifie la région où se situe l'adresse postale par laquelle Revenu Québec communique avec la société, soit l'adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires.

- Les adresses postales au Canada, mais à l'extérieur du Québec, ainsi que celles à l'extérieur du Canada constituent la catégorie « Hors du Québec ».

Totaux présentés dans les tableaux et les graphiques

En raison de l'arrondissement des nombres, les totaux présentés dans les tableaux et graphiques du document peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments qu'ils contiennent.

Confidentialité des données

Afin que le caractère confidentiel des déclarations de revenus soit respecté, les statistiques qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulguées.

Une année marquée par une reprise des activités économiques

L'année 2020 a été marquée par l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement québécois en raison de la pandémie mondiale de la COVID-19.

Dès le mois de mars 2020, la plupart des secteurs économiques du Québec, à l'exception des activités jugées essentielles, ont temporairement été mis à l'arrêt afin de limiter la propagation du virus.

Un choc important à l'économie du Québec

En raison de ces fermetures et des impacts de la pandémie sur l'économie mondiale et les chaînes d'approvisionnement, le PIB nominal du Québec a enregistré une baisse de 12,6 % au deuxième trimestre de 2020.

- Au deuxième trimestre, par rapport au trimestre précédent, l'activité économique a diminué dans la quasi-totalité des secteurs d'activité économique, à l'exception de la finance et des assurances.

Une reprise rapide des activités économiques

Dès le mois de mai 2020, le gouvernement annonçait la levée de plusieurs mesures de confinement.

- Ainsi, dès le troisième trimestre de 2020, l'économie québécoise a rebondi et la PIB nominal a augmenté de 11,7 %.
- Le dernier trimestre de 2020 a, quant à lui, affiché une croissance de 4,6 %.

Sur le plan économique, la performance du Québec en 2021 est exceptionnelle. À la suite d'une baisse de 1,8 % en 2020, l'économie du Québec a progressé de 12,4 % en 2021.

Impact sur les statistiques fiscales des sociétés

Ce document présente les statistiques fiscales des sociétés qui ont terminé leur exercice financier dans l'année civile 2021, et ce, peu importe la date du début de cet exercice financier.

- Certaines entreprises présentent, par conséquent, des exercices financiers qui chevauchent les années civiles 2020 et 2021.

Ainsi, plusieurs statistiques fiscales présentent des variations plus importantes que dans les éditions précédentes, en raison notamment des effets de la pandémie de la COVID-19.

1. LES PRINCIPALES COMPOSANTES FISCALES DES SOCIÉTÉS

Les deux principaux prélèvements fiscaux¹ effectués auprès des sociétés, soit l'impôt sur le revenu et la cotisation au Fonds des services de santé (FSS) (ci-après « impôts et cotisations »), sont présentés dans cette première section de la publication.

En 2021, les impôts et cotisations perçus auprès des sociétés par le gouvernement du Québec s'élevaient à 15,3 milliards de dollars, soit :

- 10,0 milliards de dollars attribuables à l'impôt sur le revenu des sociétés (65,2 % des revenus des impôts et cotisations);
- 5,3 milliards de dollars provenant de la cotisation au FSS (34,8 % des revenus des impôts et cotisations).

Le régime fiscal québécois des sociétés accorde certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2021, les crédits d'impôt remboursables ont réduit les prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés de 2,5 milliards de dollars. Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 12,9 milliards de dollars.

TABEAU 1

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des sociétés ainsi que des crédits d'impôt – 2021 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Montant	Part (%)
Nombre total de sociétés (en unités)	564 599	
Assiettes fiscales		
– Revenu imposable au Québec	95 784	
– Salaires assujettis au Fonds des services de santé	155 850	
Impôts et cotisations		
– Impôt sur le revenu au Québec	10 000	65,2
– Cotisation au Fonds des services de santé	5 327	34,8
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	15 327	100,0
Crédits d'impôt	2 468	
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	12 860	

¹ Les prélèvements fiscaux présentés dans ce document ne constituent pas une liste exhaustive des composantes du régime fiscal des sociétés. Les prélèvements propres à certains secteurs spécifiques, soit la taxe sur le capital des sociétés d'assurance (à l'exception de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance vie), la taxe compensatoire des institutions financières, la taxe sur les services publics et les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles, sont présentés dans la section 2 de la première partie de ce document.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des entreprises

En 2021, Revenu Québec a traité 564 599 déclarations de revenus des sociétés. De ces déclarations :

- 542 249 ont été produites par les petites entreprises (96,0 %);
- 14 858 ont été transmises par les moyennes entreprises (2,6 %);
- 7 492 ont été soumises par les grandes entreprises (1,3 %)².

Bien qu'elles aient représenté 1,3 % des sociétés au Québec en 2021, les grandes entreprises ont versé 8,7 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 56,6 % du total de ces revenus fiscaux. Elles ont payé :

- 5,6 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 3,1 milliards de dollars en cotisation au FSS.

Bénéficiant de taux de taxation préférentiels, notamment en vertu de la déduction pour petite entreprise à l'impôt sur le revenu et d'un taux réduit de cotisation au FSS, les PME ont versé 6,7 milliards de dollars en impôts et cotisations au gouvernement du Québec, soit :

- 4,1 milliards de dollars dans le cas des petites entreprises;
- 2,6 milliards de dollars dans le cas des moyennes entreprises.

TABLEAU 2

Impôts et cotisations selon la taille des entreprises – 2021 (en millions de dollars)

Impôts et cotisations	PME			Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes	Grandes	
Impôt sur le revenu des sociétés	2 922	1 525	5 553	10 000
Cotisation au Fonds des services de santé	1 173	1 035	3 119	5 327
TOTAL	4 095	2 560	8 672	15 327

² Voir la définition de la taille des entreprises à l'annexe I.

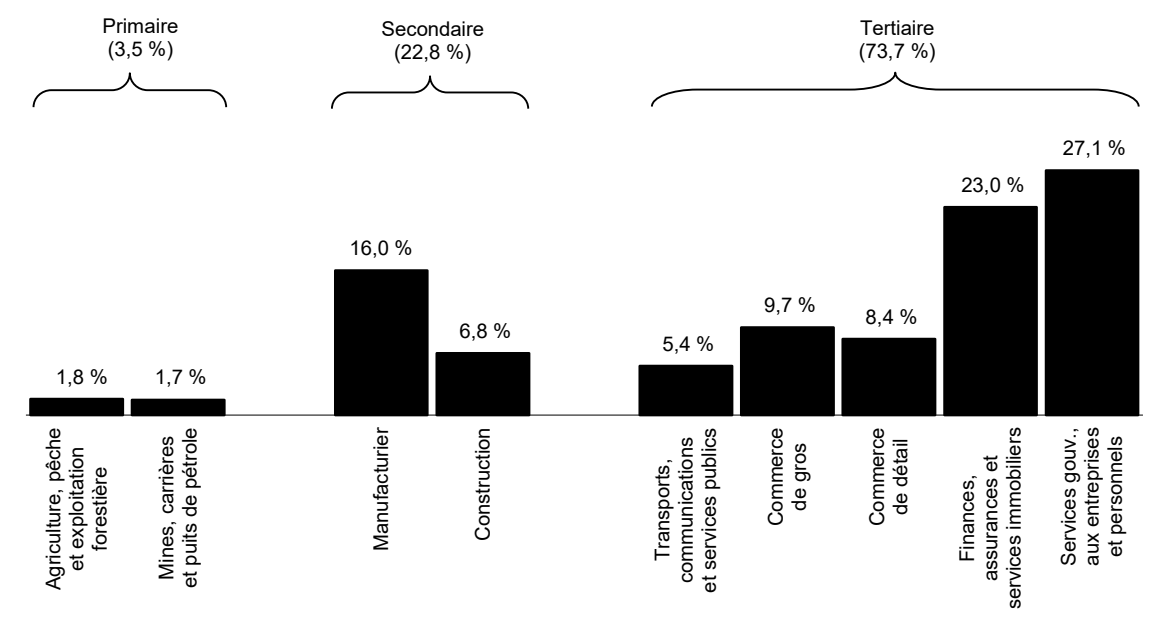
❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur tertiaire ont assumé 73,7 % du total des impôts et cotisations au Québec. La part des entreprises des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 3,5 % et de 22,8 %³.

— Les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ont assumé une proportion des impôts et cotisations de 27,1 %.

GRAPHIQUE 1

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique – 2021



³ La classification des secteurs est basée sur la Classification des activités économiques du Québec.

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec

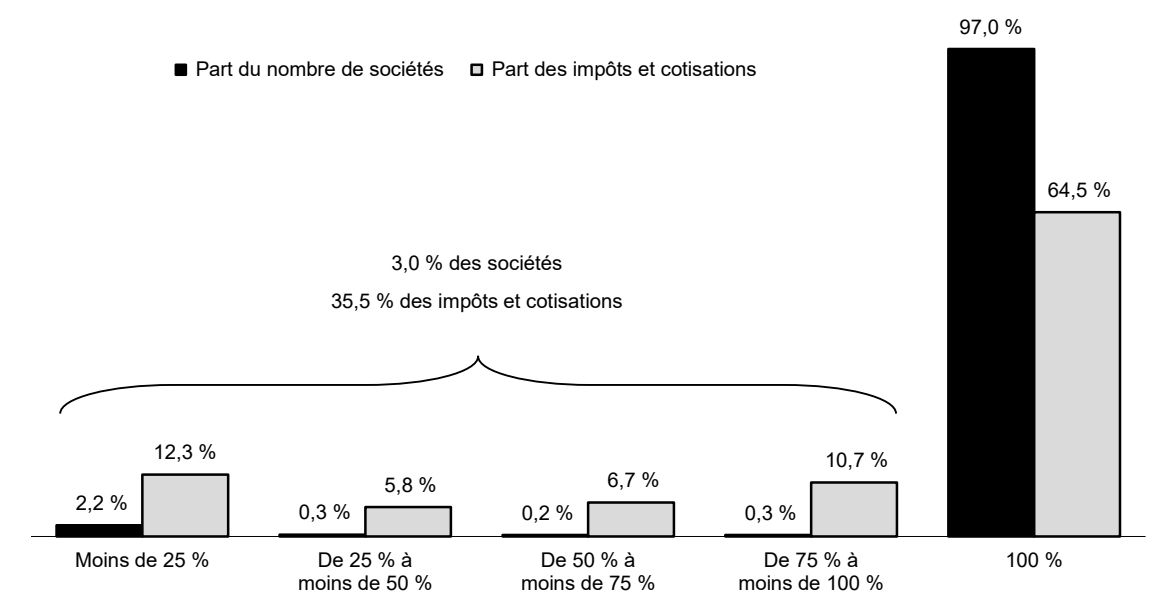
En 2021, 64,5 % des impôts et cotisations (9,9 milliards de dollars) provenaient des sociétés ayant réalisé 100 % de leurs affaires au Québec, notamment parce qu'elles n'avaient pas d'établissements situés ailleurs qu'au Québec. Ces sociétés peuvent comprendre des filiales québécoises de sociétés canadiennes ou étrangères. Elles représentaient 97,0 % des sociétés déclarant des revenus au Québec, soit 547 605 sociétés.

Par ailleurs, 3,0 % des sociétés (16 994 sociétés) avaient un ou des établissements à l'extérieur du Québec générant un revenu brut ou versant des salaires. Elles ont assumé 35,5 % des impôts et cotisations des sociétés versés au gouvernement du Québec, soit 5,4 milliards de dollars.

De plus, 2,2 % des sociétés réalisaient moins de 25 % de leurs affaires au Québec (12 309 sociétés). Elles ont versé 12,3 % des impôts et cotisations totaux des sociétés (1,9 milliard de dollars).

GRAPHIQUE 2

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon la proportion des affaires faites au Québec – 2021



Proportion des affaires faites au Québec

Règle générale

Une société qui, pendant une année d'imposition, a un établissement au Québec et un établissement à l'extérieur du Québec doit calculer la proportion des affaires qu'elle réalise au Québec afin d'établir l'impôt sur le revenu qu'elle doit verser au gouvernement du Québec.

De façon générale, pour les sociétés qui ne sont pas soumises à des règles particulières, la proportion de leurs affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de leurs affaires faites au Québec et ailleurs est la valeur moyenne des deux proportions suivantes :

$$\frac{\text{Revenu brut d'un établissement au Québec pour l'année}}{\text{Revenu brut total pour l'année}}$$

et

$$\frac{\text{Salaires versés aux employés d'un établissement au Québec}}{\text{Salaires totaux versés par la société}}$$

Si la société n'a pas versé de salaire au cours de l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la première proportion.

Si elle n'a pas réalisé de revenu brut pour l'année, la proportion de ses affaires faites au Québec par rapport à l'ensemble de ses affaires faites au Québec et ailleurs est égale à la deuxième proportion.

Règles particulières

Des règles particulières sont prévues pour les sociétés suivantes :

- les sociétés d'assurance;
- les banques;
- les sociétés de fiducie ou de prêts;
- les sociétés de chemin de fer;
- les sociétés de transport aérien;
- les sociétés d'entreposage de grains;
- les sociétés de transport par autobus et par camion;
- les sociétés exploitant un pipeline;
- les sociétés de navigation;
- les sociétés à entreprise diversifiée;
- les sociétés étrangères.

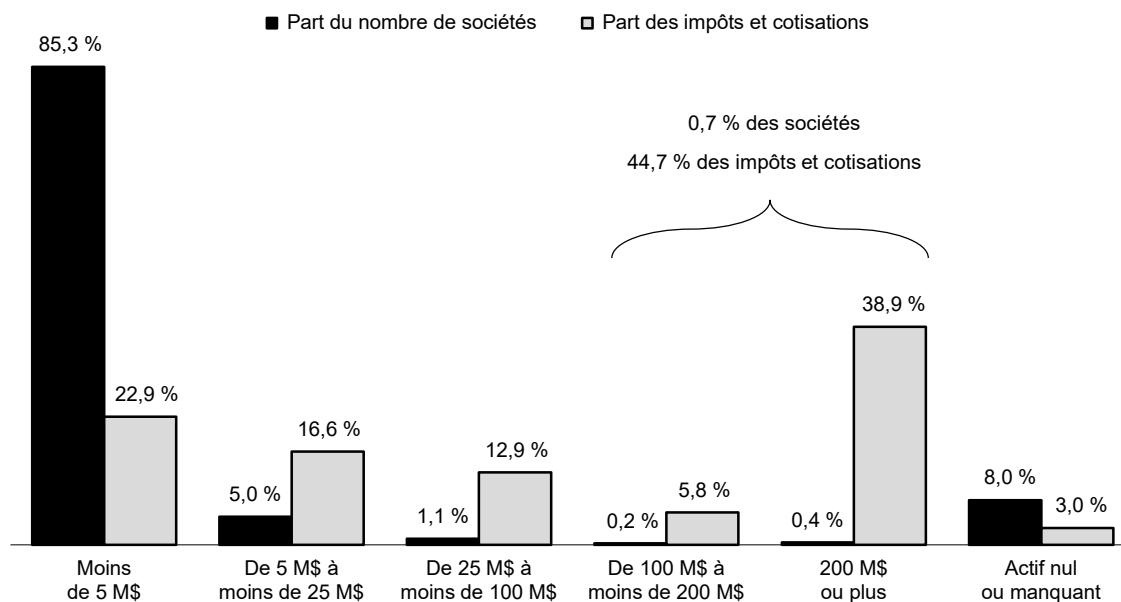
❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total

En 2021, 85,3 % des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 22,9 % des impôts et cotisations totaux.

Bien qu'elles représentent 0,7 % des sociétés, celles ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 44,7 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 3

Répartition du nombre de sociétés et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2021



1.1 Un portrait des sociétés faisant affaire au Québec

L'édition 2021 des statistiques fiscales porte sur l'ensemble des sociétés qui ont produit une déclaration de revenus au Québec pour l'année d'imposition 2021.

Une société qui a un établissement au Québec à un moment quelconque d'une année d'imposition doit payer un impôt au Québec sur son revenu imposable pour cette année d'imposition et est soumise aux autres prélèvements fiscaux applicables.

Si elle possède également un établissement à l'extérieur du Québec, un mécanisme de répartition de l'impôt de la société entre les territoires est prévu, de façon à éviter une double imposition des revenus.

❑ Répartition du nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique

En 2021, 564 599 sociétés faisaient affaire au Québec.

De ce total, 458 581 sociétés provenaient du secteur tertiaire, soit 81,2 % de l'ensemble des sociétés. Les entreprises du secteur primaire et du secteur secondaire représentaient respectivement 3,9 % et 14,9 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels étaient au nombre de 217 372, ce qui représentait des proportions de 47,4 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 38,5 % de l'ensemble des sociétés. Le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers arrivait deuxième, avec 143 981 entreprises, soit 25,5 % du nombre total de sociétés.

TABEAU 3

Nombre de sociétés selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	20 901	3,7
– Mines, carrières et puits de pétrole	1 225	0,2
Sous-total	22 126	3,9
Secteur secondaire		
– Manufacturier	24 535	4,3
– Construction	59 357	10,5
Sous-total	83 892	14,9
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	29 041	5,1
– Commerce de gros	21 095	3,7
– Commerce de détail	47 092	8,3
– Finances, assurances et services immobiliers	143 981	25,5
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	217 372	38,5
Sous-total	458 581	81,2
TOTAL	564 599	100,0

❑ Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi les sociétés qui ont produit une déclaration de revenus en 2021, 322 020 n'avaient pas d'impôt sur le revenu à payer, soit 57,0 %.

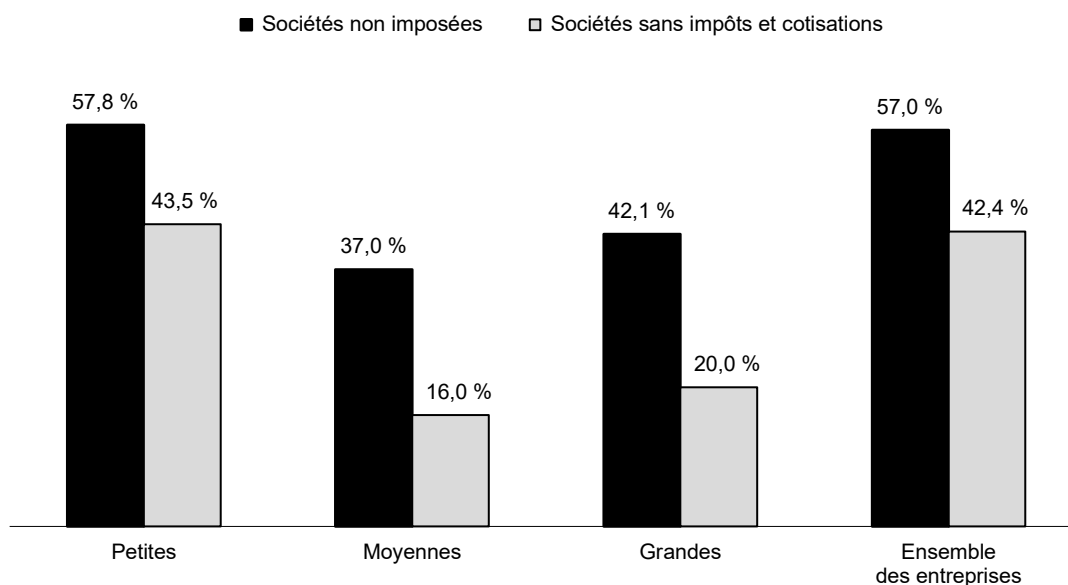
Près de 60 % (57,8 %) des petites entreprises étaient non imposées. Cette proportion était de 37,0 % chez les moyennes entreprises et de 42,1 % chez les grandes entreprises.

Toujours en 2021, 239 628 sociétés n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer si l'on tient également compte de la cotisation au FSS, ce qui représentait 42,4 % de l'ensemble des entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

- Plus de 40 % (43,5 %) des petites entreprises n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer. Cette proportion était de 16,0 % chez les moyennes entreprises et de 20,0 % chez les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 4

Proportion des sociétés non imposées et des sociétés sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2021



1.1.1 Variation du nombre de sociétés par rapport à 2020

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, le nombre de petites, de moyennes et de grandes sociétés a augmenté respectivement de 4,7 %, de 10,2 % et de 11,2 %. Le nombre total de sociétés a augmenté de 4,9 %.

Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a augmenté respectivement de 7,0 % et de 3,4 %.

Une augmentation de 15,5 % du nombre de sociétés imposées est constatée chez les grandes entreprises en 2021 par rapport à 2020, et des augmentations respectives de 6,6 % et de 12,4 % sont observées chez les petites et les moyennes entreprises imposées.

Une augmentation du nombre de sociétés non imposées est constatée parmi les petites (3,3 %), les moyennes (6,7 %) et les grandes entreprises (5,6 %).

TABLEAU 4

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon la taille des entreprises – 2021

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)
Imposées	228 873	6,6	9 366	12,4	4 340	15,5	242 579	7,0
Non imposées	313 376	3,3	5 492	6,7	3 152	5,6	322 020	3,4
TOTAL	542 249	4,7	14 858	10,2	7 492	11,2	564 599	4,9

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2020, le nombre de sociétés a augmenté de 3,9 % en 2021 dans le secteur primaire, de 4,6 % dans le secteur secondaire et de 5,0 % dans le secteur tertiaire.

Dans le secteur primaire, le nombre de sociétés imposées a augmenté de 8,4 % et le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 0,9 %.

Dans le secteur secondaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 7,3 % et de 2,3 %.

Finalement, dans le secteur tertiaire, le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a respectivement augmenté de 6,8 % et de 3,7 %.

TABLEAU 5

Nombre de sociétés imposées et non imposées selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)	Nombre (unités)	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	8 789	8,05	12 112	0,9	20 901	3,8
– Mines, carrières et puits de pétrole	345	17,7	880	1,6	1 225	5,7
Sous-total	9 134	8,4	12 992	0,9	22 126	3,9
Secteur secondaire						
– Manufacturier	10 870	10,1	13 665	0,8	24 535	4,7
– Construction	28 854	6,3	30 503	3,0	59 357	4,6
Sous-total	39 724	7,3	44 168	2,3	83 892	4,6
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	14 320	6,1	14 721	4,2	29 041	5,2
– Commerce de gros	10 077	5,6	11 018	–3,3	21 095	0,7
– Commerce de détail	23 196	7,6	23 896	0,3	47 092	3,7
– Finances, assurances et services immobiliers	50 325	8,7	93 656	7,5	143 981	7,9
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	95 803	6,0	121 569	2,2	217 372	3,8
Sous-total	193 721	6,8	264 860	3,7	458 581	5,0
TOTAL	242 579	7,0	322 020	3,4	564 599	4,9

1.2 L'impôt sur le revenu des sociétés

En 2021, le taux général d'imposition sur le revenu⁴ des sociétés était de 11,5 % au Québec.

Les sociétés privées sous contrôle canadien dont le capital versé de l'année précédente est inférieur à 10 millions de dollars pouvaient bénéficier pleinement de la déduction pour petite entreprise, soit une réduction du taux d'imposition sur la première tranche de 500 000 \$ de leurs revenus actifs annuels imposables⁵ (le plafond des affaires).

En raison de cette déduction, le taux d'imposition passait de 11,5 % à 4,0 % sur cette première tranche de revenu pour la période du 1^{er} janvier au 25 mars 2021 pour les PME des secteurs des services et de la construction⁶, puis à 3,2 % à partir du 26 mars 2021 pour les PME de tous les secteurs d'activité économique.

- Entre 10 millions de dollars et 15 millions de dollars de capital versé, le plafond des affaires diminue linéairement de 500 000 \$ à 0 \$.
- Entre 50 000 \$ et 150 000 \$ de revenus de placement totaux ajustés, le plafond des affaires est réduit linéairement de 500 000 \$ à 0 \$.

De plus, les sociétés des secteurs des services et de la construction devaient respecter un de ces deux critères additionnels pour bénéficier du taux maximal de la déduction pour petite entreprise :

- le nombre d'heures rémunérées de leurs employés doit être égal ou supérieur à 5 500 au cours de l'année d'imposition;
- le nombre d'heures rémunérées de leurs employés et des employés des sociétés auxquelles elles sont associées doit être égal ou supérieur à 5 500 au cours de l'année d'imposition précédente.

TABLEAU 6

Taux applicables à l'impôt sur le revenu des sociétés – 2021

	Taux général	Taux réduit pour les PME jusqu'au 25 mars 2021	Taux réduit pour les PME à partir du 26 mars 2021
Revenu actif	11,5 %	4,0 %	3,2 %
Revenu passif	11,5 %	s. o.	s. o.

s. o. : Sans objet.

⁴ Il existe deux formes de revenu : le revenu actif (provenant des activités de l'entreprise telles que la vente de biens) et le revenu passif (provenant de placements détenus par les sociétés). Depuis le jour suivant le discours sur le budget 2007-2008, le taux général d'imposition du régime fiscal québécois applicable à ces deux formes de revenu est identique.

⁵ Les PME ne peuvent pas bénéficier d'un taux réduit à l'égard de leur revenu passif provenant de placements qu'elles détiennent.

⁶ Les PME du secteur manufacturier bénéficient d'un taux réduit de 4 % depuis le 1^{er} avril 2015 alors que celles du secteur primaire en bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2017.

❑ Sommaire des principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu selon que les sociétés sont imposées ou non

En raison des effets de choc de la pandémie sur les finances des sociétés, le bénéfice net selon les états financiers a augmenté de 83,2 % entre 2020 et 2021.

- Cette hausse s'explique notamment par une hausse modérée du revenu brut (7,6 %), par une baisse marquée des dépenses des entreprises et par une reprise des activités à la suite du choc initial de la pandémie de COVID-19.

Entre 2020 et 2021, l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté de 35,3 %.

- Cette hausse s'explique notamment par une baisse marquée des dépenses des entreprises, possiblement liée aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, et par une reprise des activités à la suite du choc initial de la pandémie de COVID-19.

TABEAU 7

Nombre de sociétés et principales composantes du calcul de l'impôt sur le revenu – 2021 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	242 579	7,0	322 020	3,4	564 599	4,9
Revenu brut	1 831 579	14,9	766 292	-6,5	2 597 871	7,6
Bénéfice net selon les états financiers						
– Bénéfice net positif	328 868	47,6	249 209	96,0	578 077	65,2
– Bénéfice net négatif ou nul	-5 765	-14,3	-56 176	-8,4	-61 941	-9,0
Sous-total	323 103	49,6	193 033	193,4	516 136	83,2
Rapprochement entre le bénéfice net et le revenu net aux fins de l'impôt						
– Éléments à ajouter	781 902	4,4	166 704	-3,0	948 606	3,0
– Éléments à retrancher	800 230	9,3	300 911	45,4	1 101 141	17,2
Sous-total	-18 329	-207,6	-134 207	281,7	-152 535	741,5
Revenu net aux fins de l'impôt						
– Revenu net positif	304 775	30,8	92 808	28,4	397 582	30,2
– Revenu net négatif ou nul	—	—	-33 982	-18,4	-33 982	-18,4
Sous-total	304 775	30,8	58 826	92,1	363 601	37,9
Déductions	79 199	9,1	88 867	22,4	168 066	15,7
Revenu imposable mondial	222 886	41,1	8 632	53,4	231 518	41,5
Impôt total sur le revenu	24 703	41,0	987	53,6	25 690	41,5
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	47,2	2,5	51,3	4,5	48,1	2,6
Impôt sur le revenu au Québec	10 000	35,3	—	—	10 000	35,3

— : Valeur nulle.

1.2.1 Le revenu brut

Le revenu brut d'une société est l'ensemble des montants correspondant aux sommes reçues et à recevoir au cours de son exercice financier autrement qu'à titre de capital. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires.

— Il est établi selon les principes comptables généralement reconnus ou les normes internationales d'information financière, selon le cas.

En 2021, le revenu brut de l'ensemble des sociétés s'élevait à 2 597,9 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu brut obtenu par les petites entreprises atteint une proportion de 10,1 % du revenu brut total (262,5 milliards de dollars).

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont réalisé 8,3 % du revenu brut de l'ensemble des sociétés (215,6 milliards de dollars).

Les grandes entreprises ont déclaré 81,6 % du revenu brut total (2 119,8 milliards de dollars).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

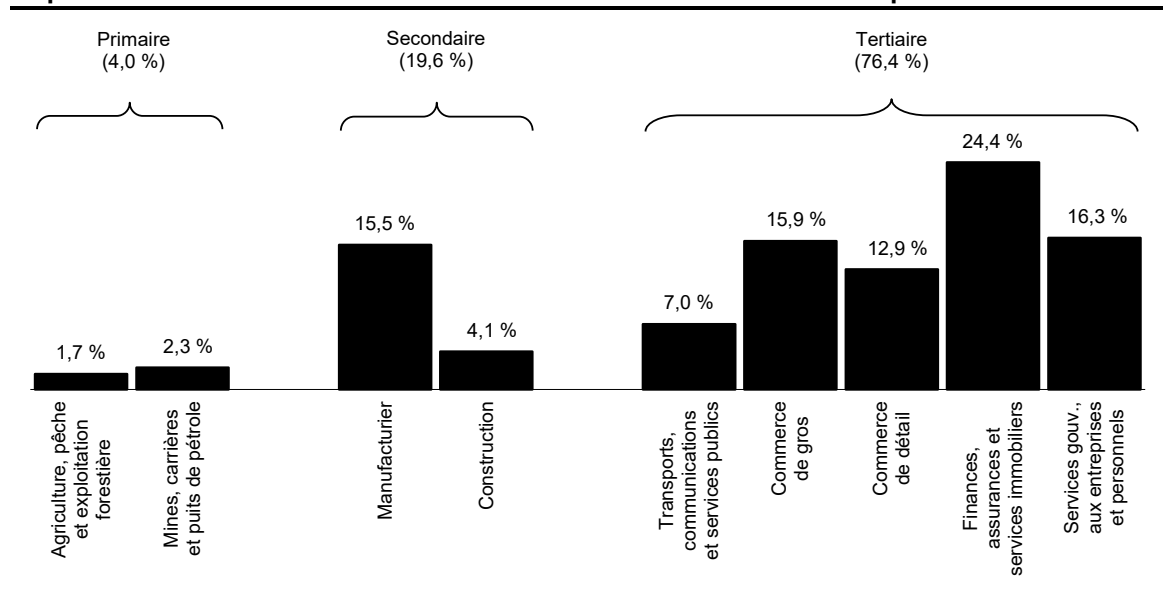
En 2021, 4,0 % du revenu brut provenait des entreprises du secteur primaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 19,6 % du revenu brut total.

Les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 76,4 % du revenu brut total.

GRAPHIQUE 5

Répartition du revenu brut en fonction du secteur d'activité économique – 2021



1.2.2 Le bénéfice net selon les états financiers

Le bénéfice net selon les états financiers mesure les profits réalisés par les sociétés au cours de l'exercice financier se terminant dans l'année civile 2021 selon les normes comptables en vigueur. Il représente, entre autres, la différence entre les produits et les charges des sociétés. À cet égard, il tient compte des revenus tirés de la vente de biens et services et des coûts engagés pour réaliser ces ventes, notamment les dépenses liées aux salaires et aux achats d'intrants. Il incorpore également d'autres revenus tels que les gains en capital et les dividendes reçus, et d'autres charges telles que les impôts fonciers et les intérêts sur emprunt.

En 2021, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des sociétés s'élevait à 516,1 milliards de dollars.

Au cours d'un exercice donné, les sociétés peuvent réaliser des profits ou subir des pertes. En 2021, 327 910 sociétés⁷ ont réalisé des profits, déclarant un bénéfice net positif de 578,1 milliards de dollars. Les 159 415 sociétés⁸ présentant un bénéfice net négatif enregistraient des pertes totalisant 61,9 milliards de dollars.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

Le bénéfice net selon les états financiers réalisé par les petites entreprises atteint une proportion de 10,2 % du bénéfice net total (52,8 milliards de dollars), alors qu'elles ont produit 96,0 % des déclarations de revenus des entreprises.

Inversement, les grandes entreprises ont déclaré 84,4 % (435,7 milliards de dollars) du bénéfice net total, alors qu'elles ont soumis 1,3 % des déclarations de revenus.

Pour leur part, les entreprises de taille moyenne, qui ont transmis 2,6 % des déclarations de revenus, ont réalisé 5,3 % (27,6 milliards de dollars) du bénéfice net de l'ensemble des sociétés.

⁷ Voir le tableau 69 (deuxième partie du document).

⁸ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

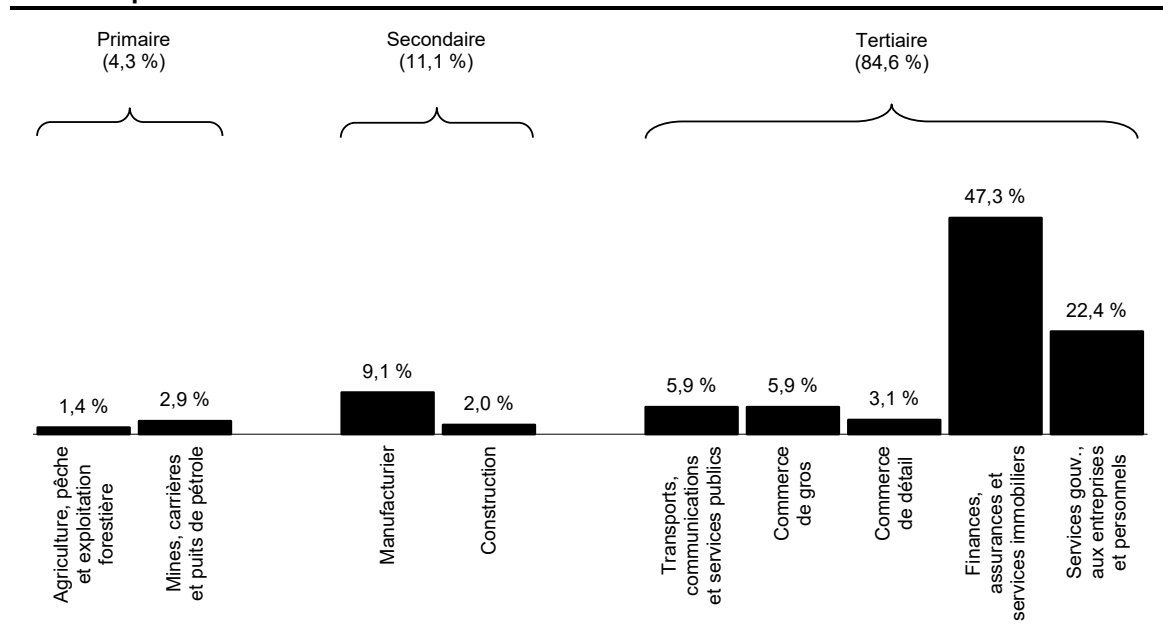
En 2021, 84,6 % du bénéfice net total selon les états financiers provenait des entreprises du secteur tertiaire. En comparaison, ces dernières ont produit 81,2 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré un bénéfice net de 4,3 % du bénéfice net global alors qu'elles ont produit 3,9 % des déclarations de revenus.

Les entreprises du secteur secondaire ont réalisé, quant à elles, 11,1 % du bénéfice net total et ont transmis 14,9 % des déclarations de revenus.

GRAPHIQUE 6

Répartition du bénéfice net selon les états financiers en fonction du secteur d'activité économique – 2021



1.2.3 Le revenu net aux fins de l'impôt

Le revenu net aux fins de l'impôt est obtenu après que certains ajustements au bénéfice net selon les états financiers aient été apportés. En 2021, le revenu net aux fins de l'impôt était inférieur de 152,5 milliards de dollars au bénéfice net selon les états financiers.

Ainsi, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés s'élevait à 363,6 milliards de dollars. Cette situation résulte du fait que 324 303 sociétés⁹ ont déclaré un revenu net positif qui totalisait 397,6 milliards de dollars, alors que 159 601 sociétés¹⁰ ont enregistré un revenu net nul ou négatif totalisant 34,0 milliards de dollars.

Par ailleurs, les sociétés imposées et non imposées sur le revenu ont déclaré respectivement un revenu net aux fins de l'impôt de 304,8 milliards de dollars et de 58,8 milliards de dollars.

Rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt		
Le bénéfice net selon les états financiers ne correspond pas nécessairement au revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu. Cette différence s'explique par le fait que la Loi sur les impôts prévoit notamment des règles différentes au chapitre du calcul de l'amortissement, des provisions et des réserves.		
Illustration des principales différences entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt		
	Bénéfice net selon les états financiers	Revenu net aux fins de l'impôt
Dépenses de recherche et de développement	Dépenses courantes	Dépenses courantes avec exception
Amortissement	Selon la durée de vie utile du bien	Selon les taux prévus par la législation
Frais de repas et de représentation	Pleinement déductibles	Partiellement déductibles
Provisions et réserves	Dépenses courantes	Partiellement déductibles

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le revenu net aux fins de l'impôt déclaré par les petites entreprises a atteint une proportion de 13,2 % du revenu net total, soit 48,0 milliards de dollars, même si elles représentaient 96,0 % du nombre total de sociétés.

À titre de comparaison, les grandes entreprises ont réalisé 80,5 % du revenu net total (292,6 milliards de dollars), alors qu'elles constituaient 1,3 % de l'ensemble des sociétés. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont déclaré 6,3 % du revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des sociétés (23,0 milliards de dollars) et représentaient 2,6 % des sociétés.

⁹ Voir le tableau 69 (deuxième partie du document).

¹⁰ *Idem.*

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur tertiaire ont déclaré 80,3 % du total du revenu net aux fins de l'impôt.

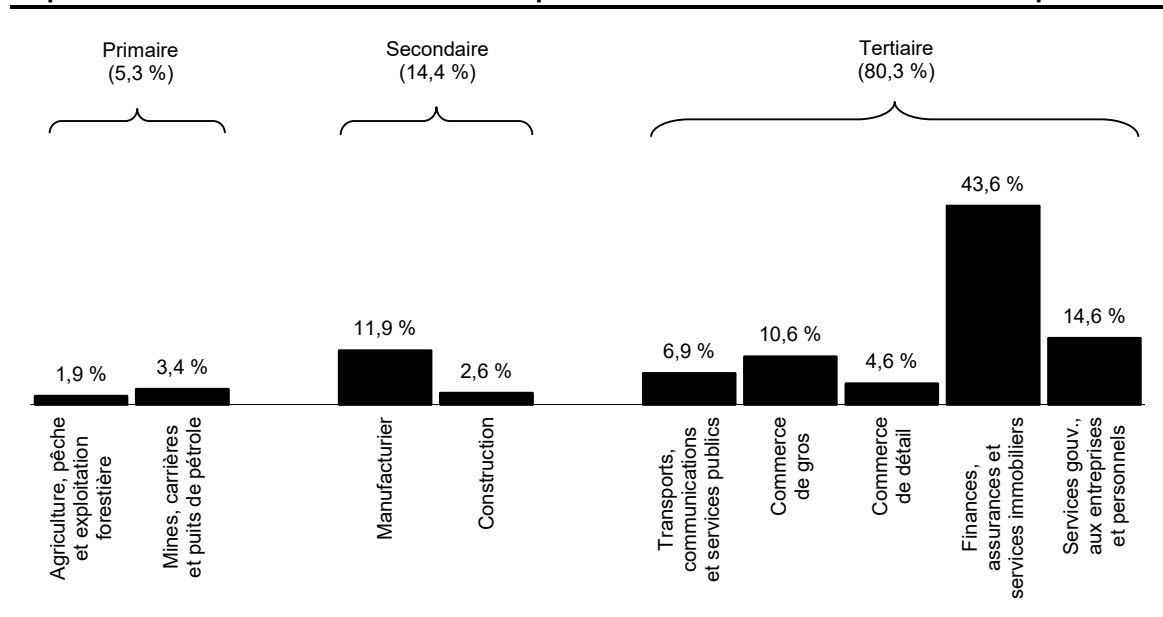
— La proportion du revenu net aux fins de l'impôt fournie par les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentait, à elle seule, 43,6 % du total.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 14,4 %, était attribuable majoritairement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 11,9 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont déclaré, quant à elles, 5,3 % du revenu net global, dont la plus grande partie (3,4 % du total) était attribuable aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

GRAPHIQUE 7

Répartition du revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021



1.2.4 Variation du rapprochement entre le bénéfice net selon les états financiers et le revenu net aux fins de l'impôt par rapport à 2020

En 2021, le bénéfice net selon les états financiers de l'ensemble des entreprises a augmenté de 83,2 % par rapport à 2020.

- Cette hausse s'explique notamment par une hausse modérée du revenu brut (7,6 %), par une baisse marquée des dépenses des entreprises et par une reprise des activités à la suite du choc initial de la pandémie de COVID-19.

Pour sa part, le revenu net aux fins de l'impôt de l'ensemble des entreprises a augmenté de 37,9 % entre 2020 et 2021.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, le bénéfice net des petites, des moyennes et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 50,6 %, de 46,3 % et de 91,2 %.

Par ailleurs, le revenu net aux fins de l'impôt des petites, des moyennes et des grandes entreprises a augmenté respectivement de 31,0 %, de 36,7 % et de 39,2 %.

TABLEAU 8

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon la taille des entreprises – 2021

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)
Bénéfice net selon les états financiers	52 849	50,6	27 580	46,3	435 707	91,2	516 136	83,2
À ajouter								
– Amortissement comptable	7 884	5,5	4 383	5,2	62 522	–1,0	74 789	0,02
– Autres dépenses non admissibles	30 262	3,1	15 916	3,3	827 639	3,3	873 817	3,3
À retrancher								
– Amortissement fiscal	9 139	7,3	4 932	5,8	72 052	2,2	86 123	2,9
– Autres déductions admissibles	33 858	26,5	19 973	17,8	961 186	18,4	1 015 018	18,7
Revenu net aux fins de l'impôt	47 998	31,0	22 974	36,7	292 629	39,2	363 601	37,9

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur primaire a augmenté de 396,1 % par rapport à 2020, en raison notamment de la hausse observée chez les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

- Cette hausse marquée peut notamment être expliquée par une hausse importante de la rentabilité des entreprises du secteur causée par le niveau élevé du prix de l'or et du fer en 2021.
- Le bénéfice net selon les états financiers était environ 19 fois plus élevé en 2021 qu'en 2020.

Par ailleurs, le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur secondaire a augmenté de 87,1 %. Le bénéfice net selon les états financiers pour les entreprises du secteur tertiaire a, quant à lui, augmenté de 77,0 %.

Le revenu net aux fins de l'impôt pour les entreprises du secteur primaire, du secteur secondaire et du secteur tertiaire a respectivement augmenté de 124,0 %, de 63,9 % et de 30,8 % par rapport à 2020.

TABLEAU 9

Bénéfice net selon les états financiers et revenu net aux fins de l'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Bénéfice net selon les états financiers		À ajouter				À retrancher				Revenu net aux fins de l'impôt	
			Amortissement comptable		Autres dépenses non admissibles		Amortissement fiscal		Autres déductions admissibles			
	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire												
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	7 309	98,3	1 847	1,8	9 416	0,8	2 290	8,4	9 425	3,1	6 857	90,9
– Mines, carrières et puits de pétrole	14 785	1 827,1	2 923	–27,9	22 068	–0,3	2 748	32,5	24 555	23,7	12 473	147,6
Sous-total	22 094	396,1	4 770	–18,7	31 484	0,0	5 037	20,3	33 981	17,2	19 330	124,0
Secteur secondaire												
– Manufacturier	46 820	107,2	11 595	8,3	35 601	–11,9	13 916	7,4	36 972	–0,4	43 129	82,5
– Construction	10 422	30,3	2 331	7,7	8 626	–4,4	2 261	11,5	9 833	11,6	9 286	11,3
Sous-total	57 242	87,1	13 926	8,2	44 228	–10,5	16 177	8,0	46 804	1,9	52 415	63,9
Secteur tertiaire												
– Transports, communications et services publics	30 545	27,8	15 709	–2,0	19 683	–17,5	15 551	–8,0	25 399	17,4	24 986	–1,1
– Commerce de gros	30 450	51,9	6 645	2,1	25 156	48,7	7 134	–9,0	16 693	–2,6	38 426	107,8
– Commerce de détail	15 846	26,3	5 627	0,7	9 084	–14,2	5 797	–11,1	8 001	0,7	16 759	17,5
– Finances, assurances et services immobiliers	244 202	89,5	11 122	1,0	689 078	4,1	18 439	18,0	767 417	16,0	158 546	26,7
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	115 756	88,6	16 990	0,6	55 104	6,4	17 988	1,9	116 723	61,1	53 139	33,2
Sous-total	436 800	77,0	56 093	0,1	798 105	4,3	64 909	0,6	934 233	19,7	291 856	30,8
TOTAL	516 136	83,2	74 789	0,0	873 817	3,3	86 123	2,9	1 015 018	18,7	363 601	37,9

1.2.5 Les déductions

Les déductions permises dans le calcul du revenu imposable servent notamment à :

- assurer une équité temporelle dans le traitement du revenu des sociétés (ex. : déductions pour pertes agricoles, pour pertes autres qu'en capital, pour pertes nettes en capital);
- éviter la double imposition des dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables;
- exclure du revenu imposable le montant admissible des dons.

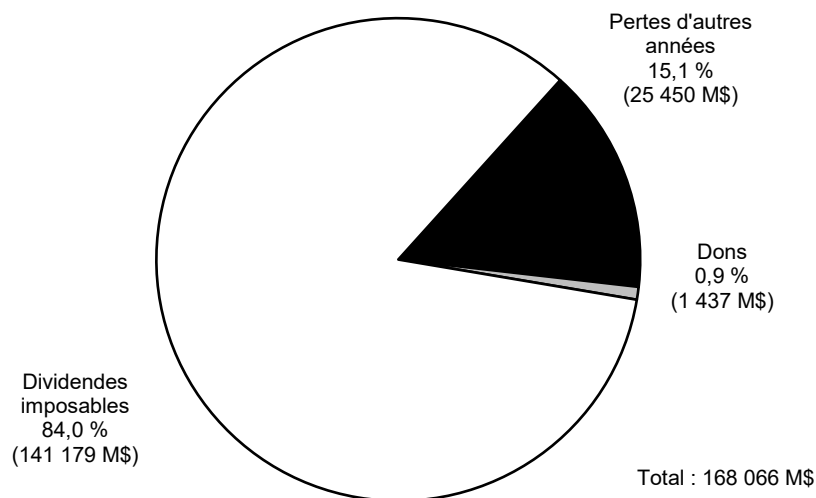
En 2021, ces déductions réclamées dans les déclarations de revenus ont totalisé 168,1 milliards de dollars¹¹.

□ Répartition selon la catégorie

En 2021, la déduction pour les dividendes imposables représentait 84,0 % de l'ensemble des déductions, et la déduction à l'égard des pertes d'autres années atteignait 15,1 %. La déduction pour les dons représentait, quant à elle, 0,9 % des déductions totales.

GRAPHIQUE 8

Déductions selon la catégorie – 2021



¹¹ Le total des déductions réclamées dans les déclarations de revenus diffère du montant effectivement utilisé pour le calcul du revenu imposable. En effet, pour certaines sociétés, le total des déductions demandées est supérieur au revenu net aux fins de l'impôt. Dans le cas de ces sociétés, l'excédent des déductions par rapport au revenu net aux fins de l'impôt n'est pas considéré dans le calcul du revenu imposable. De plus, le montant des déductions inscrit dans les déclarations peut être plus élevé que le montant des déductions effectivement utilisé.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions réclamées par les grandes entreprises (138,8 milliards de dollars) représentaient 82,6 % du total des déductions, soit une proportion supérieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (80,5 %).

Les déductions demandées par les petites entreprises (20,4 milliards de dollars) atteignaient 12,1 % du total, soit une proportion inférieure à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (13,2 %).

Dans le cas des moyennes entreprises, la proportion des déductions était de 5,3 % (8,9 milliards de dollars), ce qui est inférieur à leur part du revenu net aux fins de l'impôt (6,3 %).

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire sont celles pour lesquelles les déductions, avec une proportion de 79,4 %, ont été les plus élevées par rapport aux déductions totales. À elles seules, les déductions des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers représentaient 44,7 % des déductions totales.

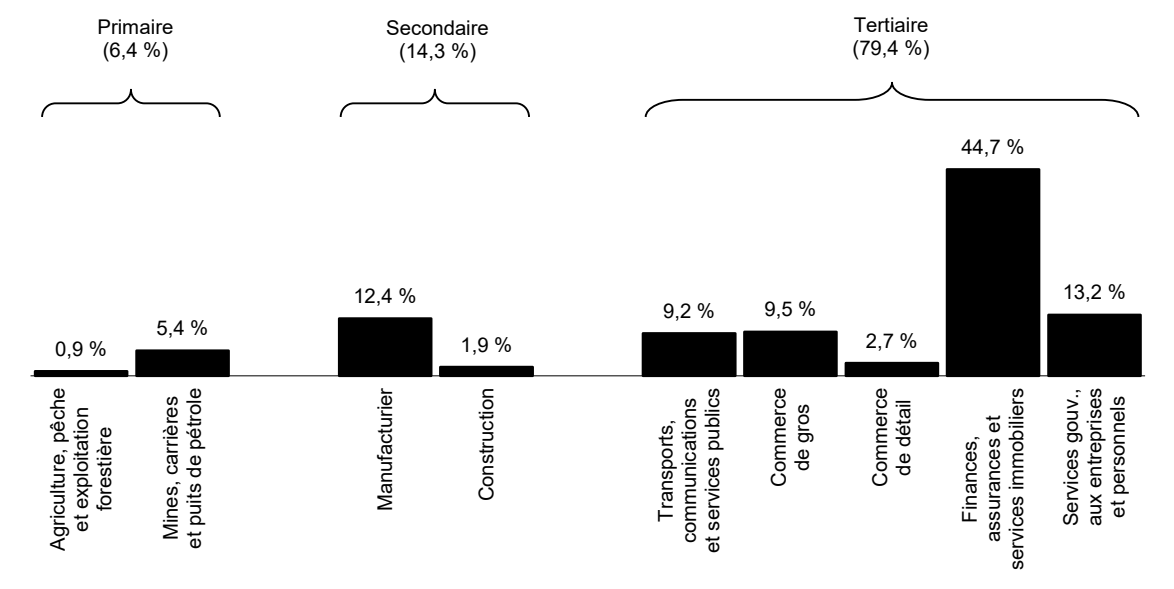
— Cette proportion élevée était attribuable principalement aux dividendes imposables déductibles. En fait, les entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont eu un total de 69,0 milliards de dollars¹² de déductions pour dividendes imposables, soit 41,1 % du montant total des déductions.

La part déclarée par le secteur secondaire, soit 14,3 %, était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui ont déclaré 12,4 % du total.

Les entreprises du secteur primaire ont pour leur part déclaré 6,4 % des déductions totales. La quasi-totalité (5,4 % des déductions totales) était attribuable au secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole.

GRAPHIQUE 9

Répartition des déductions selon le secteur d'activité économique – 2021



¹² Voir le tableau 73 (deuxième partie du document).

1.2.6 Le revenu imposable mondial

Le revenu imposable mondial d'une société s'obtient en retranchant du revenu net aux fins de l'impôt l'ensemble des déductions permises.

En 2021, le revenu imposable mondial des sociétés ayant au moins un établissement au Québec totalisait 231,5 milliards de dollars. Il correspondait au revenu net aux fins de l'impôt (363,6 milliards de dollars) moins les déductions effectivement utilisées (168,1 milliards de dollars).

- Certaines sociétés, bien que leur revenu imposable soit positif, n'ont pas d'impôt sur le revenu à payer. Ainsi, en 2021, les sociétés non imposées ont déclaré un revenu imposable mondial de 8,6 milliards de dollars¹³. Il s'agissait essentiellement des sociétés exonérées d'impôt en vertu de la Loi sur les impôts (ex. : organismes sans but lucratif, organismes publics et coopératives).

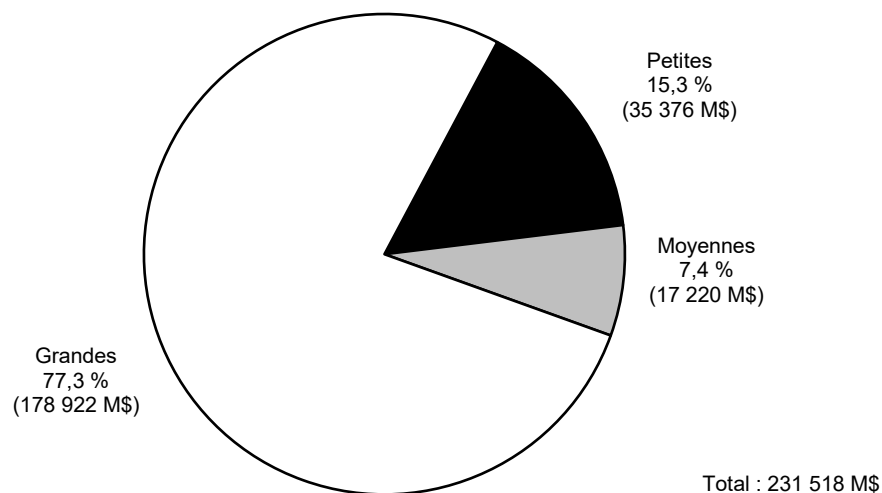
Le revenu imposable mondial englobe aussi bien les revenus réalisés au Québec qu'à l'extérieur. Par ailleurs, l'impôt qu'une société doit payer au Québec ne s'applique que sur la part des affaires qu'elle y a réalisées. Ainsi, dans les informations présentées ci-dessous, le revenu imposable des sociétés au Québec équivaut à leur revenu imposable mondial multiplié par la proportion des affaires qu'elles ont réalisées au Québec. Ce montant s'élevait à 95,8 milliards de dollars en 2021 pour l'ensemble des sociétés.

□ Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises

Les grandes entreprises ont déclaré 77,3 % du revenu imposable mondial. Dans le cas des petites et des moyennes entreprises, la proportion du revenu imposable mondial était respectivement de 15,3 % et de 7,4 %.

GRAPHIQUE 10

Revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2021



¹³ Voir le tableau 69 (deuxième partie du document).

1.2.7 Variation des déductions et du revenu imposable mondial par rapport à 2020

En 2021, le revenu net aux fins de l'impôt a augmenté de 37,9 %, alors que les déductions inscrites dans les déclarations de revenus des sociétés ont connu une hausse moins importante de 15,7 % par rapport à 2020. Finalement, le revenu imposable mondial des sociétés a augmenté de 41,5 %.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Les déductions déclarées par les petites, les moyennes et les grandes entreprises ont augmenté respectivement de 29,0 %, de 28,9 % et de 13,3 % entre 2020 et 2021.

Pour sa part, le revenu imposable mondial des petites, des moyennes et des grandes entreprises a crû respectivement de 22,3 %, de 30,0 % et de 47,4 %.

TABEAU 10

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon la taille des entreprises – 2021

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)
Revenu net aux fins de l'impôt	47 998	31,0	22 974	36,7	292 629	39,2	363 601	37,9
– Revenu net positif	55 528	25,1	26 022	29,5	316 033	31,2	397 583	30,2
– Revenu net négatif ou nul	–7 530	–3,1	–3 048	–7,3	–23 403	–23,5	–33 982	–18,4
Déductions								
– Dons	137	20,6	140	13,9	1 160	63,6	1 437	52,0
– Dividendes imposables	15 838	29,0	6 758	33,3	118 582	9,4	141 179	12,3
– Pertes d'années antérieures	4 381	29,1	1 987	16,7	19 083	41,9	25 450	37,3
Total des déductions	20 356	29,0	8 885	28,9	138 825	13,3	168 066	15,7
Revenu imposable mondial	35 376	22,3	17 220	30,0	178 922	47,4	231 518	41,5

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le revenu imposable mondial des entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire a augmenté respectivement de 181,2 %, de 28,7 % et de 38,4 % par rapport à 2020.

En ce qui a trait à l'utilisation des déductions, l'augmentation la plus prononcée concerne l'utilisation de la déduction pour dons par les entreprises du secteur des mines, carrières et puits de pétrole, qui affiche une variation de 707,7 % en 2021 par rapport à 2020.

— Cette forte variation peut notamment s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'un montant relativement peu élevé et par la forte volatilité du secteur.

TABLEAU 11

Revenu net aux fins de l'impôt, déductions et revenu imposable mondial selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Revenu net aux fins de l'impôt		Déductions						Revenu imposable mondial	
			Dons		Dividendes imposables		Pertes d'années antérieures			
	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	6 857	90,9	9	1,4	763	3,6	807	55,4	6 194	94,6
– Mines, carrières et puits de pétrole	12 473	147,6	56	707,7	8 034	–10,9	1 061	39,4	8 995	305,7
Sous-total	19 330	124,0	66	307,7	8 797	–9,8	1 868	45,9	15 189	181,2
Secteur secondaire										
– Manufacturier	43 129	82,5	113	–6,9	13 843	97,0	6 878	109,0	26 876	33,3
– Construction	9 286	11,3	12	–21,1	1 905	84,4	1 200	–22,8	7 803	15,1
Sous-total	52 415	63,9	125	–8,5	15 749	95,4	8 078	66,7	34 679	28,7
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	24 986	–1,1	107	230,1	13 128	–23,8	2 210	9,2	16 089	28,7
– Commerce de gros	38 426	107,8	104	–27,4	14 161	266,1	1 707	7,0	24 303	57,3
– Commerce de détail	16 759	17,5	51	28,8	3 169	–38,6	1 339	46,1	14 319	26,0
– Finances, assurances et services immobiliers	158 546	26,7	686	46,8	69 019	4,6	5 495	24,6	87 752	45,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	53 139	33,2	298	170,7	17 156	9,4	4 753	37,1	39 187	24,6
Sous-total	291 856	30,8	1 246	57,2	116 633	8,1	15 504	24,9	181 649	38,4
TOTAL	363 601	37,9	1 437	52,0	141 179	12,3	25 450	37,3	231 518	41,5

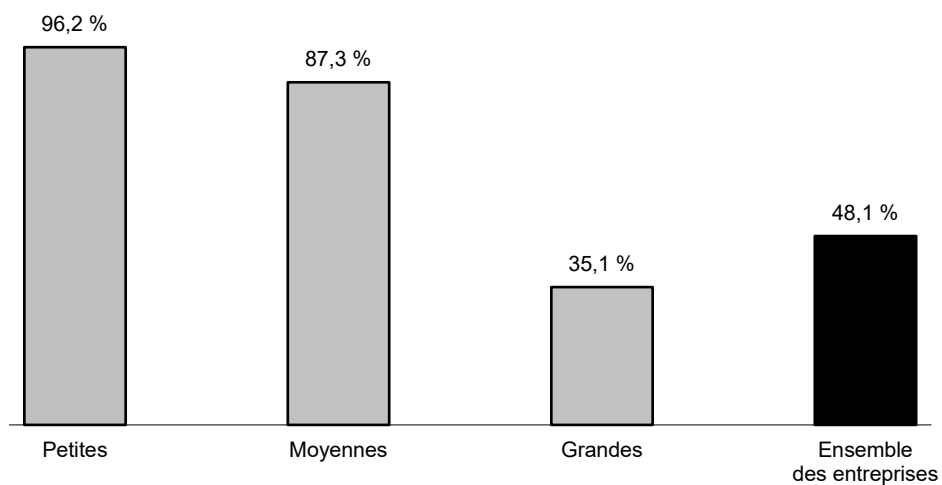
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises

Globalement, pour l'année d'imposition 2021, la proportion des affaires faites au Québec par les sociétés ayant au moins un établissement au Québec se situait à 48,1 %.

Lorsqu'on compare la proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises, les écarts sont importants. En effet, la proportion des affaires faites au Québec par les grandes entreprises était de 35,1 %, alors qu'elle était de 96,2 % dans le cas des petites entreprises et de 87,3 % dans celui des entreprises de taille moyenne.

GRAPHIQUE 11

Proportion des affaires faites au Québec selon la taille des entreprises – 2021



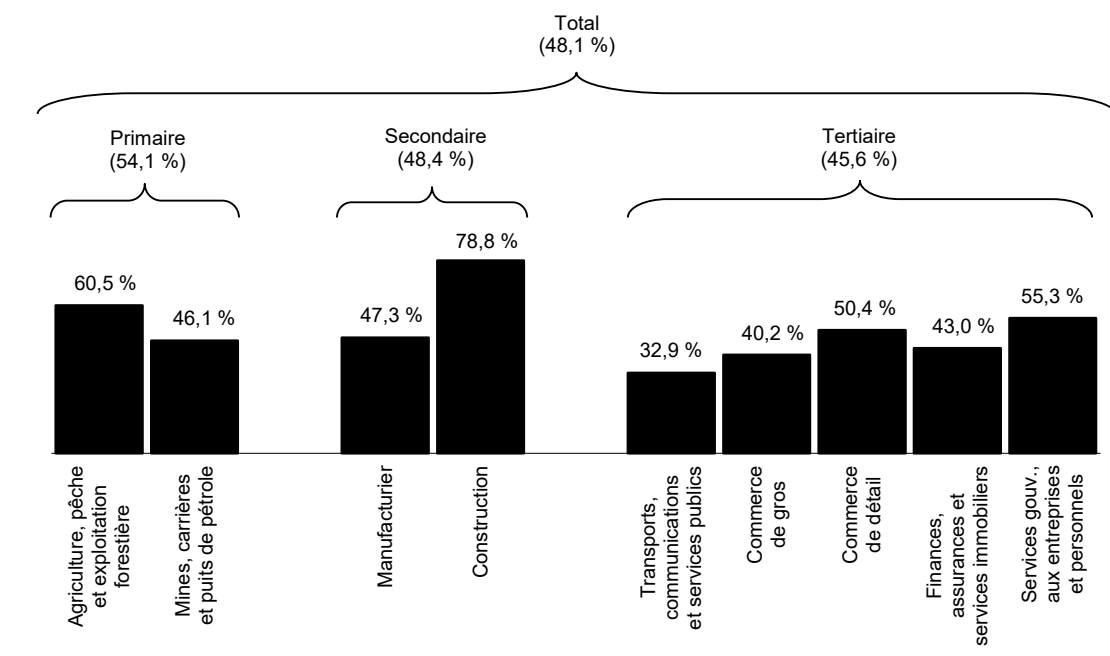
❑ Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière ainsi que du secteur de la construction sont celles pour lesquelles la proportion des affaires faites au Québec était la plus élevée en 2021 (60,5 % et 78,8 %).

Les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics sont celles pour lesquelles la proportion des affaires faites au Québec était la plus faible (32,9 %).

GRAPHIQUE 12

Proportion des affaires faites au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021



❑ Revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises

La répartition du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises est assez différente de celle du revenu imposable mondial.

Ainsi, en 2021, la part des grandes entreprises représentait 77,3 % du revenu imposable mondial, alors que cette part diminuait à 51,2 % pour le revenu imposable au Québec, c'est-à-dire lorsqu'on tient compte de la proportion des affaires faites au Québec.

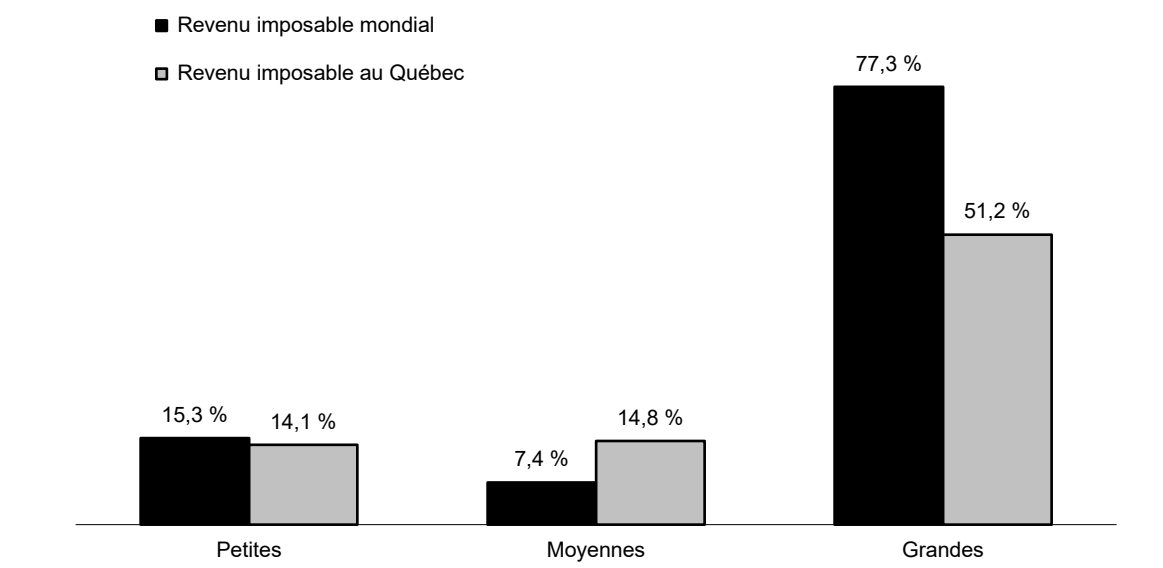
— Cela est essentiellement attribuable au fait que plusieurs grandes entreprises sont des multinationales qui exercent une plus forte partie de leurs activités à l'extérieur du Québec.

La part du revenu imposable mondial des petites entreprises était de 15,3 %, alors que cette part diminuait à 14,1 % pour le revenu imposable au Québec.

Chez les entreprises de taille moyenne, la part du revenu imposable mondial était de 7,4 %, alors qu'elle augmentait à 14,8 % pour le revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 13

Répartition de la part du revenu imposable mondial et du revenu imposable au Québec selon la taille des entreprises – 2021

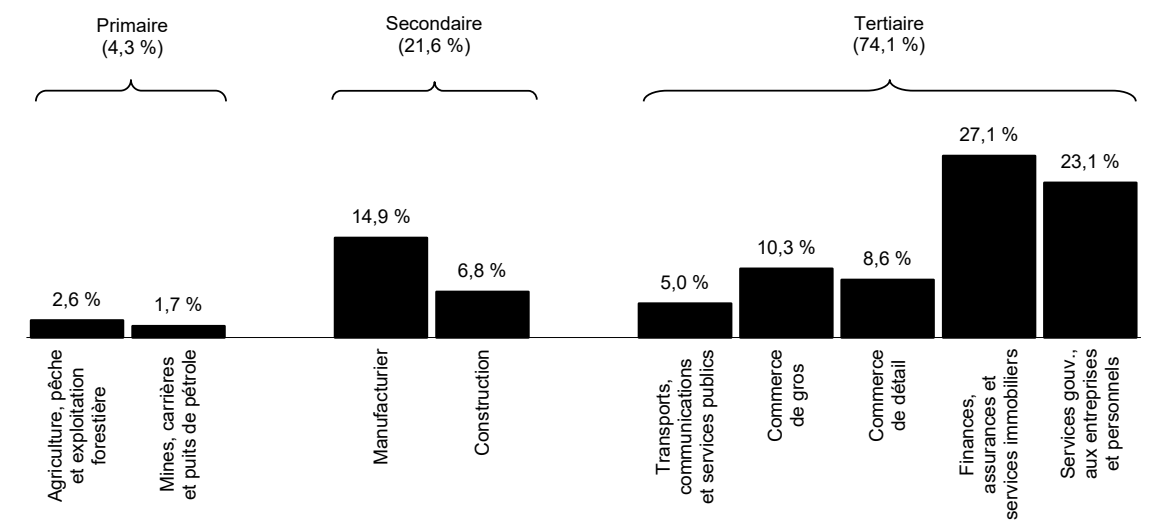


❑ Revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur tertiaire déclaraient la plus grande part du revenu imposable global au Québec, soit 74,1 % du total. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire déclaraient respectivement 4,3 % et 21,6 % du revenu imposable au Québec.

GRAPHIQUE 14

Répartition du revenu imposable au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021



1.2.8 L'impôt sur le revenu des sociétés

❑ Impôt total sur le revenu

L'impôt total sur le revenu des sociétés, soit le résultat de la multiplication du revenu imposable par le taux d'imposition applicable, s'est chiffré à 25,7 milliards de dollars en 2021.

❑ Impôt sur le revenu à payer au Québec

En 2021, étant donné que les sociétés ayant au moins un établissement au Québec réalisaient 48,1 % de leurs affaires au Québec, l'impôt à payer au Québec s'est élevé à 10,0 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

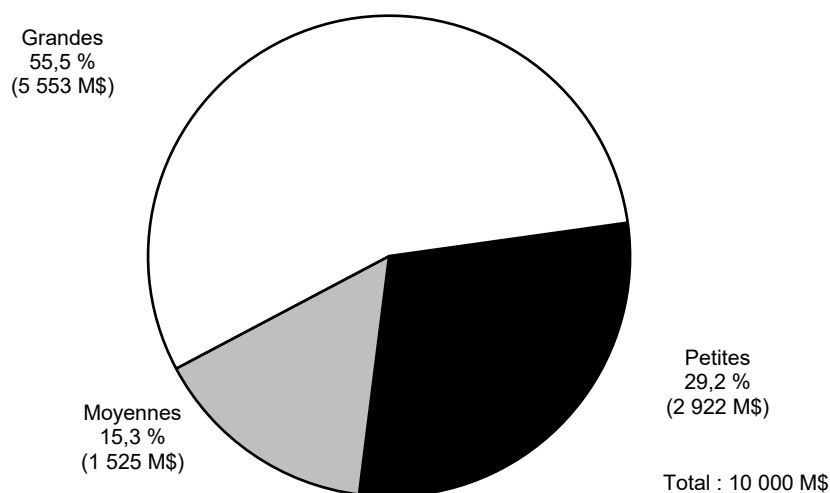
En 2021, les grandes entreprises ont payé 55,5 % de l'impôt sur le revenu au Québec, alors qu'elles ont déclaré 80,5 % du revenu net aux fins de l'impôt.

— Cette différence s'explique principalement par le fait que ces entreprises n'exerçaient qu'une partie (35,1 %) de leurs activités au Québec et qu'elles n'étaient pas imposées au Québec sur leurs bénéfices réalisés à l'extérieur.

Les petites et les moyennes entreprises payaient respectivement 29,2 % et 15,3 % du total de l'impôt à payer au Québec.

GRAPHIQUE 15

Impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2021



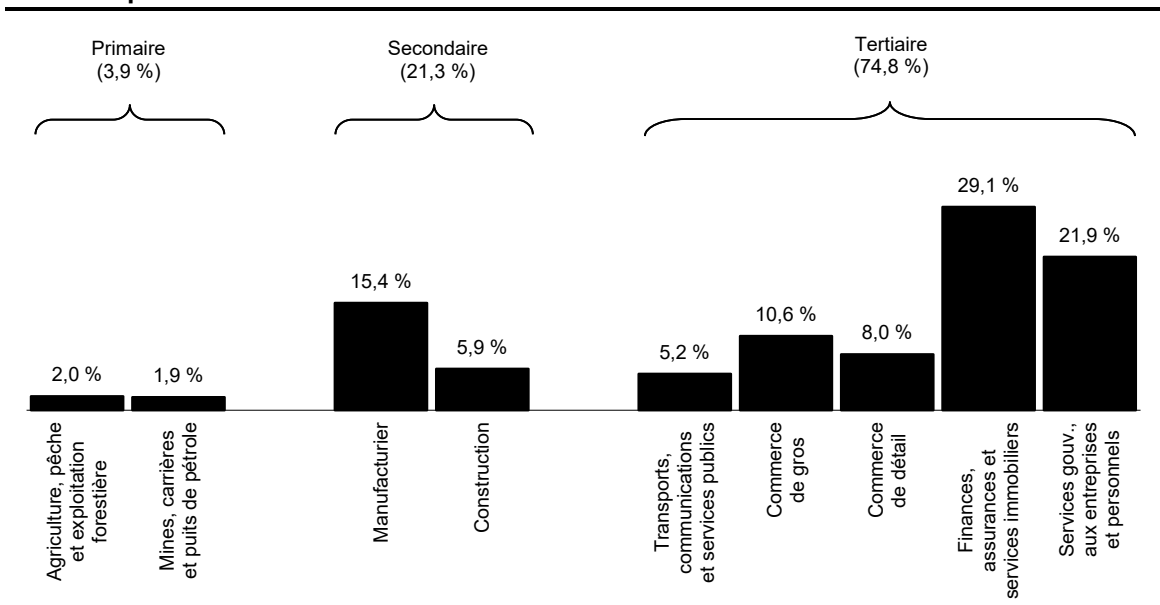
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, la part la plus élevée de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, soit 74,8 % du total, provenait des entreprises du secteur tertiaire, en raison notamment du nombre élevé d'entreprises qu'il comprend.

Les entreprises du secteur secondaire contribuaient pour 21,3 % du total de l'impôt à payer, une proportion principalement attribuable aux entreprises du secteur manufacturier qui, à elles seules, versaient 15,4 % de l'impôt total à payer au Québec. Quant aux entreprises du secteur primaire, elles contribuaient dans une proportion de 3,9 %.

GRAPHIQUE 16

Répartition de l'impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021



❑ Répartition selon le type de revenu imposé

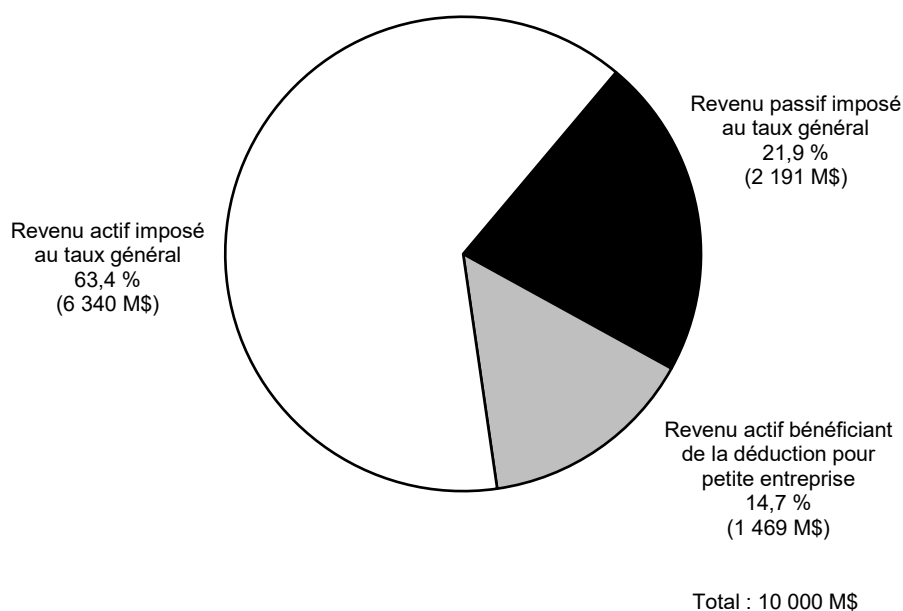
Le revenu des sociétés se divise en trois composantes : le revenu passif et le revenu actif imposés au taux général, et le revenu actif imposé à un taux réduit reflétant la déduction pour petite entreprise.

En 2021, 78,1 % de l'impôt sur le revenu au Québec (7,8 milliards de dollars) provenait du revenu actif, soit la somme de l'impôt au taux réduit pour les PME (14,7 %) et de l'impôt au taux général (63,4 %).

Les recettes associées à l'imposition du revenu passif représentaient 21,9 % de l'impôt à payer au Québec, soit 2,2 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 17

Impôt sur le revenu au Québec selon le type de revenu imposé – 2021



1.2.9 Variation de l'impôt sur le revenu par rapport à 2020

En 2021, l'impôt total sur le revenu des sociétés et l'impôt à payer au Québec ont respectivement augmenté de 41,5 % et de 35,3 % par rapport à 2020. Le revenu imposable au Québec de l'ensemble des entreprises a augmenté de 36,0 %.

— Cette augmentation marquée de l'impôt sur le revenu peut notamment s'expliquer par une reprise des activités à la suite du choc initial de la pandémie de COVID-19.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, l'impôt total sur le revenu a augmenté de 18,8 % pour les petites entreprises, de 29,3 % pour les moyennes et de 47,2 % pour les grandes.

Pour sa part, l'impôt sur le revenu à payer au Québec a augmenté de 19,3 % pour les petites entreprises, de 32,1 % pour les moyennes et de 46,6 % pour les grandes.

TABEAU 12

Revenu imposable et impôt sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2021 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)
Revenu imposable mondial	35 376	22,3	17 220	30,0	178 922	47,4	231 518	41,5
Impôt total sur le revenu	3 236	18,8	1 888	29,3	20 566	47,2	25 690	41,5
Proportion des affaires faites au Québec (en %)	96,2	-1,6	87,3	1,3	35,1	6,3	48,1	2,6
Revenu imposable au Québec	32 618	22,9	14 136	32,4	49 030	47,6	95 784	36,0
Impôt sur le revenu au Québec	2 922	19,3	1 525	32,1	5 553	46,6	10 000	35,3

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Par rapport à 2020, la répartition selon le secteur d'activité économique montre que l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté dans les secteurs primaire (49,2 %), secondaire (32,1 %) et tertiaire (35,6 %).

Entre 2020 et 2021, l'impôt sur le revenu au Québec a augmenté davantage pour les entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole (145,2 %).

— Cette hausse est expliquée notamment par le niveau élevé du prix de l'or et du fer en 2021.

TABLEAU 13

Impôt sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Revenu imposable mondial		Impôt total sur le revenu		Proportion des affaires faites au Québec		Revenu imposable au Québec		Impôt sur le revenu au Québec	
	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	%	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	6 194	94,6	644	104,6	60,5	–8,9	2 455	19,3	199	9,1
– Mines, carrières et puits de pétrole	8 995	305,7	1 033	307,0	46,1	6,7	1 635	141,0	186	145,2
Sous-total	15 189	181,2	1 676	195,0	54,1	–3,9	4 090	49,5	385	49,2
Secteur secondaire										
– Manufacturier	26 876	33,3	3 011	33,2	47,3	1,7	14 227	39,6	1 538	38,6
– Construction	7 803	15,1	741	10,8	78,8	–0,3	6 510	21,9	593	17,8
Sous-total	34 679	28,7	3 752	28,1	48,4	2,9	20 737	33,5	2 131	32,1
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	16 089	28,7	1 816	28,6	32,9	–0,1	4 831	26,5	521	26,2
– Commerce de gros	24 303	57,3	2 728	57,7	40,2	5,7	9 832	62,5	1 060	64,2
– Commerce de détail	14 319	26,0	1 496	24,1	50,4	1,6	8 251	35,1	799	33,4
– Finances, assurances et services immobiliers	87 752	45,1	10 025	45,0	43,0	11,6	25 926	36,6	2 909	36,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	39 187	24,6	4 197	23,5	55,3	0,7	22 118	28,5	2 195	26,3
Sous-total	181 649	38,4	20 262	38,2	45,6	3,1	70 957	36,0	7 485	35,6
TOTAL	231 518	41,5	25 690	41,5	48,1	2,6	95 784	36,0	10 000	35,3

1.2.10 L'impôt moyen sur le revenu au Québec des sociétés

En 2021, l'impôt sur le revenu au Québec des sociétés était en moyenne de 17 713 \$ par société.

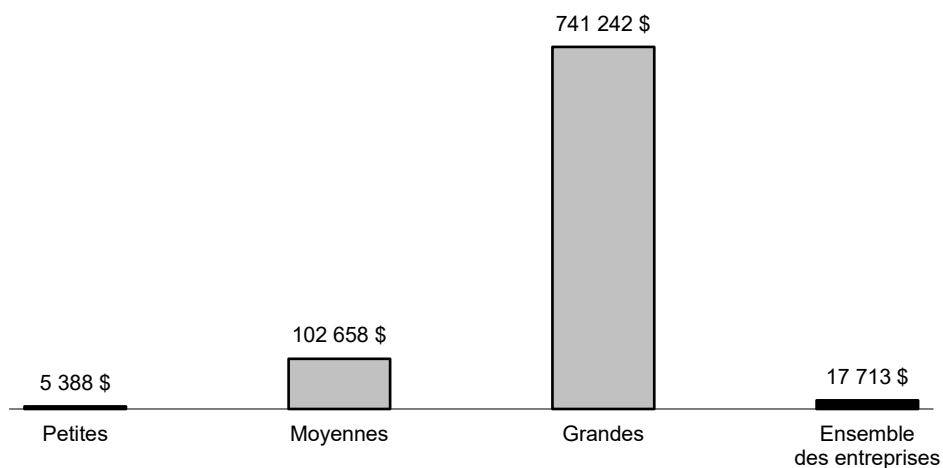
— Il a augmenté par rapport à l'impôt moyen de 2020, qui était de 13 734 \$.

□ L'impôt moyen selon la taille des entreprises

L'impôt moyen au Québec par société était de 5 388 \$ pour les petites entreprises, de 102 658 \$ pour les entreprises de taille moyenne et de 741 242 \$ pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 18

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon la taille des entreprises – 2021



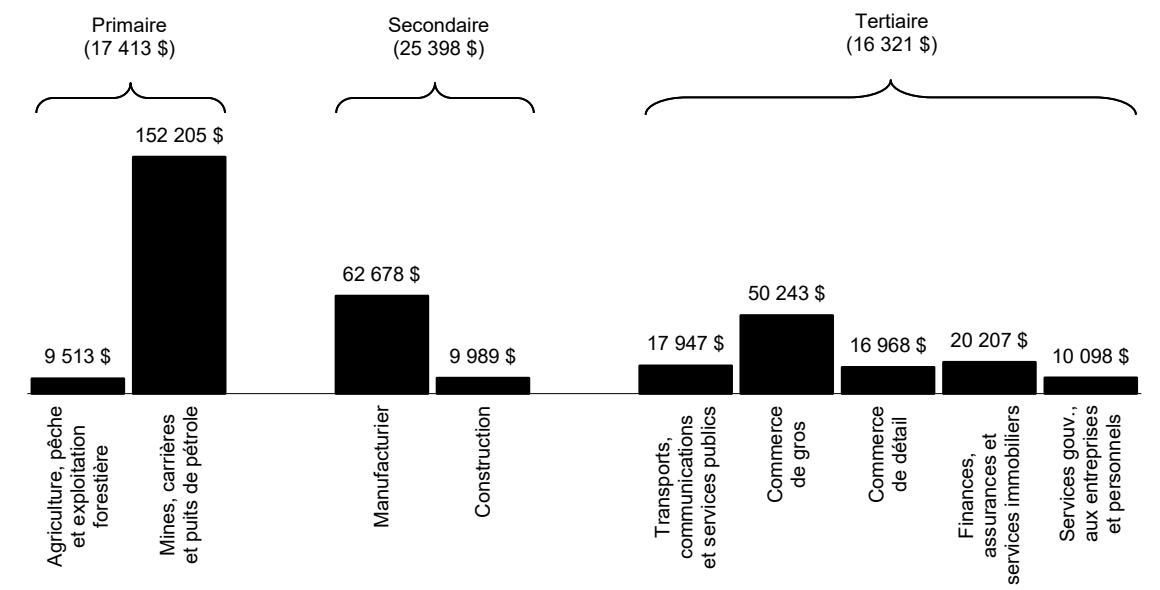
❑ L'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2021, l'impôt moyen au Québec des entreprises du secteur tertiaire était de 16 321 \$. Les entreprises des secteurs primaire et secondaire avaient quant à elles un impôt moyen respectif de 17 413 \$ et de 25 398 \$.

L'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 152 205 \$, alors que l'impôt moyen des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était le plus faible, avec 9 513 \$.

GRAPHIQUE 19

Impôt moyen sur le revenu au Québec selon le secteur d'activité économique – 2021



1.2.11 Le taux moyen d'imposition

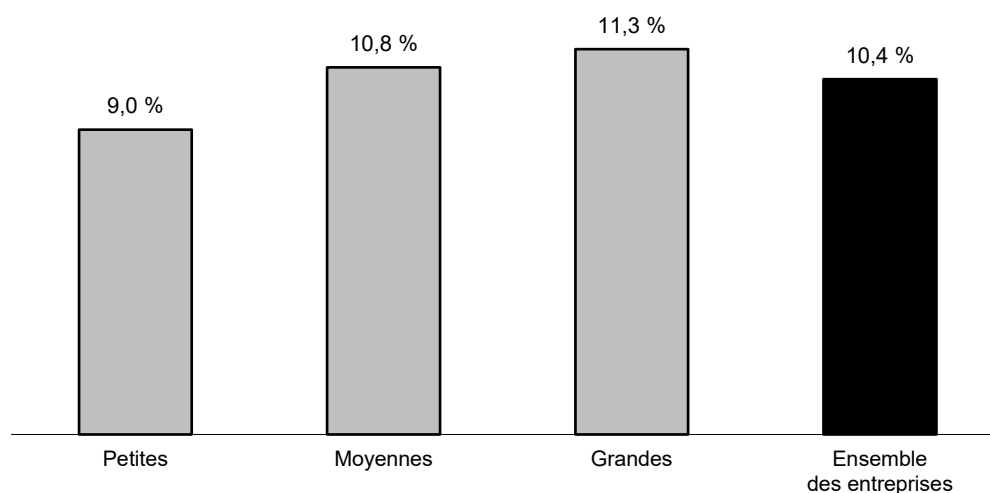
En 2021, le taux moyen d'imposition¹⁴, qui correspond à l'impôt sur le revenu à payer au Québec exprimé en proportion du revenu imposable au Québec, était de 10,4 % pour l'ensemble des sociétés.

□ Le taux moyen d'imposition selon la taille des entreprises

Le taux moyen d'imposition sur le revenu des petites entreprises était de 9,0 %, soit 2,4 points de pourcentage de moins que celui des grandes entreprises, qui se situait à 11,3 %. Pour leur part, les moyennes entreprises ont été imposées à un taux moyen de 10,8 %.

GRAPHIQUE 20

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon la taille des entreprises – 2021



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

¹⁴ Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul du taux moyen d'imposition.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

Une petite entreprise admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 750 000 \$ au Québec a un impôt à payer de 16 000 \$ au taux réduit et de 28 750 \$ au taux général, pour un total de 44 750 \$.

— Ainsi, son taux moyen d'imposition, défini comme le ratio de l'impôt à payer sur le revenu imposable, est de 6,0 %.

Une grande entreprise non admissible à la déduction pour petite entreprise qui déclare un revenu imposable de 10 millions de dollars a un total de 1 150 000 \$ d'impôt à payer, pour un taux moyen d'imposition de 11,5 %.

Illustration du calcul du taux moyen d'imposition

(en dollars, sauf indication contraire)

	Petite entreprise	Grande entreprise
REVENU IMPOSABLE AU QUÉBEC (A)	750 000	10 000 000
Calcul de l'impôt à payer au taux réduit pour les PME		
Plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	500 000	—
Taux réduit d'imposition pour les PME	3,2 %	—
Impôt à payer au taux réduit	16 000	—
Calcul de l'impôt à payer au taux général		
Revenu imposable excédant le plafond de revenu admissible au taux réduit pour les PME	250 000	10 000 000
Taux général d'imposition	11,5 %	11,5 %
Impôt à payer au taux général	28 750	1 150 000
IMPÔT TOTAL À PAYER AU QUÉBEC (B)	44 750	1 150 000
TAUX MOYEN D'IMPOSITION (B/A)	6,0 %	11,5 %

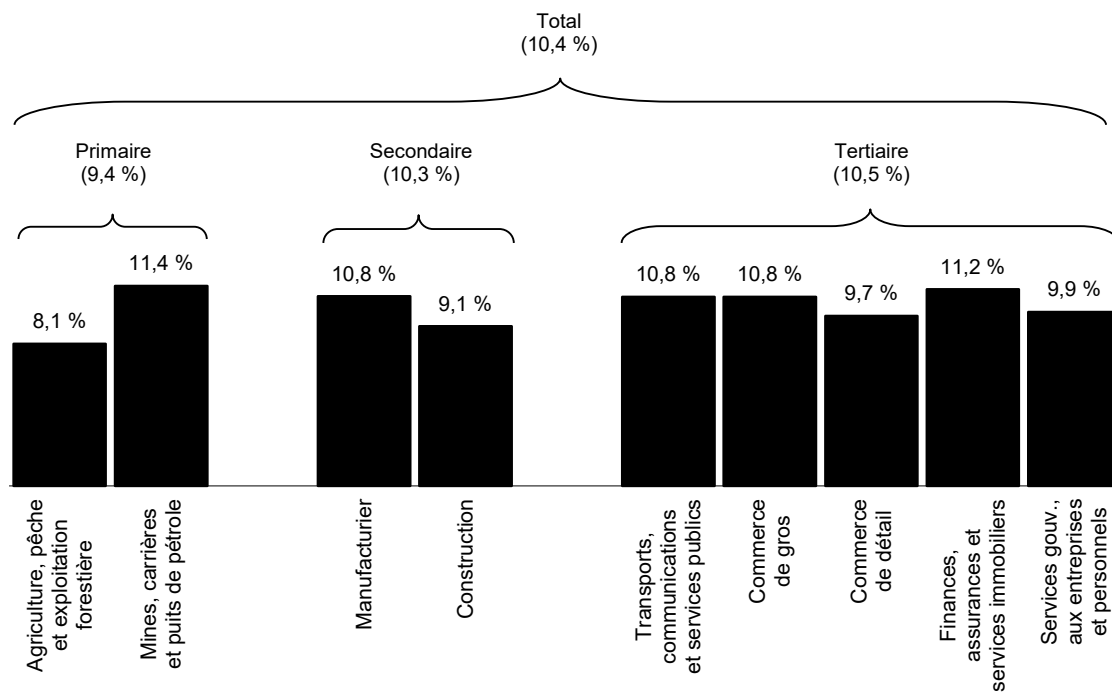
— : Valeur nulle.

❑ Le taux moyen d'imposition selon le secteur d'activité économique

En 2021, le taux moyen d'imposition sur le revenu de l'ensemble des entreprises était de 10,4 %. Les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire étaient imposées à des taux moyens respectifs de 9,4 %, de 10,3 % et de 10,5 %.

GRAPHIQUE 21

Taux moyen d'imposition sur le revenu selon le secteur d'activité économique – 2021



Note : Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées d'impôt sur le revenu sont exclues du calcul.

1.3 Les crédits d'impôt accordés aux sociétés

Les crédits d'impôt¹⁵ sont des éléments du régime fiscal qui permettent, notamment, de rembourser une partie des dépenses engagées par les entreprises, dans le but d'atteindre des objectifs de la politique économique du gouvernement. Au lieu de diminuer les revenus assujettis à l'impôt, les crédits d'impôt réduisent l'impôt à payer des sociétés. La plupart des crédits d'impôt accordés aux sociétés sont remboursables du fait que lorsque leur valeur est supérieure à l'impôt à payer par la société, l'excédent lui est remboursé¹⁶.

1.3.1 Le nombre de sociétés

En 2021, 33 458 sociétés bénéficiaient de crédits d'impôt, soit 5,9 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

❑ Répartition selon que les sociétés sont imposées ou non

En 2021, le montant des crédits d'impôt reçus par les sociétés imposées à l'impôt sur le revenu (1,3 milliard de dollars) représentait 51,3 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

— Les sociétés imposées bénéficiaires de crédits d'impôt (20 545 sociétés) représentaient 61,4 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires.

Pour leur part, les sociétés non imposées sur le revenu ont bénéficié de 48,7 % (1,2 milliard de dollars) du total des crédits d'impôt en 2021.

— Les sociétés non imposées bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 38,6 % (12 913 sociétés) du total des sociétés qui ont bénéficié de crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés recevant des crédits d'impôt, les sociétés imposées affichaient des impôts et cotisations nets positifs de 4,4 milliards de dollars, alors que les sociétés non imposées avaient des impôts et cotisations nets négatifs de 460 millions de dollars.

Pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt s'élevaient à 3,9 milliards de dollars.

TABEAU 14

Crédit d'impôt selon que les sociétés sont imposées ou non – 2021

Type de sociétés	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Nombre (unités)	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Imposées	20 545	61,4	5 620	1 266	51,3	4 354
Non imposées	12 913	38,6	741	1 201	48,7	-460
TOTAL	33 458	100,0	6 361	2 468	100,0	3 893

¹⁵ Les montants des crédits d'impôt présentés dans cette publication sont calculés à partir de ceux de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2021 en date du 31 décembre 2024. Ces montants peuvent être sous-estimés en raison de certains délais occasionnés notamment par le dépôt des demandes de crédits d'impôt par les sociétés ainsi que par le traitement, la vérification et le versement de ces crédits d'impôt par Revenu Québec.

¹⁶ Les montants des crédits d'impôt présentés dans cette publication sont calculés à partir de la partie remboursable de ceux-ci.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, les 28 148 petites entreprises bénéficiaires de crédits d'impôt représentaient 84,1 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires. Ainsi, 5,2 % des petites entreprises québécoises bénéficiaient de crédits d'impôt.

Pour leur part, les moyennes entreprises représentaient 11,3 % des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, soit 3 781 sociétés. Ce nombre correspondait à 25,4 % de l'ensemble des entreprises de taille moyenne ayant produit une déclaration de revenus.

Le nombre de grandes entreprises recevant au moins un crédit d'impôt était de 1 529, soit une proportion de 4,6 %. Ainsi, 20,4 % des grandes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus bénéficiaient de crédits d'impôt.

TABLEAU 15

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2021

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)		Unités	Part (%)
Petites	28 148	84,1	542 249		5,2
Moyennes	3 781	11,3	14 858		25,4
Grandes	1 529	4,6	7 492		20,4
TOTAL	33 458	100,0	564 599		5,9

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur primaire représentaient 7,4 % (2 482 entreprises) des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire représentaient respectivement 24,3 % (8 136 entreprises) et 68,3 % (22 840 entreprises) des sociétés recevant des crédits d'impôt.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ayant reçu au moins un crédit d'impôt étaient au nombre de 13 688, ce qui représentait une proportion de 40,9 % de l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt.

De plus, 21,2 % des entreprises du secteur manufacturier et 18,9 % des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole ont bénéficié de crédits d'impôt en 2021, alors que seulement 1,1 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers en ont bénéficié.

TABLEAU 16

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Nombre total de sociétés	Part des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 250	6,7	20 901	10,8
– Mines, carrières et puits de pétrole	232	0,7	1 225	18,9
Sous-total	2 482	7,4	22 126	11,2
Secteur secondaire				
– Manufacturier	5 198	15,5	24 535	21,2
– Construction	2 938	8,8	59 357	4,9
Sous-total	8 136	24,3	83 892	9,7
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	1 476	4,4	29 041	5,1
– Commerce de gros	1 754	5,2	21 095	8,3
– Commerce de détail	4 380	13,1	47 092	9,3
– Finances, assurances et services immobiliers	1 542	4,6	143 981	1,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	13 688	40,9	217 372	6,3
Sous-total	22 840	68,3	458 581	5,0
TOTAL	33 458	100,0	564 599	5,9

1.3.2 Le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés

En 2021, les crédits d'impôt accordés aux sociétés totalisaient 2,5 milliards de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des crédits d'impôt reçus par les petites entreprises (781 millions de dollars) représentait 31,6 % de l'ensemble des crédits d'impôt versés. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont bénéficié respectivement de 24,1 % (594 millions de dollars) et de 44,3 % (1,1 milliard de dollars) du total des crédits d'impôt.

Lorsque l'on considère seulement les sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, les petites entreprises affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 22 millions de dollars. Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises assumaient respectivement des impôts et cotisations nets positifs de 461 millions de dollars et de 3,5 milliards de dollars.

TABEAU 17

Crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2021

Taille des entreprises	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt
	Unités	Part (%)	M\$	M\$	Part (%)	M\$
Petites	28 148	84,1	759	781	31,6	–22
Moyennes	3 781	11,3	1 055	594	24,1	461
Grandes	1 529	4,6	4 547	1 093	44,3	3 454
TOTAL	33 458	100,0	6 361	2 468	100,0	3 893

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, la part du montant des crédits d'impôt reçue par les entreprises du secteur primaire a été de 6,0 % (149 millions de dollars). Pour leur part, les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire ont bénéficié respectivement de 22,3 % (551 millions de dollars) et de 71,6 % (1,8 milliard de dollars) de l'ensemble des crédits d'impôt versés.

Dans le cas des impôts et cotisations nets des crédits d'impôt, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels affichaient des impôts et cotisations nets négatifs de 309 millions de dollars, alors que les entreprises du secteur manufacturier affichaient les impôts et cotisations nets positifs les plus élevés, soit 1,2 milliard de dollars.

TABEAU 18

Crédits d'impôt selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Impôts et cotisations avant crédits d'impôt M\$	Crédits d'impôt		Impôts et cotisations nets des crédits d'impôt M\$
	Unités	Part (%)		M\$	Part (%)	
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 250	6,7	123	38	1,5	86
– Mines, carrières et puits de pétrole	232	0,7	153	111	4,5	42
Sous-total	2 482	7,4	276	149	6,0	127
Secteur secondaire						
– Manufacturier	5 198	15,5	1 745	525	21,3	1 220
– Construction	2 938	8,8	331	26	1,1	305
Sous-total	8 136	24,3	2 076	551	22,3	1 525
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	1 476	4,4	347	42	1,7	305
– Commerce de gros	1 754	5,2	721	106	4,3	615
– Commerce de détail	4 380	13,1	478	39	1,6	439
– Finances, assurances et services immobiliers	1 542	4,6	1 242	51	2,1	1 191
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	13 688	40,9	1 220	1 529	62,0	–309
Sous-total	22 840	68,3	4 009	1 768	71,6	2 241
TOTAL	33 458	100,0	6 361	2 468	100,0	3 893

❑ Répartition selon l'objectif et la taille des entreprises

En 2021, pour l'ensemble des sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt, 51,0 % du montant des crédits d'impôt était destiné à encourager l'innovation, soit 1,3 milliard de dollars, dont 426 millions de dollars pour encourager la recherche scientifique et le développement expérimental et 833 millions de dollars pour soutenir la nouvelle économie.

— Plus de la moitié du montant des crédits d'impôt (521 millions de dollars) ayant pour objectif de soutenir la nouvelle économie a été versé aux grandes entreprises.

De plus, 512 millions de dollars versés en crédits d'impôt avaient pour objectif de favoriser l'investissement, 540 millions de dollars avaient pour objectif de promouvoir la culture et 105 millions de dollars en crédits d'impôt visaient à soutenir la main-d'œuvre.

TABLEAU 19

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et la taille des entreprises – 2021

Objectif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
Encourager l'innovation								
– Recherche scientifique et développement expérimental	2 501	150	759	96	549	179	3 809	426
– Nouvelle économie	1 074	162	279	149	151	521	1 504	833
Sous-total	3 332	313	948	245	647	700	4 927	1 259
Favoriser l'investissement								
– Régions	172	22	55	21	32	70	259	113
– Sectoriel	3 839	103	1 211	112	603	184	5 653	399
Sous-total	3 986	125	1 245	134	629	254	5 860	512
Promouvoir la culture	924	234	49	191	13	116	986	540
Soutenir la main-d'œuvre	16 804	65	2 437	21	742	20	19 983	105
Autres crédits d'impôt	6 246	44	82	4	38	3	6 366	51
TOTAL	28 148	781	3 781	594	1 529	1 093	33 458	2 468

Note : Étant donné qu'une société peut recevoir plus d'un crédit d'impôt, les totaux et sous-totaux du nombre de bénéficiaires ne correspondent pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon l'objectif et le secteur d'activité économique

En 2021, 4 927 sociétés ont bénéficié des crédits d'impôt destinés à encourager l'innovation. Parmi celles-ci, 3 184 entreprises du secteur tertiaire ont reçu un montant de 1,0 milliard de dollars.

Un nombre total de 986 sociétés ont bénéficié de crédits d'impôt ayant pour objectif de promouvoir la culture.

Par ailleurs, le montant le plus élevé versé en crédits d'impôt (912 millions de dollars) était destiné à encourager l'innovation pour les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 20

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt selon l'objectif et le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Encourager l'innovation		Favoriser l'investissement		Promouvoir la culture		Soutenir la main-d'œuvre		Autres crédits d'impôt	
	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)	Nombre (unités)	Montant (M\$)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	d. c.	d. c.	742	25	—	—	1 505	7	d. c.	d. c.
– Mines, carrières et puits de pétrole	d. c.	d. c.	175	108	—	—	64	1	d. c.	d. c.
Sous-total	129	7	917	133	—	—	1 569	8	100	1
Secteur secondaire										
– Manufacturier	1 525	226	2 277	242	111	27	2 925	28	151	2
– Construction	89	4	297	10	—	—	2 698	13	15	0,1
Sous-total	1 614	230	2 574	252	111	27	5 623	40	166	2
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	90	17	110	11	d. c.	d. c.	1 262	7	d. c.	d. c.
– Commerce de gros	410	59	430	41	d. c.	d. c.	1 164	6	d. c.	d. c.
– Commerce de détail	174	16	358	9	d. c.	d. c.	3 947	14	d. c.	d. c.
– Finances, assurances et services immobiliers	89	19	434	25	d. c.	d. c.	1 001	5	d. c.	d. c.
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	2 421	912	1 037	41	846	505	5 417	25	5 759	46
Sous-total	3 184	1 022	2 369	127	875	513	12 791	57	6 100	48
TOTAL	4 927	1 259	5 860	512	986	540	19 983	105	6 366	51

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle

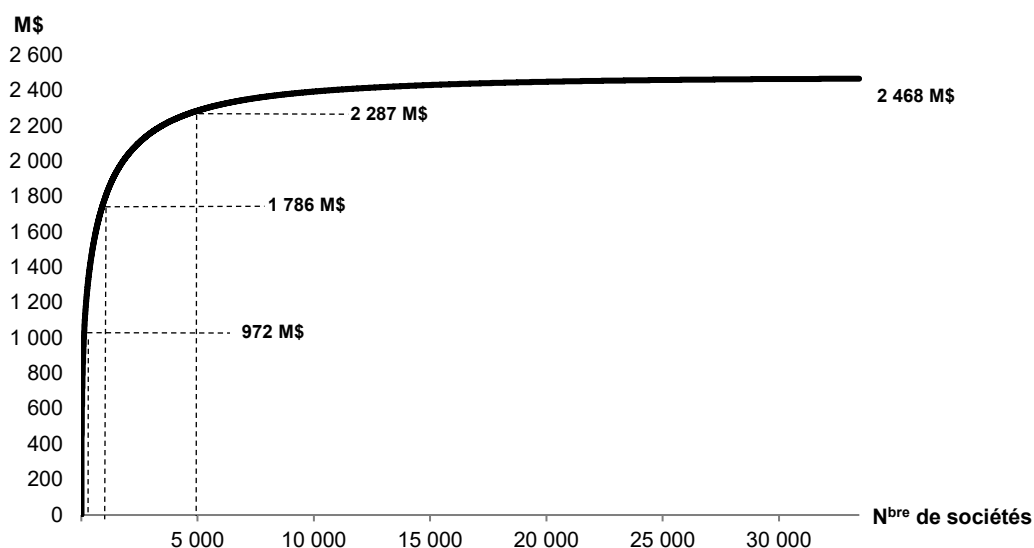
❑ Répartition des crédits d'impôt parmi les sociétés bénéficiaires

Les crédits d'impôt ont été accordés dans une proportion importante à un petit nombre de sociétés. En effet, en 2021, on observe que parmi les 33 458 sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt :

- 100 sociétés, soit moins de 1,0 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 39,4 % du montant total des crédits d'impôt (972 millions de dollars);
- 1 000 sociétés, soit 3,0 % des sociétés bénéficiaires, ont reçu 72,4 % des crédits d'impôt (1,8 milliard de dollars);
- 5 000 sociétés, soit 14,9 % des sociétés bénéficiaires, se sont vu accorder 92,7 % de l'ensemble des crédits d'impôt (2,3 milliards de dollars).

GRAPHIQUE 22

Montant des crédits d'impôt en fonction du nombre de sociétés bénéficiaires – 2021



Note : Les sociétés ont été sélectionnées selon l'ordre décroissant du montant total des crédits d'impôt reçus en 2021.

1.3.3 Le montant moyen des crédits d'impôt accordés aux sociétés

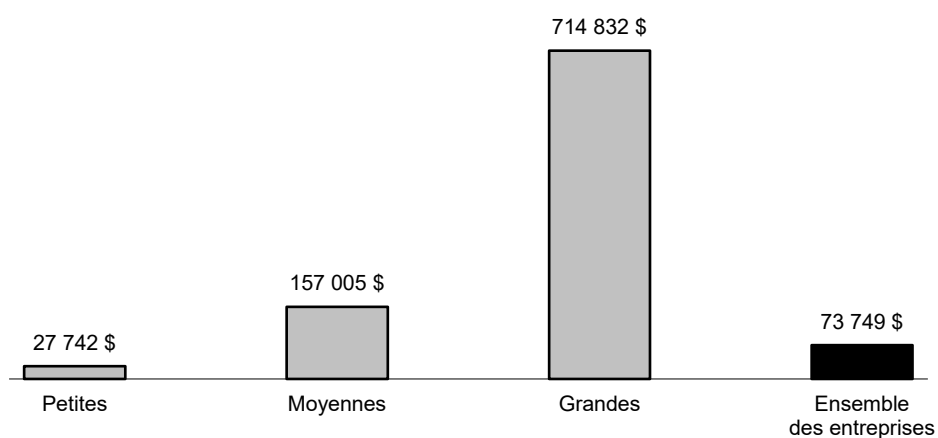
En moyenne, le montant des crédits d'impôt était de 73 749 \$ par société bénéficiaire en 2021.

☐ Le montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises

En moyenne, le montant des crédits d'impôt pour l'année 2021 était de 714 832 \$ par société bénéficiaire pour les grandes entreprises, comparativement à 27 742 \$ pour les petites entreprises et à 157 005 \$ pour les moyennes entreprises.

GRAPHIQUE 23

Montant moyen des crédits d'impôt selon la taille des entreprises – 2021



❑ Le crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique

En 2021, le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur primaire était de 59 974 \$. Les entreprises des secteurs secondaire et tertiaire avaient, quant à elles, un crédit d'impôt moyen de 67 722 \$ et de 77 393 \$, respectivement.

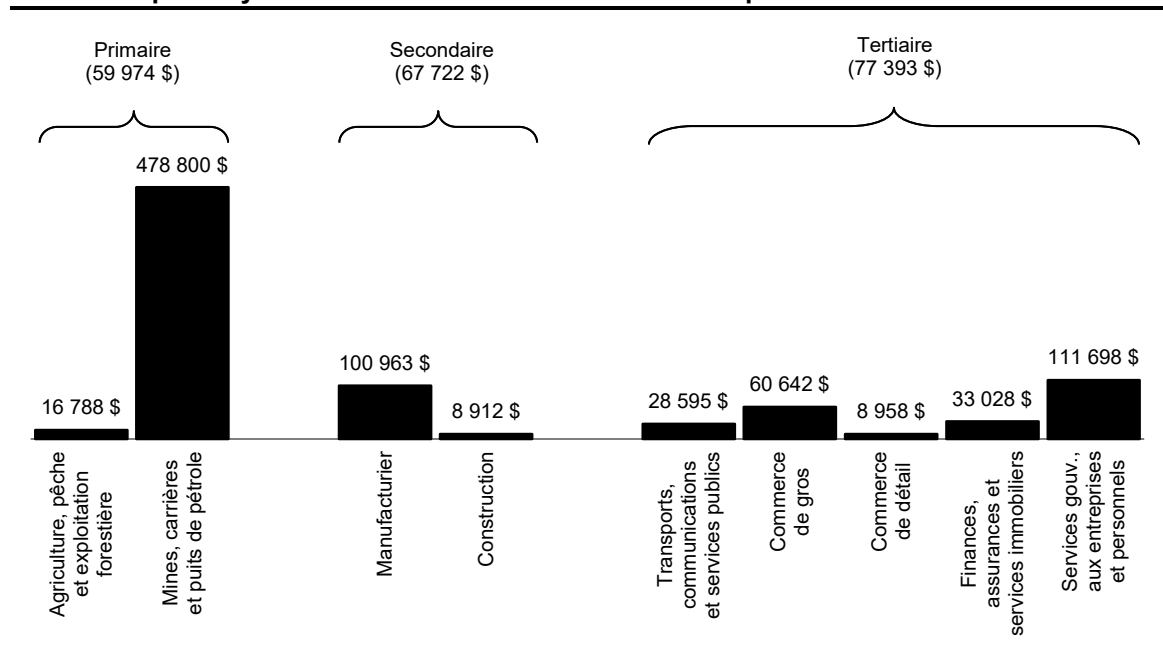
Le crédit d'impôt moyen des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était le plus élevé, avec 478 800 \$.

— Ce montant était essentiellement constitué du crédit d'impôt relatif aux ressources.

De son côté, les entreprises du secteur de la construction avaient le crédit d'impôt moyen le plus faible, avec 8 912 \$.

GRAPHIQUE 24

Crédit d'impôt moyen selon le secteur d'activité économique – 2021



1.3.4 Variation des crédits d'impôt accordés aux sociétés par rapport à 2020

En 2021, le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés ont augmenté respectivement de 9,8 % et de 11,4 % par rapport à l'année précédente.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises ayant reçu des crédits d'impôt a respectivement augmenté de 8,2 %, de 19,8 % et de 17,6 % entre 2020 et 2021.

Le montant des crédits d'impôt a, quant à lui, augmenté respectivement de 5,9 %, de 18,5 % et de 11,9 % chez les petites, les moyennes et les grandes entreprises

TABLEAU 21

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés selon la taille des entreprises – 2021

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)
Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt (en unités)	28 148	8,2	3 781	19,8	1 529	17,6	33 458	9,8
Crédits d'impôt (en M\$)	781	5,9	594	18,5	1 093	11,9	2 468	11,4

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre qu'en 2021, le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt a augmenté respectivement de 9,0 %, de 14,2 % et de 8,4 % dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

— L'augmentation la plus faible, qui était de 3,9 %, se situait dans le secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels, alors que l'augmentation la plus forte était dans le secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole (24,7 %).

En 2021, le montant des crédits d'impôt accordés aux sociétés a augmenté respectivement de 63,8 %, de 24,4 % et de 5,1 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole qui ont connu la plus forte variation de crédits d'impôt, avec une hausse de 70,0 %.

Pour leur part, les entreprises du secteur des transports, des communications et des services publics ont vu le montant de leurs crédits augmenter de 2,1 % entre 2020 et 2021.

TABLEAU 22

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Nombre	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	2 250	7,6	38	47,9
– Mines, carrières et puits de pétrole	232	24,7	111	70,0
Sous-total	2 482	9,0	149	63,8
Secteur secondaire				
– Manufacturier	5 198	10,7	525	24,2
– Construction	2 938	20,9	26	26,6
Sous-total	8 136	14,2	551	24,4
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	1 476	11,0	42	2,1
– Commerce de gros	1 754	14,3	106	36,2
– Commerce de détail	4 380	18,2	39	19,8
– Finances, assurances et services immobiliers	1 542	17,3	51	27,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	13 688	3,9	1 529	2,7
Sous-total	22 840	8,4	1 768	5,1
TOTAL	33 458	9,8	2 468	11,4

❑ Répartition selon l'objectif

En 2021, le montant des crédits d'impôt visant à encourager l'innovation, à favoriser l'investissement et à soutenir la main-d'œuvre a respectivement augmenté de 6,7 %, de 66,9 % et de 72,8 % par rapport à 2020. Le montant des crédits d'impôt destinés à promouvoir la culture a, quant à lui, diminué de 1,4 % par rapport à 2020.

- La hausse des crédits visant à favoriser l'investissement peut notamment s'expliquer par une hausse du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit d'impôt relatif à l'investissement et à l'innovation.
- La hausse des crédits visant à soutenir la main-d'œuvre s'explique notamment par la bonification du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail.

Le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt visant à soutenir la main-d'œuvre a connu la plus importante hausse, avec 230,5 %.

TABEAU 23

Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt et montant des crédits d'impôt accordés selon l'objectif – 2021

Objectif	Nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt		Crédits d'impôt	
	Unités	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Encourager l'innovation				
– Recherche scientifique et développement expérimental	3 809	1,8	426	6,6
– Nouvelle économie	1 504	–4,6	833	6,7
Sous-total	4 927	–0,7	1 259	6,7
Favoriser l'investissement				
– Régions	259	8,8	113	57,1
– Sectoriel	5 653	37,8	399	69,9
Sous-total	5 860	36,4	512	66,9
Promouvoir la culture	986	–6,0	540	–1,4
Soutenir la main-d'œuvre	19 983	230,5	105	72,8
Autres crédits d'impôt	6 366	–10,8	51	–46,8
TOTAL	33 458	9,8	2 468	11,4

1.4 La cotisation des sociétés au Fonds des services de santé

En règle générale, tous les employeurs du Québec, qu'ils soient du secteur privé ou du secteur public, paient la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), qui prend la forme d'une taxe sur la masse salariale.

La cotisation au FSS que doit payer une société est déterminée par le produit de deux éléments, soit :

- le taux de la cotisation, qui est déterminé selon la masse salariale totale consolidée de la société;
- les salaires assujettis à la cotisation, qui sont déterminés selon la masse salariale au Québec de la société.

Ainsi, le taux de la cotisation au FSS des employeurs du secteur privé varie en fonction de la masse salariale totale consolidée de la société, soit le total des salaires versés par la société et par tout employeur auquel elle est associée, même si ce dernier exerce ses activités ailleurs qu'au Québec.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, les taux en vigueur étaient :

- de 1,25 % pour les secteurs primaire et manufacturier et de 1,65 % pour les autres secteurs dans le cas d'une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- entre 1,25 % ou 1,65 % et 4,26 % selon une augmentation linéaire dans le cas d'une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 6,5 millions de dollars;
- de 4,26 % pour une masse salariale totale consolidée de 6,5 millions de dollars ou plus.

Les sociétés du secteur public paient le taux général de 4,26 %, sans égard à leur masse salariale totale consolidée.

TABEAU 24

Taux de la cotisation au Fonds des services de santé des employeurs du secteur privé – 2021

Masse salariale totale consolidée	Taux applicables pour les secteurs primaire et manufacturier	Taux applicables pour les autres secteurs
Inférieure ou égale à 1 M\$	1,25 %	1,65 %
Supérieure à 1 M\$ et inférieure à 6,5 M\$	1,25 % à 4,26 %	1,65 % à 4,26 %
Supérieure ou égale à 6,5 M\$	4,26 %	4,26 %

1.4.1 Le nombre de sociétés

En 2021, 210 056 sociétés ont payé la cotisation au FSS¹⁷. Ce nombre correspondait à 37,2 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Parmi les sociétés qui ont cotisé au FSS, 82 392 (39,2 %) étaient non imposées sur le revenu, soit 14,6 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus.

Le montant de la cotisation au FSS des sociétés non imposées s'élevait à 2,1 milliards de dollars en 2021, soit une hausse de 6,4 % par rapport à 2020. Pour les sociétés imposées, ce montant a augmenté de 19,8 %, pour s'établir à 3,3 milliards de dollars.

— Cette hausse s'explique notamment par une reprise des activités à la suite du choc initial de la pandémie de COVID-19.

TABEAU 25

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires versés au Québec et cotisation selon que les sociétés sont imposées ou non – 2021
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	127 664	5,0	82 392	-4,8	210 056	0,9
Salaires versés par les sociétés faisant des affaires au Québec seulement	65 364	16,6	45 527	8,4	110 891	13,1
Salaires versés au Québec par les sociétés faisant des affaires au Québec et ailleurs	31 835	24,5	13 123	0,7	44 959	16,4
Total des salaires versés au Québec	97 199	19,1	58 651	6,6	155 850	14,1
Cotisation au Fonds des services de santé	3 253	19,8	2 074	6,4	5 327	14,2

¹⁷ Parmi les sociétés qui ne paient pas la cotisation des employeurs au FSS, on trouve notamment des sociétés de portefeuille qui ne versent aucun salaire au Québec ainsi que des sociétés dont les employés sont également actionnaires et ne sont rémunérés que par le versement de dividendes.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, le nombre de petites entreprises qui ont versé une cotisation au FSS était de 195 330 (93,0 %), ce qui correspondait à 36,0 % des petites entreprises du Québec.

Le nombre d'entreprises de taille moyenne qui ont cotisé au FSS était de 9 904, ce qui représentait 4,7 % du nombre total d'entreprises cotisant au FSS. Ainsi, 66,7 % de l'ensemble des moyennes entreprises ayant transmis une déclaration de revenus ont payé une cotisation au FSS.

Pour sa part, le nombre de grandes entreprises cotisant au FSS était de 4 822, soit une proportion de 2,3 %. Ce nombre représentait 64,4 % des grandes entreprises ayant produit une déclaration de revenus.

TABLEAU 26

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2021

Taille des entreprises	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés	
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)	
Petites	195 330	93,0	542 249	36,0	
Moyennes	9 904	4,7	14 858	66,7	
Grandes	4 822	2,3	7 492	64,4	
TOTAL	210 056	100,0	564 599	37,2	

(1) Fonds des services de santé.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, 152 366 sociétés qui ont payé une cotisation au FSS, soit une proportion de 72,5 %, provenaient du secteur tertiaire. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient 5,6 % et 21,8 % du nombre total de sociétés cotisant au FSS.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels ayant cotisé au FSS étaient au nombre de 87 557, ce qui représentait une proportion de 41,7 % de l'ensemble des sociétés ayant versé une cotisation au FSS.

De plus, 56,8 % des entreprises du secteur manufacturier ont payé une cotisation au FSS, alors que seulement 9,2 % des entreprises du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers ont cotisé au FSS.

TABLEAU 27

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾		Nombre total de sociétés	Part des sociétés cotisant au FSS ⁽¹⁾ p/r au nombre total de sociétés
	Unités	Part (%)	Unités	Part (%)
Secteur primaire				
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	11 352	5,4	20 901	54,3
– Mines, carrières et puits de pétrole	450	0,2	1 225	36,7
Sous-total	11 802	5,6	22 126	53,3
Secteur secondaire				
– Manufacturier	13 927	6,6	24 535	56,8
– Construction	31 961	15,2	59 357	53,8
Sous-total	45 888	21,8	83 892	54,7
Secteur tertiaire				
– Transports, communications et services publics	14 743	7,0	29 041	50,8
– Commerce de gros	10 219	4,9	21 095	48,4
– Commerce de détail	26 592	12,7	47 092	56,5
– Finances, assurances et services immobiliers	13 255	6,3	143 981	9,2
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	87 557	41,7	217 372	40,3
Sous-total	152 366	72,5	458 581	33,2
TOTAL	210 056	100,0	564 599	37,2

(1) Fonds des services de santé.

1.4.2 Les salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé

L'assiette fiscale de la cotisation au FSS correspond au salaire versé au Québec à un employé, soit le revenu brut d'emploi pour l'application de l'impôt sur le revenu. Il comprend notamment les traitements, les avantages imposables, les commissions et tout paiement semblable fait à un employé¹⁸.

En 2021, les salaires versés au Québec assujettis à la cotisation au FSS des sociétés s'élevaient à 155,8 milliards de dollars. De plus, la masse salariale moyenne assujettie à la cotisation au FSS était de 741 944 \$ par société.

Les salaires versés par les sociétés non imposées sur le revenu, qui comptent pour 37,6 % de l'assiette fiscale, ont augmenté de 6,6 % par rapport à 2020. Les salaires versés par les sociétés imposées ont, quant à eux, augmenté de 19,1 % entre 2020 et 2021.

— Cette hausse s'explique notamment par une reprise des activités à la suite du choc initial de la pandémie de COVID-19.

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, les petites entreprises ont versé 34,7 % (54,1 milliards de dollars) des salaires assujettis à la cotisation au FSS, soit une proportion inférieure à celle des grandes entreprises, qui s'est établie à 47,3 % (73,7 milliards de dollars). De plus, 18,0 % (28,0 milliards de dollars) des salaires versés au Québec étaient attribuables aux moyennes entreprises.

La forte représentation des grandes entreprises dans les salaires versés au Québec, lesquelles ne totalisaient que 2,3 % des sociétés ayant cotisé au FSS en 2021, s'explique par leur masse salariale moyenne plus élevée que celle des entreprises de taille inférieure.

— En effet, les salaires versés par les entreprises qui ont payé une cotisation au FSS étaient, en moyenne, de 15,3 millions de dollars par société pour les grandes entreprises, comparativement à 2,8 millions de dollars pour les moyennes entreprises et à 276 850 \$ pour les petites entreprises.

¹⁸ Il est à noter qu'en matière de détermination de l'assiette fiscale de la cotisation au FSS, le terme « salaire » ne comprend pas les prestations d'assurance salaire provenant d'un régime d'assurance salaire auquel un employeur a cotisé, les sommes versées par un fiduciaire d'une fiducie pour employés ou d'un régime d'intéressement et les sommes versées par un dépositaire d'un régime de prestations aux employés.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

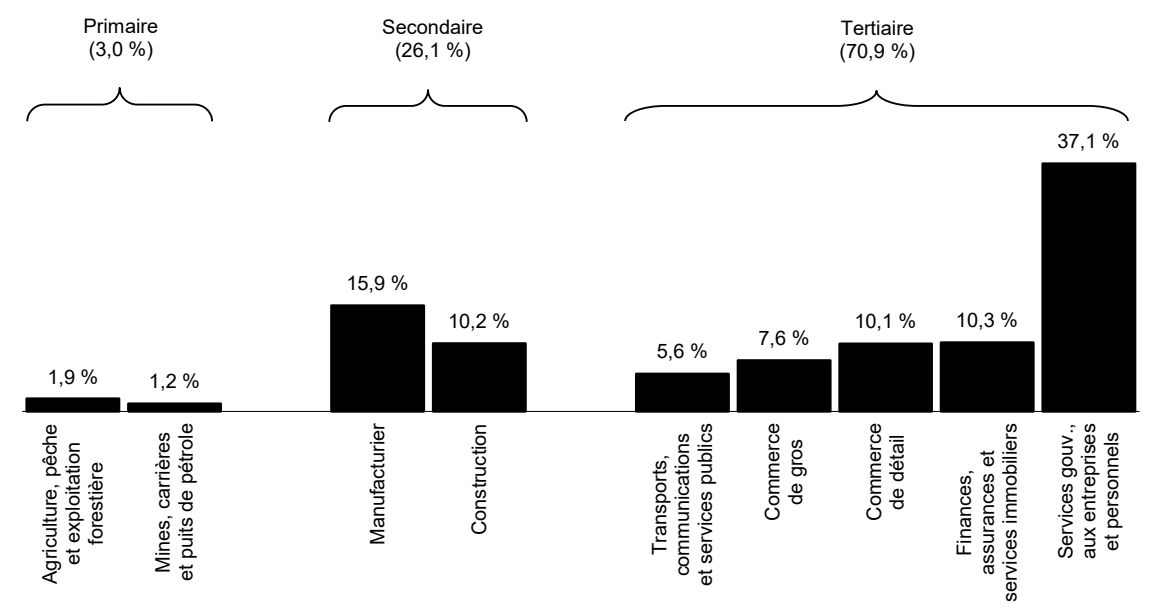
En 2021, 70,9 % des salaires assujettis à la cotisation au FSS provenaient des entreprises du secteur tertiaire.

Les entreprises du secteur secondaire ont versé, quant à elles, 26,1 % des salaires globaux au Québec, dont la plus grande partie l'a été par les entreprises du secteur manufacturier (15,9 % des salaires globaux). Finalement, 3,0 % des salaires ont été versés par des entreprises du secteur primaire.

En moyenne, en ce qui concerne les sociétés ayant cotisé au FSS, la masse salariale assujettie à la cotisation était de 402 219 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 885 486 \$ pour celles du secteur secondaire et de 725 028 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

GRAPHIQUE 25

Répartition des salaires assujettis à la cotisation au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021



1.4.3 Le montant de la cotisation au Fonds des services de santé

Le montant total de la cotisation des sociétés au FSS s'élevait à 5,3 milliards de dollars en 2021.

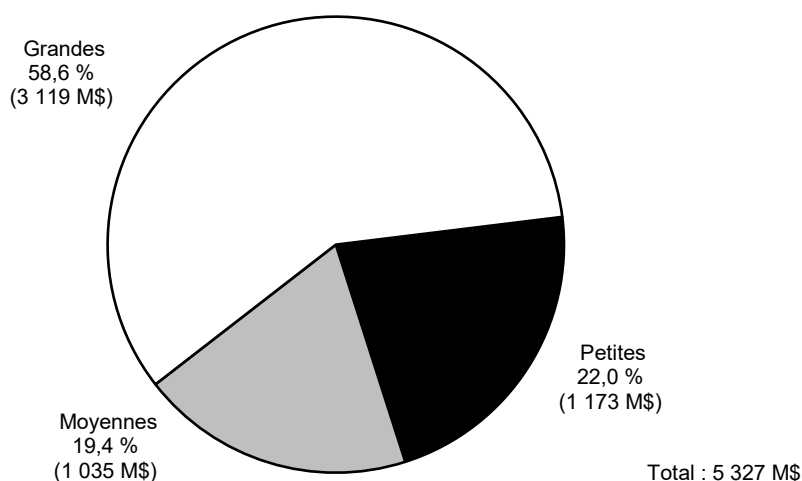
❑ Répartition selon la taille des entreprises

Pour 2021, plus de la moitié de la cotisation des sociétés au FSS a été payée par les grandes entreprises (58,6 %). La part des petites entreprises était de 22,0 % et celle des moyennes entreprises était de 19,4 %.

La part des cotisations payées attribuables aux grandes entreprises était plus élevée que la part des salaires versés par ces dernières (47,3 %) en raison du taux de cotisation plus élevé qui leur est applicable. L'inverse était vrai pour les petites entreprises.

GRAPHIQUE 26

Cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2021



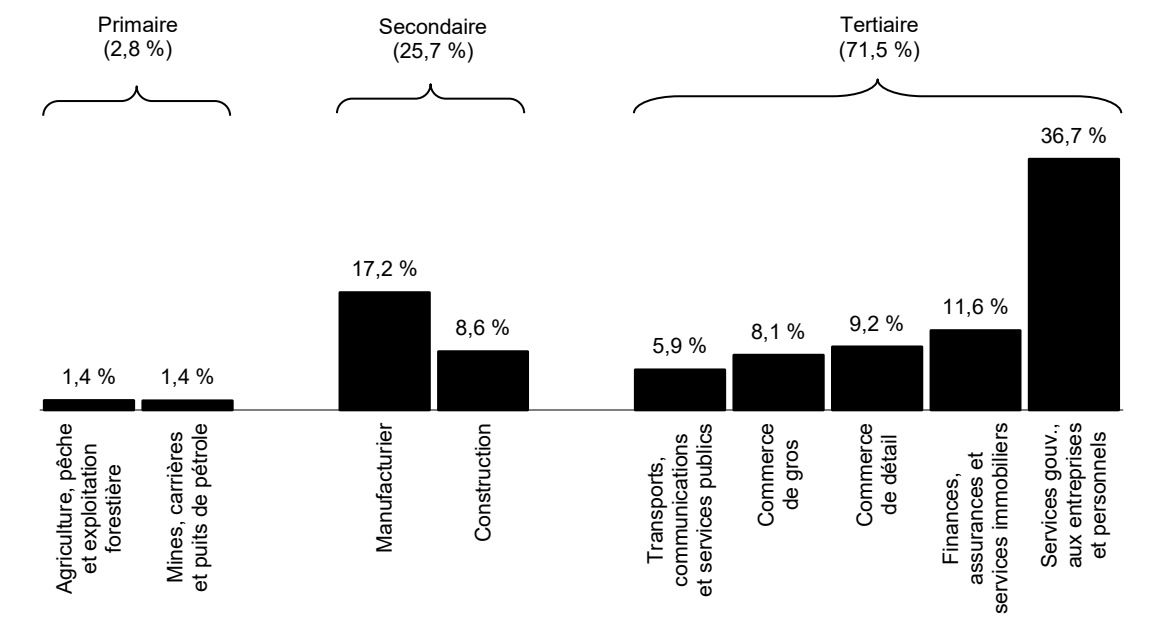
❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Les entreprises du secteur tertiaire ont payé 71,5 % des cotisations au FSS en 2021, soit 3,8 milliards de dollars. Pour ce secteur, près de la moitié des cotisations étaient attribuables aux entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels (36,7 %).

Pour ce qui est des entreprises du secteur secondaire, les cotisations au FSS ont totalisé 25,7 % du total, soit 1,4 milliard de dollars. Pour leur part, les entreprises du secteur primaire ont payé des cotisations au FSS représentant 2,8 % du total, soit 147 millions de dollars.

GRAPHIQUE 27

Répartition de la cotisation des entreprises au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021



❑ Répartition selon la taille des entreprises et le taux de cotisation au Fonds des services de santé

Lorsque la cotisation au FSS est décomposée en fonction de trois paliers de cotisation (taux inférieurs, taux intermédiaires et taux général [4,26 %]), il apparaît qu'en 2021 :

- 10,1 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 537 millions de dollars, a été payée par des sociétés bénéficiant d'un des taux inférieurs et ayant donc une masse salariale totale consolidée de 1 million de dollars ou moins;
- 15,9 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 848 millions de dollars, a été payée par des sociétés assujetties à un taux intermédiaire, ces sociétés ayant une masse salariale totale consolidée supérieure à 1 million de dollars et inférieure à 6,5 millions de dollars;
- 74,0 % de la cotisation des sociétés au FSS, soit 3,9 milliards de dollars, a été payée sur la base du taux le plus élevé de 4,26 %, soit le taux applicable à une masse salariale totale consolidée de 6,5 millions de dollars ou plus.

TABLEAU 28

Cotisation au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises et le taux de cotisation – 2021

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)
Taux inférieurs	514	43,8	18	1,7	5	0,1	537	10,1
Taux intermédiaires	442	37,7	312	30,1	94	3,0	848	15,9
Taux général	216	18,4	706	68,2	3 020	96,8	3 942	74,0
TOTAL	1 173	100,0	1 035	100,0	3 119	100,0	5 327	100,0

1.4.4 La cotisation moyenne des sociétés au Fonds des services de santé

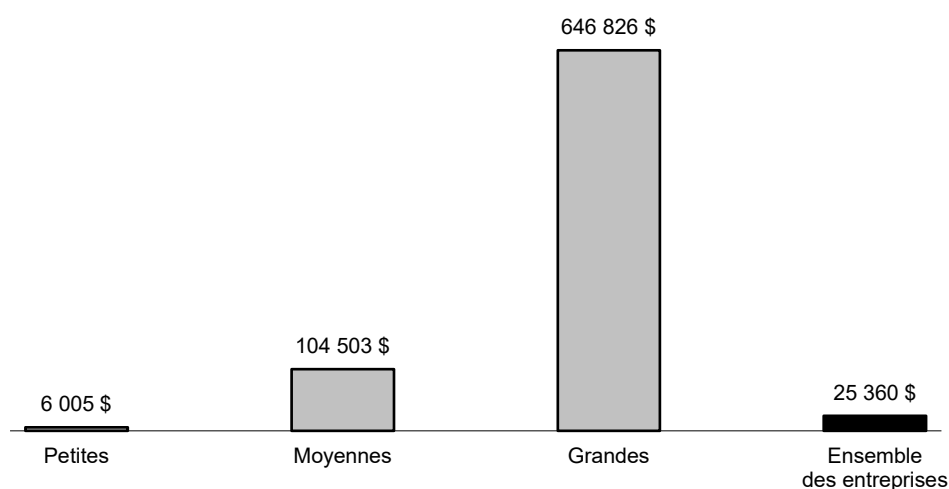
En moyenne, le montant de la cotisation des sociétés au FSS était de 25 360 \$ par société en 2021.

☐ Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises

En 2021, la cotisation moyenne au FSS par société ayant payé la cotisation était de 6 005 \$ pour les petites entreprises, de 104 503 \$ pour les moyennes et de 646 826 \$ pour les grandes.

GRAPHIQUE 28

Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon la taille des entreprises – 2021



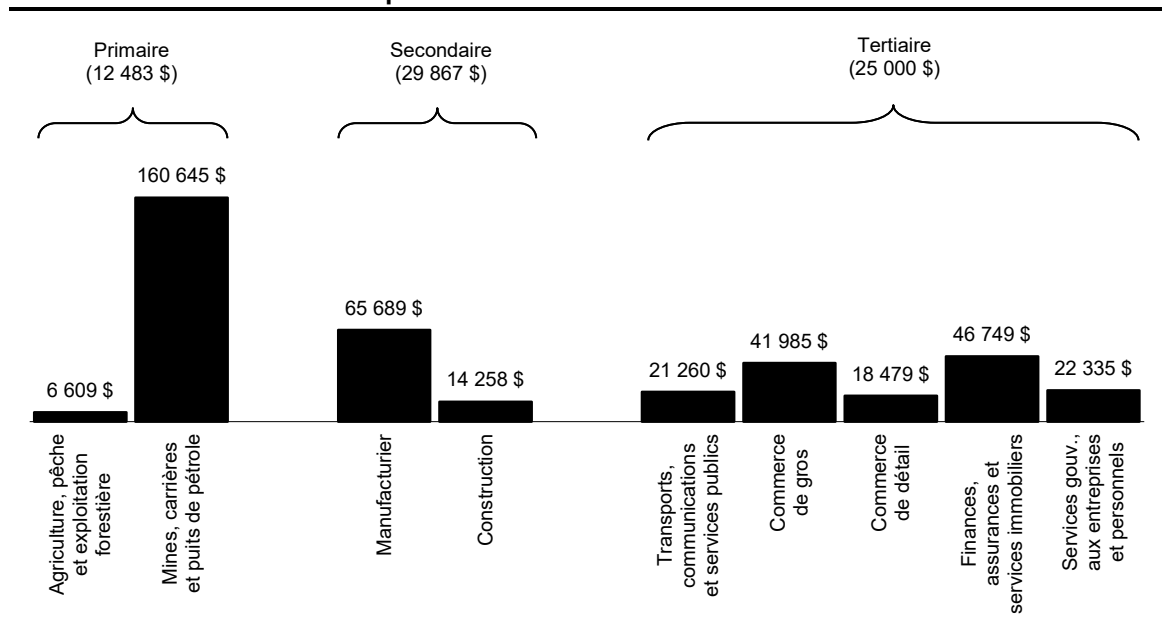
❑ Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique

En moyenne, parmi les sociétés ayant cotisé au FSS, la cotisation était de 12 483 \$ pour les entreprises du secteur primaire, de 29 867 \$ pour celles du secteur secondaire et de 25 000 \$ pour les entreprises du secteur tertiaire.

La cotisation moyenne au FSS des entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole était la plus élevée, avec 160 645 \$, alors que la cotisation moyenne au FSS des entreprises du secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière était la plus faible, avec 6 609 \$.

GRAPHIQUE 29

Cotisation moyenne au Fonds des services de santé selon le secteur d'activité économique – 2021



1.4.5 La variation de la cotisation des sociétés au Fonds des services de santé par rapport à 2020

En 2021, le nombre de sociétés qui ont payé la cotisation au FSS a augmenté de 0,9 % par rapport à l'année précédente.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont pour leur part augmenté de 14,1 %, alors que la cotisation pour l'ensemble des entreprises au FSS a augmenté de 14,2 % en raison des hausses de cotisation des petites, moyennes et grandes entreprises.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2020 et 2021, le nombre de petites, de moyennes et de grandes entreprises cotisant au FSS a respectivement augmenté de 0,4 %, de 7,8 % et de 11,4 %.

Les salaires assujettis à la cotisation au FSS ont augmenté de 12,3 % pour les petites entreprises, de 12,6 % pour les moyennes et de 16,0 % pour les grandes.

Les cotisations au FSS des petites, moyennes et grandes entreprises ont respectivement augmenté de 11,9 %, de 11,8 % et 15,9 % entre 2020 et 2021.

TABLEAU 29

Nombre d'entreprises cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon la taille des entreprises – 2021 (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des entreprises	
	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)
Nombre d'entreprises (en unités)	195 330	0,4	9 904	7,8	4 822	11,4	210 056	0,9
Salaires assujettis	54 077	12,3	28 029	12,6	73 744	16,0	155 850	14,1
Cotisation au Fonds des services de santé	1 173	11,9	1 035	11,8	3 119	15,9	5 327	14,2

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

La répartition selon le secteur d'activité économique montre que le nombre de sociétés cotisant au FSS a augmenté de 1,1 % dans le secteur primaire, de 2,2 % dans le secteur secondaire et de 0,5 % dans le secteur tertiaire.

En 2021, la cotisation des sociétés au FSS a augmenté respectivement de 7,2 %, de 13,5 % et de 14,7 % par rapport à l'année précédente pour les entreprises des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Ce sont les sociétés du secteur des finances, des assurances et des services immobiliers qui ont connu la plus forte variation de cotisation au FSS, avec une hausse de 28,1 %.

TABLEAU 30

Nombre de sociétés cotisant au Fonds des services de santé, salaires assujettis et cotisation selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés		Salaires assujettis		Cotisation au Fonds des services de santé	
	Unités	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	11 352	0,8	2 948	10,6	75	11,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	450	8,4	1 799	3,7	72	3,1
Sous-total	11 802	1,1	4 747	7,9	147	7,2
Secteur secondaire						
– Manufacturier	13 927	1,8	24 745	10,0	915	9,7
– Construction	31 961	2,4	15 888	20,5	456	21,9
Sous-total	45 888	2,2	40 633	13,9	1 371	13,5
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	14 743	2,0	8 793	5,9	313	4,5
– Commerce de gros	10 219	–1,9	11 873	10,6	429	10,7
– Commerce de détail	26 592	–0,6	15 813	11,3	491	12,2
– Finances, assurances et services immobiliers	13 255	3,3	16 103	26,9	620	28,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	87 557	0,5	57 886	14,4	1 956	14,2
Sous-total	152 366	0,5	110 470	14,4	3 809	14,7
TOTAL	210 056	0,9	155 850	14,1	5 327	14,2

2. UN PORTRAIT STATISTIQUE DES AUTRES PRÉLÈVEMENTS EFFECTUÉS AUPRÈS DES SOCIÉTÉS ET VISANT CERTAINS SECTEURS SPÉCIFIQUES

Des sociétés exerçant leurs activités dans des secteurs spécifiques sont assujetties à d'autres prélèvements, en plus de l'impôt sur le revenu et de la cotisation au Fonds des services de santé, dont :

- la taxe sur le capital des sociétés d'assurance;
- la taxe compensatoire des institutions financières;
- la taxe sur les services publics;
- les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles (l'impôt minier et les recettes forestières).

2.1 La taxe sur le capital des sociétés d'assurance

Les sociétés d'assurance sont assujetties à la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec établies dans les contrats d'assurance.

En 2021, le taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance applicable sur les primes d'assurance de personnes et sur les primes d'assurance de dommages était de 3 %.

Une société qui recevait des primes relativement à une entreprise d'assurance maritime océanique au Québec devait payer, à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, la moins élevée des taxes suivantes :

- une taxe égale à 5 % de la proportion de son bénéfice d'exploitation qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique, pour la période où elle exploite cette entreprise au Canada, proportion qui correspond au rapport entre les primes nettes souscrites au Québec et celles souscrites au Canada pendant cette période relativement à cette entreprise;
- une taxe égale à 3 % de toute prime payable qui provient de son entreprise d'assurance maritime océanique et qui se rapporte à des affaires faites au Québec.

Une société qui exploitait une entreprise d'assurance maritime autre qu'une entreprise d'assurance maritime océanique visée au paragraphe précédent devait payer, également à titre de taxe sur le capital des sociétés d'assurance, un montant égal à 3 % des primes payables qui se rapportent à des affaires faites au Québec.

TABEAU 31

Taux de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance – 2021

Assiette	Taux
Primes d'assurance de personnes	3 %
Primes d'assurance de dommages	3 %
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	3 % ou 5 %

2.1.1 Le nombre de sociétés

En 2021, 287 sociétés d'assurance ont payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, laquelle est calculée en fonction des primes payables au Québec.

— Parmi ces sociétés, 193 (67,2 %) étaient imposées à l'impôt sur le revenu des sociétés.

TABEAU 32

Nombre de sociétés payant la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, primes d'assurance et taxe sur le capital selon que les sociétés sont imposées ou non – 2021
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées	Sociétés non imposées	Ensemble des sociétés
Nombre de sociétés (en unités)	193	94	287
Primes d'assurance de personnes	15 395	1 502	16 897
Primes d'assurance de dommages	13 140	1 135	14 275
Primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	d. c.	d. c.	51
Taxe sur le capital des sociétés d'assurance	857	80	937

d. c. : Donnée confidentielle.

2.1.2 Les primes d'assurance payables au Québec

En 2021, les primes d'assurance de personnes s'élevaient à 16,9 milliards de dollars, les primes d'assurance de dommages s'élevaient à 14,3 milliards de dollars, et les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime s'élevaient à 51 millions de dollars.

2.1.3 Le montant de la taxe sur le capital des sociétés d'assurance

La taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec s'élevait à 937 millions de dollars en 2021, soit :

- 507 millions de dollars attribuables à la taxe sur les primes d'assurance de personnes payée par 104 sociétés d'assurance;
- 428 millions de dollars provenant de la taxe sur les primes d'assurance de dommages payée par 129 sociétés d'assurance;
- 2 millions de dollars représentant la taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime payée par 24 sociétés d'assurance;
- 0,04 million de dollars attribuables à la taxe minimale¹⁹ ou à la taxe sur des primes d'assurance indéterminées²⁰.

¹⁹ Pour chaque année d'imposition, une société d'assurance doit payer, à titre de taxe sur le capital sur les primes qui lui sont payables et les primes taxables qui lui sont versées, une somme qui ne doit pas être inférieure au montant minimal de la taxe. Cette taxe minimale est déterminée en fonction du type de société d'assurance et en fonction des primes, selon qu'elles sont payables ou taxables.

²⁰ Dans la déclaration de revenus, certaines sociétés d'assurance n'inscrivent que le total de la taxe sur le capital à payer (ligne 434) et n'inscrivent pas sur quel type de prime est prélevée la taxe (lignes 432aa, 432b et 433). Ainsi, pour ces sociétés, il est impossible de décomposer la taxe en fonction des différentes primes d'assurance.

TABLEAU 33

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance au Québec – 2021

	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités		M\$	Part (%)
Taxe sur les primes d'assurance de personnes	104		507	54,1
Taxe sur les primes d'assurance de dommages	129		428	45,7
Taxe sur les primes d'assurance maritime océanique ou d'assurance maritime	24		2	0,2
Taxe minimale et taxe sur des primes d'assurance indéterminées	71		0,04	0,005
TOTAL	287		937	100,0

Note : Une société d'assurance peut payer plus d'une taxe, en fonction des primes d'assurance. Le total du nombre de sociétés ne correspond donc pas à la somme des éléments.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

Les 206 grandes entreprises, qui représentaient 71,8 % des entreprises ayant payé la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, ont versé 98,0 % du total, soit un montant de 918 millions de dollars.

Pour leur part, les petites et les moyennes entreprises ont versé respectivement 1,2 % et 0,8 % de la taxe totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 17,8 % et 10,5 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 34

Taxe sur le capital des sociétés d'assurance selon la taille des entreprises – 2021

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	51	17,8	11	1,2
Moyennes	30	10,5	7	0,8
Grandes	206	71,8	918	98,0
TOTAL	287	100,0	937	100,0

2.2 La taxe compensatoire des institutions financières

Une société qui était, à un moment donné de son année d'imposition 2021, une institution financière devait payer la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF). Les taux de taxation varient en fonction du type d'institution financière et de l'assiette taxable.

TABLEAU 35

Paramètres de la taxe compensatoire des institutions financières – 2021

Type d'institution financière	Assiette taxable	Plafond des salaires versés	Taux applicable
Banque, société de prêts, société de fiducie ou société faisant le commerce de valeurs mobilières ⁽¹⁾	Salaires versés	1,1 G\$	4,14 %
Société d'assurance ou ordre professionnel	Primes d'assurance ⁽²⁾	Aucun plafond	0,48 %
Caisse d'épargne et de crédit	Salaires versés	550 M\$	3,26 %
Institution financière comprise dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽³⁾	Salaires versés	275 M\$	1,32 % ⁽⁴⁾

(1) À l'exception d'une société de prêts indépendante, d'une société de fiducie indépendante et d'une société indépendante faisant le commerce de valeurs mobilières. Ces dernières sont assujetties à la taxe compensatoire des institutions financières calculée sur les salaires versés selon les paramètres applicables aux autres institutions financières. Pour être une telle société « indépendante », la société ne doit pas être associée à une banque, à une caisse d'épargne et de crédit ou à une société d'assurance.

(2) Y compris les sommes établies à l'égard des fonds d'assurance.

(3) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

(4) Taux applicable si la société a choisi d'être considérée comme une institution financière en vertu du paragraphe 1 de l'article 150 de la Loi sur la taxe d'accise. Dans le cas contraire, elle n'a pas à payer de taxe compensatoire.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, le montant de la TCIF prélevé auprès de 719 sociétés totalisait 385 millions de dollars.

Les 143 petites entreprises, qui représentaient 19,9 % des entreprises ayant payé la TCIF, ont versé 0,7 % du total, soit un montant de 3 millions de dollars.

Pour leur part, les moyennes et les grandes entreprises ont versé respectivement 0,4 % et 98,9 % de la TCIF totale perçue par le gouvernement, alors qu'elles représentaient 8,6 % et 71,5 % des sociétés assujetties à cette taxe.

TABLEAU 36

Taxe compensatoire des institutions financières selon la taille des entreprises – 2021

Taille des entreprises	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Petites	143	19,9	3	0,7
Moyennes	62	8,6	2	0,4
Grandes	514	71,5	380	98,9
TOTAL	719	100,0	385	100,0

❑ Répartition selon le type d'institution financière

En 2021, les 719 institutions financières payant la TCIF, qui ont versé un total de 385 millions de dollars, peuvent être réparties en quatre types :

- 95 banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie ou sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières, qui représentaient 13,2 % des sociétés ayant payé la TCIF, ont versé 44,2 % du total (170 millions de dollars);
- 216 caisses d'épargne et de crédit, représentant 30,0 % des entreprises, ont payé 12,9 % de la TCIF totale (50 millions de dollars);
- 206 sociétés d'assurance ou ordres professionnels (28,7 %) ont versé 38,1 % du montant total de la TCIF (147 millions de dollars);
- 202 institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne »²¹ (28,1 %) ont payé 4,8 % de la TCIF totale (18 millions de dollars).

TABLEAU 37

Taxe compensatoire des institutions financières selon le type d'institutions financières – 2021

Type d'institution financière	Nombre de sociétés		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Banques, sociétés de prêts, sociétés de fiducie et sociétés faisant le commerce de valeurs mobilières	95	13,2	170	44,2
Caisses d'épargne et de crédit	216	30,0	50	12,9
Sociétés d'assurance et ordres professionnels	206	28,7	147	38,1
Institutions financières comprises dans la catégorie « Toute autre personne » ⁽¹⁾	202	28,1	18	4,8
TOTAL	719	100,0	385	100,0

(1) À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

²¹ À l'exclusion d'une société d'assurance et d'un ordre professionnel qui a créé un fonds d'assurance en vertu de l'article 86.1 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

2.3 La taxe sur les services publics

En 2021, une société qui exploitait un réseau dont certains immeubles étaient situés au Québec et n'étaient pas portés au rôle d'évaluation foncière d'une municipalité était assujettie à la taxe sur les services publics (TSP). Il s'agit d'un prélèvement sur le droit conféré aux producteurs de services publics pour installer leur réseau sur le territoire québécois.

La TSP est calculée en fonction de la valeur nette des actifs faisant partie d'un réseau de télécommunications, d'un réseau de distribution de gaz ou d'un réseau de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique.

Les taux de taxation varient en fonction du type de réseau et de la valeur nette des actifs.

TABLEAU 38

Taux de la taxe sur les services publics – 2021

Type de réseau	Valeur nette des actifs	
	Première tranche de 750 M\$	Tranche excédant 750 M\$
Électricité	0,20 %	0,55 %
Télécommunications ⁽¹⁾	0,70 %	0,70 %
Gaz	0,75 %	1,50 %

(1) Les taux s'appliquent sur la valeur nette des actifs acquis ou loués après 2005. Pour la valeur nette des actifs acquis ou loués avant 2006, le taux applicable est de 10,5 % sur la tranche excédant 750 M\$.

❑ Répartition selon le type de réseau

En 2021, 40 sociétés exploitaient des réseaux assujettis à la TSP. Ces sociétés ont versé un montant de 352 millions de dollars au gouvernement.

- Parmi celles-ci, 60,0 % exploitaient des réseaux de télécommunications ou de distribution de gaz. Ces sociétés ont versé 36 millions de dollars.
- Les 16 sociétés exploitant des réseaux de production, de transmission ou de distribution d'énergie électrique ont versé à elles seules 316 millions de dollars, soit 89,8 % de la somme totale de la TSP versée par l'ensemble des sociétés.

TABLEAU 39

Taxe sur les services publics selon le type de réseau – 2021

Type de réseau	Nombre d'entreprises		Montant	
	Unités	Part (%)	M\$	Part (%)
Électricité	16	40,0	316	89,8
Télécommunications et gaz	24	60,0	36	10,2
TOTAL	40	100,0	352	100,0

2.4 Les prélèvements applicables à certaines ressources naturelles

Des prélèvements applicables à l'exploitation de certaines ressources naturelles sur son territoire permettent à l'État québécois de percevoir des revenus additionnels. Ces revenus proviennent notamment de l'impôt minier et des recettes forestières.

2.4.1 L'impôt minier

Une entreprise qui effectue des travaux d'exploitation minière dans une mine ou sur un terrain situé au Québec au cours d'un exercice financier a l'obligation de payer les droits relatifs à l'impôt minier.

Dans le régime d'impôt minier, un impôt minier minimum et des taux progressifs à l'égard de l'impôt minier sur le profit annuel s'appliquent selon la situation de l'exploitant. Les taux relatifs à l'impôt minier minimum correspondent à :

- 1 % à l'égard des premiers 80 millions de dollars de la valeur de la production à la tête du puits;
- 4 % à l'égard de la valeur de la production à la tête du puits excédant 80 millions de dollars.

Les taux progressifs relatifs à l'impôt minier s'appliquent à la partie du profit annuel d'un exploitant déterminé selon sa marge bénéficiaire, selon ce qui suit :

- 16 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui n'excède pas 35 %;
- 22 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire supérieure à 35 %, mais n'excédant pas 50 %;
- 28 % pour la partie relative à sa marge bénéficiaire qui excède 50 %.

Sommairement, une société établit son profit annuel en soustrayant de l'ensemble des bénéfices annuels à l'égard de chaque mine qu'elle exploite certaines dépenses et allocations, notamment l'allocation pour exploration et l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production. La méthode de calcul du bénéfice annuel d'un exploitant s'appuie sur une approche « mine par mine ».

- Ainsi, les pertes relatives à une mine ne peuvent pas réduire le bénéfice d'une autre mine.

Le bénéfice annuel d'un exploitant à l'égard d'une mine correspond sommairement à la partie de la valeur brute de la production annuelle à l'exploitation de cette mine de laquelle est soustrait un ensemble de dépenses et d'allocations, dont l'allocation pour amortissement ainsi que l'allocation pour traitement.

De plus, sous réserve de certaines règles particulières, le régime prévoit également un crédit de droits remboursable pour perte lorsqu'un exploitant réalise une perte annuelle pour un exercice financier.

- Ce crédit, dont le taux est de 16 %, est une aide à l'exploration, à la mise en valeur et à l'aménagement minier avant production.

Le Québec compte un petit nombre de sociétés productrices et un nombre plus important de sociétés d'exploration minière. En 2021, 180 sociétés exploraient le territoire québécois pour découvrir des ressources minières, alors que 25 exploitaient un gisement.

Par ailleurs, toujours en 2021, les sociétés d'exploration avaient un déficit net après allocations de 90 millions de dollars, tandis que le profit net après allocations des sociétés productrices était de 5,1 milliards de dollars.

TABLEAU 40

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Nombre total de sociétés (unités)	Profit net après allocations	Droits miniers nets payés
Sociétés d'exploration	180	–90	0,001
Sociétés productrices	25	5 115	911
TOTAL	205	5 025	911

❑ Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières

En 2021, le total des valeurs brutes de la production annuelle et celui des coûts de production globaux admissibles attribuables à une mine ont été respectivement de 14,0 milliards de dollars et de 7,0 milliards de dollars. Ainsi, le bénéfice net avant allocations s'est établi à 7,1 milliards de dollars au cours de la période.

Les allocations dont peuvent se prévaloir les sociétés dans le calcul de leur bénéfice annuel ou dans le calcul de leur profit annuel se sont établies à 2,1 milliards de dollars. De cette somme :

- l'allocation pour amortissement s'est élevée à 1,0 milliard de dollars;
- l'allocation pour traitement a totalisé 610 millions de dollars.

En raison de ces allocations, soustraites du bénéfice net avant allocations, les sociétés minières ont généré un profit minier de 5,0 milliards de dollars en 2021. Par ailleurs, les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières étaient de 911 millions de dollars cette année-là.

TABLEAU 41

Statistiques fiscales détaillées des sociétés minières – 2021

	Nombre de sociétés (unités)	Montant (M\$)
Nombre de déclarations	205	
Impôt minier		
Valeur brute de la production annuelle	22	14 039
Coûts de production globaux admissibles	25	-6 973
Bénéfice net avant allocations	45	7 066
Allocation pour amortissement	17	-1 019
Allocation pour traitement	19	-610
Allocation pour aménagement et mise en valeur après production	d. c.	d. c.
Allocation pour aménagement et mise en valeur avant production	d. c.	d. c.
Allocation pour exploration	79	-68
Dépenses de recherche scientifique et développement expérimental	d. c.	d. c.
Dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration	41	-29
Allocation supplémentaire pour amortissement	d. c.	d. c.
Allocation pour consultation auprès des communautés	d. c.	d. c.
Dons	d. c.	d. c.
Allocation additionnelle pour exploration	—	—
Allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois	—	—
Allocation pour certification en développement durable	—	—
Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier	—	—
Profit annuel	118	5 025
Droits miniers	22	919
Crédit de droits remboursable pour perte	77	9
Droits miniers nets payés	99	911

d. c. : Donnée confidentielle.

— : Valeur nulle.

2.4.2 Les recettes forestières

Au Québec, en 2021, une entreprise effectuant la coupe et la récolte de bois sur les terres publiques était généralement tenue d'acquitter différents droits au gouvernement, notamment les redevances forestières.

Depuis la mise en place du nouveau régime forestier le 1^{er} avril 2013, les bénéficiaires de garantie d'approvisionnement doivent acquitter une redevance annuelle au gouvernement en retour du droit d'achat prioritaire qui leur est conféré. En 2021, cette redevance était fixée à 18 % de la valeur des bois garantis selon le prix moyen facturé au bénéficiaire au cours d'une période de référence.

— Le prix est déterminé à partir des résultats des ventes aux enchères sur le marché libre, en tenant compte notamment des caractéristiques de la ressource et des conditions de marché.

Les entreprises étaient également assujetties à une taxe de 10 % sur leurs revenus nets tirés d'opérations forestières au Québec, si ces derniers dépassaient 65 000 \$ au cours de l'année d'imposition. Cette taxe est applicable peu importe que les revenus proviennent de terres publiques ou privées.

Pour l'année 2021, les recettes forestières provenant des sociétés étaient de 466 millions de dollars, soit :

- 361 millions de dollars attribuables aux redevances forestières (77,4 %);
- 105 millions de dollars provenant de la taxe sur les opérations forestières²² (22,6 %).

TABLERAU 42

Recettes forestières provenant des sociétés – 2021

	Montant (M\$)	Part (%)
Redevances forestières	361	77,4
Taxe sur les opérations forestières	105	22,6
TOTAL	466	100,0

Note : Les recettes sont calculées avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

²² Le montant est estimé à partir de la déduction pour impôt sur les opérations forestières. Celui-ci peut donc inclure des montants des années précédentes ou exclure des montants inutilisés pour l'année actuelle.

3. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE

3.1 Le nombre de sociétés

De 1990 à 2021, le nombre de sociétés est passé de 221 680 à 564 599, soit une augmentation de 342 919 sociétés²³.

- La croissance annuelle moyenne a été de 2,1 % entre 1990 et 2001, puis de 3,6 % entre 2001 et 2021.
- L'augmentation plus prononcée du nombre de sociétés s'explique entre autres par le fait que depuis 2001, chaque ordre professionnel peut permettre l'incorporation de ses membres.

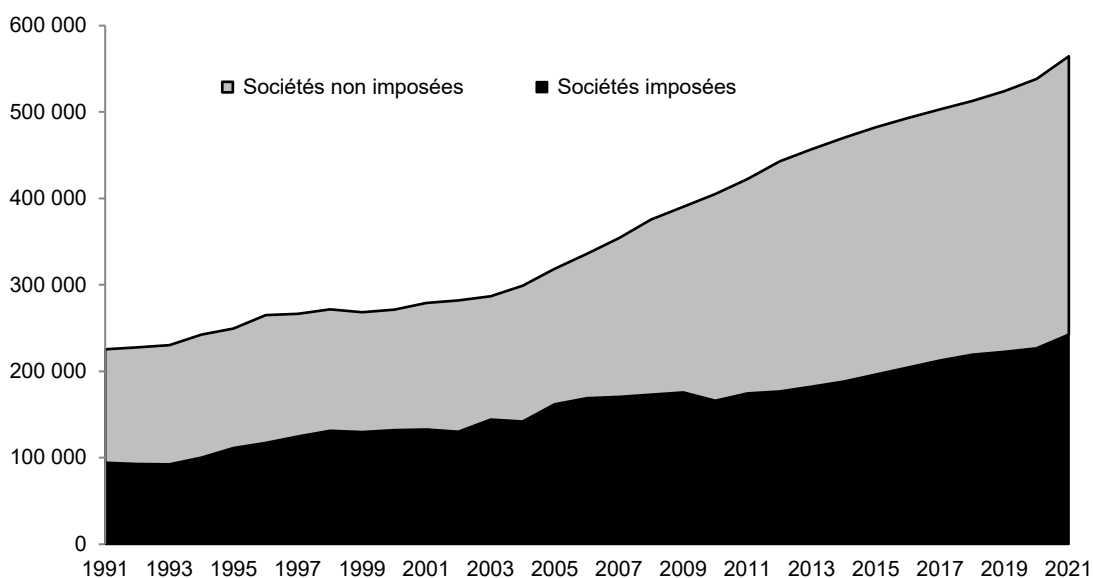
Le nombre de sociétés imposées sur le revenu est passé de 101 068 à 242 579 entre 1990 et 2021, soit une hausse de 141 511 sociétés.

Quant au nombre de sociétés non imposées, il a augmenté de 201 408, passant de 120 612 à 322 020.

- La hausse du montant des déductions permettant de diminuer le revenu imposable des sociétés (ex. : dividendes imposables et pertes d'années antérieures) ainsi que celle du nombre de sociétés ne déclarant pas de revenus font partie des facteurs expliquant l'augmentation du nombre de sociétés ne payant pas d'impôt sur le revenu.

GRAPHIQUE 30

Évolution du nombre de sociétés – 1990 à 2021



²³ Les résultats portant sur l'évolution temporelle des statistiques fiscales doivent être interprétés avec prudence. Pour les éditions 2010 et 2012, des changements méthodologiques ont notamment été apportés. Ainsi, à partir de 2010, les données fiscales sont basées sur la population constituée de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés au lieu d'être basées sur un échantillon. De plus, à partir de 2012, les données financières sont également basées sur la population.

❑ Évolution annuelle du nombre de sociétés

De 1991 à 2021, le nombre total de sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 3,1 %. Le nombre de sociétés imposées et non imposées sur le revenu a connu une croissance annuelle moyenne respective de 2,9 % et de 3,2 %.

Entre 2020 et 2021, le nombre de sociétés a augmenté de 4,9 %, passant de 538 270 à 564 599.

— Le nombre de sociétés imposées a augmenté de 7,0 %, passant de 226 753 à 242 579, alors que le nombre de sociétés non imposées a augmenté de 3,4 %, passant de 311 517 à 322 020.

TABLEAU 43

Nombre de sociétés – 1991 à 2021

Année d'imposition	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)	Nombre (unités)	Var. (%)
1991	94 167	-6,8	131 363	8,9	225 530	1,7
1992	92 692	-1,6	135 038	2,8	227 730	1,0
1993	92 541	-0,2	137 814	2,1	230 355	1,2
1994	100 176	8,3	142 487	3,4	242 663	5,3
1995	111 226	11,0	138 285	-2,9	249 511	2,8
1996	117 265	5,4	147 885	6,9	265 150	6,3
1997	124 709	6,3	141 954	-4,0	266 663	0,6
1998	131 400	5,4	140 339	-1,1	271 739	1,9
1999	129 731	-1,3	138 548	-1,3	268 279	-1,3
2000	131 867	1,6	139 478	0,7	271 345	1,1
2001	132 533	0,5	146 378	4,9	278 911	2,8
2002	129 993	-1,9	152 216	4,0	282 209	1,2
2003	144 116	10,9	142 865	-6,1	286 981	1,7
2004	141 912	-1,5	157 188	10,0	299 100	4,2
2005	161 935	14,1	156 677	-0,3	318 612	6,5
2006	169 058	4,4	166 894	6,5	335 952	5,4
2007	170 319	0,7	183 632	10,0	353 951	5,4
2008	172 925	1,5	202 512	10,3	375 437	6,1
2009	175 595	1,5	214 741	6,0	390 336	4,0
2010	165 883	-5,5	239 404	11,5	405 287	3,8
2011	174 359	5,1	248 090	3,6	422 449	4,2
2012	176 779	1,4	265 887	7,2	442 666	4,8
2013	182 253	3,1	274 720	3,3	456 973	3,2
2014	188 227	3,3	281 912	2,6	470 139	2,9
2015	196 354	4,3	286 139	1,5	482 493	2,6
2016	204 291	4,0	288 755	0,9	493 046	2,2
2017	212 504	4,0	290 497	0,6	503 001	2,0
2018	219 046	3,1	293 677	1,1	512 723	1,9
2019	222 578	1,6	301 521	2,7	524 099	2,2
2020	226 753	1,9	311 517	3,3	538 270	2,7
2021	322 020	3,4	242 579	7,0	564 599	4,9
Croissance annuelle moyenne		2,9		3,2		3,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.2 Le revenu imposable, l'impôt à payer et le taux moyen d'imposition

Le revenu imposable des sociétés au Québec a connu une croissance annuelle moyenne de 7,0 % entre 1990 et 2021. L'impôt sur le revenu que les sociétés doivent payer au Québec a augmenté en moyenne de 8,8 % par année au cours de la même période.

Entre 2020 et 2021, l'impôt à payer au Québec a augmenté de 35,3 %, une hausse principalement expliquée par une hausse de 83,2 % du bénéfice net selon les états financiers.

De plus, de 1990 à 2021, le taux moyen d'imposition a crû de 4,1 points de pourcentage, passant de 6,3 % à 10,4 %.

TABLEAU 44

Revenu imposable au Québec, impôt à payer au Québec et taux moyen d'imposition – 1991 à 2021

Année d'imposition	Revenu imposable au Québec		Impôt à payer au Québec		Taux moyen d'imposition ⁽¹⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	%	Var. (%)
1991	11 807	0,4	787	6,1	6,7	5,7
1992	11 680	-1,1	862	9,5	7,4	10,7
1993	11 480	-1,7	1 000	16,0	8,7	18,0
1994	12 850	11,9	1 096	9,7	8,5	-2,0
1995	14 882	15,8	1 292	17,9	8,7	1,8
1996	16 825	13,1	1 511	17,0	9,0	3,5
1997	19 474	15,7	1 749	15,7	9,0	-0,0
1998	20 925	7,4	1 938	10,8	9,3	3,1
1999	21 920	4,8	2 015	4,0	9,2	-0,7
2000	24 080	9,9	2 346	16,4	9,7	6,0
2001	23 841	-1,0	2 296	-2,1	9,6	-1,1
2002	25 080	5,2	2 352	2,4	9,4	-2,6
2003	28 049	11,8	2 484	5,6	8,9	-5,6
2004	30 032	7,1	2 737	10,2	9,1	2,9
2005	32 431	8,0	3 049	11,4	9,4	3,2
2006	33 303	2,7	3 277	7,5	9,8	4,7
2007	36 167	8,6	3 498	6,7	9,7	-1,7
2008	34 010	-6,0	3 461	-1,1	10,2	5,2
2009	34 057	0,1	3 637	5,1	10,7	4,9
2010	37 598	10,4	4 053	11,5	10,8	1,0
2011	42 063	11,9	4 545	12,1	10,8	0,2
2012	42 818	1,8	4 609	1,4	10,8	-0,4
2013	43 925	2,6	4 718	2,4	10,7	-0,6
2014	46 278	5,4	4 978	5,5	10,8	0,5
2015	51 079	10,4	5 480	10,1	10,7	-0,3
2016	55 367	8,4	5 926	8,1	10,7	-0,2
2017	58 195	5,1	6 264	5,7	10,8	0,6
2018	65 903	13,2	7 240	15,6	11,0	2,1
2019	62 633	-5,0	6 711	-7,3	10,7	-2,5
2020	70 440	12,5	7 393	10,2	10,5	-2,1
2021	95 784	36,0	10 000	35,3	10,4	-0,6
Croissance annuelle moyenne		7,0		8,8		1,6

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Le taux moyen d'imposition est défini comme le ratio de l'impôt à payer au Québec sur le revenu imposable au Québec. Les sociétés exonérées sont exclues du calcul.

3.3 Le total des prélèvements fiscaux

Entre 1991 et 2021, la croissance annuelle moyenne du total des principaux prélèvements fiscaux effectués auprès des sociétés, soit la somme de l'impôt sur le revenu à payer au Québec, de la taxe sur le capital²⁴ et de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), a été de 5,1 %, le total passant de 3,7 milliards de dollars à 16,3 milliards de dollars.

Au cours de cette même période :

- l'impôt à payer est passé de 787 millions de dollars à 10,0 milliards de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 8,8 %;
- les taxes sur le capital sont passées de 1,2 milliard de dollars à 937 millions de dollars, ce qui représente une décroissance annuelle moyenne de 0,7 %;
- la cotisation au FSS est passée de 1,7 milliard de dollars à 5,3 milliards de dollars, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 3,9 %.

²⁴ Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes. La taxe sur le capital a été abolie le 1^{er} janvier 2011.

TABLEAU 45

Impôt à payer au Québec, taxes sur le capital et cotisation au Fonds des services de santé – 1991 à 2021

Année d'imposition	Impôt à payer au Québec		Taxes sur le capital ⁽¹⁾		Cotisation au FSS ⁽²⁾		Total des prélèvements fiscaux ⁽³⁾	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1991	787	6,1	1 247	8,6	1 689	3,4	3 723	5,7
1992	862	9,5	1 384	11,0	1 855	9,8	4 101	10,2
1993	1 000	16,0	1 425	2,9	1 835	-1,0	4 260	3,9
1994	1 096	9,7	1 432	0,5	1 900	3,5	4 428	4,0
1995	1 292	17,9	1 550	8,2	2 195	15,5	5 037	13,8
1996	1 511	17,0	1 716	10,7	2 372	8,0	5 599	11,2
1997	1 749	15,7	1 786	4,1	2 558	7,8	6 093	8,8
1998	1 938	10,8	1 909	6,9	2 832	10,7	6 678	9,6
1999	2 015	4,0	1 871	-2,0	3 535	24,8	7 421	11,1
2000	2 346	16,4	1 976	5,6	2 802	-20,7	7 124	-4,0
2001	2 296	-2,1	2 053	3,9	2 735	-2,4	7 084	-0,6
2002	2 352	2,4	1 970	-4,0	2 683	-1,9	7 005	-1,1
2003	2 484	5,6	1 991	1,1	2 956	10,2	7 431	6,1
2004	2 737	10,2	1 909	-4,1	2 938	-0,6	7 583	2,1
2005	3 049	11,4	1 926	0,9	3 089	5,1	8 063	6,3
2006	3 277	7,5	1 876	-2,6	3 095	0,2	8 248	2,3
2007	3 498	6,7	1 720	-8,3	3 190	3,1	8 408	1,9
2008	3 461	-1,1	1 343	-21,9	3 205	0,5	8 009	-4,7
2009	3 637	5,1	1 022	-23,9	3 095	-3,4	7 753	-3,2
2010	4 053	11,5	803	-21,4	3 722	20,3	8 579	10,7
2011	4 545	12,1	538	-33,0	3 988	7,1	9 071	5,7
2012	4 609	1,4	477	-11,4	4 237	6,2	9 323	2,8
2013	4 718	2,4	501	5,1	4 287	1,2	9 507	2,0
2014	4 978	5,5	471	-6,0	4 410	2,9	9 859	3,7
2015	5 480	10,1	669	41,9	4 529	2,7	10 678	8,3
2016	5 926	8,1	700	4,7	4 659	2,9	11 286	5,7
2017	6 264	5,7	724	3,3	4 834	3,8	11 822	4,8
2018	7 240	15,6	766	5,8	4 830	-0,1	12 836	8,6
2019	6 711	-7,3	813	6,1	4 958	2,6	12 481	-2,8
2020	7 393	10,2	860	5,8	4 666	-5,9	12 919	3,5
2021	10 000	49,0	937	15,3	5 327	7,4	16 264	30,3
Croissance annuelle moyenne		8,8		-0,7		3,9		5,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance, à l'égard notamment des primes pour de l'assurance de dommages ou de personnes. La taxe sur le capital a été abolie le 1^{er} janvier 2011.

(2) Fonds des services de santé.

(3) Dans ce cas-ci, le total des prélèvements fiscaux est la somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation au Fonds des services de santé.

3.4 Les crédits d'impôt

En 1996, 46 278 sociétés étaient bénéficiaires de crédits d'impôt. Ce nombre a diminué pour s'établir à 33 458 en 2021.

— La diminution du nombre de bénéficiaires entre 1998 et 2000 s'explique notamment par l'abolition du crédit d'impôt pour pertes annoncée au budget 1998-1999.

Le montant des crédits d'impôt accordés était de 442 millions de dollars en 1996 et a augmenté pour s'établir à 2,5 milliards de dollars en 2021, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 7,1 %.

Entre 2020 et 2021, le nombre de sociétés bénéficiaires de crédits d'impôt est passé de 30 467 à 33 458, ce qui correspond à une augmentation de 9,8 %, alors que le montant des crédits d'impôt accordés a augmenté de 11,4 %, passant de 2,2 milliards de dollars à 2,5 milliards de dollars.

TABLEAU 46

Crédits d'impôt – 1996 à 2021

Année d'imposition	Nombre de sociétés bénéficiaires ⁽¹⁾		Montant	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
1996	46 278		442	
1997	45 485	-1,7	483	9,3
1998	46 726	2,7	553	14,4
1999	30 547	-34,6	738	33,5
2000	16 650	-45,5	774	4,8
2001	16 318	-2,0	1 035	33,8
2002	17 974	10,1	1 201	16,0
2003	18 038	0,4	1 245	3,7
2004	18 675	3,5	1 196	-4,0
2005	19 563	4,8	1 283	7,3
2006	20 432	4,4	1 449	13,0
2007	21 124	3,4	1 660	14,5
2008	21 727	2,9	1 738	4,7
2009	22 231	2,3	1 880	8,2
2010	22 082	-0,7	1 929	2,6
2011	22 540	2,1	1 994	3,4
2012	22 772	1,0	1 973	-1,1
2013	23 391	2,7	1 921	-2,6
2014	23 241	-0,6	1 858	-3,3
2015	21 829	-6,1	1 741	-6,3
2016	20 368	-6,7	1 744	0,1
2017	19 681	-3,4	1 715	-1,6
2018	19 548	-0,7	1 813	5,7
2019	22 997	17,6	2 182	20,4
2020	30 467	32,5	2 215	1,5
2021	33 458	9,8	2 468	11,4
Croissance annuelle moyenne		-1,3		7,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

(1) Avant 2010, le nombre de sociétés bénéficiaires correspond au nombre de sociétés plutôt qu'au nombre de déclarations de revenus.

3.5 La taxe compensatoire des institutions financières

Entre 2000 et 2021, le nombre de sociétés assujetties à la taxe compensatoire des institutions financières (TCIF) est passé de 3 931 à 719, une décroissance annuelle moyenne de 7,8 %, alors que le montant payé est passé de 136 millions de dollars à 385 millions de dollars, une croissance annuelle moyenne de 5,1 %.

— La baisse du nombre de sociétés assujetties s'explique notamment par une réduction générale du nombre d'institutions financières et par un ajustement apporté aux règles d'assujettissement en 2013. Par exemple, les courtiers d'assurance et hypothécaires ne paient plus la TCIF depuis le 1^{er} janvier 2013.

Entre 2020 et 2021, le nombre de sociétés qui ont payé la TCIF est passé de 727 à 719, ce qui correspond à une décroissance de 1,1 %, alors que le montant de la TCIF a augmenté de 2,3 %, passant de 376 millions de dollars à 385 millions de dollars.

TABLEAU 47

Taxe compensatoire des institutions financières – 2000 à 2021

Année d'imposition	Nombre de sociétés assujetties		Montant	
	Unités	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	3 931		136	
2001	3 617	-8,0	143	4,6
2002	3 421	-5,4	150	4,7
2003	3 324	-2,8	158	5,5
2004	2 954	-11,1	168	6,2
2005	2 914	-1,4	179	7,0
2006	2 959	1,5	187	4,1
2007	2 957	-0,1	196	4,9
2008	2 922	-1,2	204	4,0
2009	2 836	-2,9	210	3,0
2010	2 721	-4,1	292	38,9
2011	2 720	-0,0	366	25,4
2012	2 674	-1,7	375	2,5
2013	1 838	-31,3	226	-39,7
2014	1 034	-43,7	210	-7,1
2015	976	-5,6	342	62,7
2016	908	-7,0	349	2,3
2017	838	-7,7	363	3,9
2018	805	-3,9	372	2,5
2019	753	-6,5	367	-1,3
2020	727	-3,5	376	2,5
2021	719	-1,1	385	2,3
Croissance annuelle moyenne		-7,8		5,1

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.6 La taxe sur les services publics

Entre 2000 et 2021, le nombre de sociétés²⁵ qui ont payé la taxe sur les services publics (TSP) est passé de 149 à 40, ce qui correspond à une décroissance annuelle moyenne de 6,1 %.

Le montant de la TSP était de 349 millions de dollars en 2000 et s'est établi à 352 millions de dollars en 2021, soit une croissance annuelle moyenne de 0,04 %.

- Cette stagnation s'explique par la réduction du taux applicable au régime de la TSP dans le secteur des télécommunications, qui est passé de 10,5 % à 0,7 % pour la tranche excédant 750 millions de dollars dans le cas des actifs acquis ou loués après 2005.
- L'effet de cette réduction est d'ailleurs observé parmi les sociétés des secteurs des télécommunications et de la distribution de gaz : elles ont vu leur montant de la TSP être réduit de 2005 à 2015.

Entre 2020 et 2021, le montant total de la TSP a augmenté de 2,5 %, passant de 344 millions de dollars à 352 millions de dollars.

²⁵Excluant les sociétés de personnes.

TABLEAU 48

Taxe sur les services publics – 2000 à 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année d'imposition	Nombre de sociétés assujetties		Montant			
	Unités	Var. (%)	Électricité	Télécom. et gaz	Total	Var. (%)
2000	149		229	120	349	
2001	132	-11,4	229	135	364	4,2
2002	125	-5,3	235	125	360	-0,9
2003	108	-13,6	250	124	374	3,7
2004	115	6,5	223	124	347	-7,1
2005	107	-7,0	227	131	358	3,0
2006	98	-8,4	239	114	353	-1,3
2007	96	-2,0	242	100	342	-3,1
2008	93	-3,1	247	89	336	-1,6
2009	92	-1,1	264	80	344	2,1
2010	88	-4,3	247	69	316	-8,1
2011	80	-9,1	254	43	297	-6,1
2012	82	2,5	246	35	281	-5,3
2013	78	-4,9	254	28	282	0,4
2014	75	-3,8	269	24	294	4,1
2015	68	-9,3	285	23	308	4,9
2016	63	-7,4	284	24	309	0,3
2017	61	-3,2	299	31	329	6,6
2018	60	-1,6	300	34	334	1,6
2019	52	-13,3	305	35	339	1,5
2020	48	-7,7	308	35	344	1,2
2021	40	-16,7	316	36	352	2,5
Croissance annuelle moyenne		-6,1				0,04

Note : Les variations sont calculées par rapport à l'année précédente.

3.7 L'impôt minier

Le nombre de sociétés d'exploration minière est passé de 89 en 2000 à 180 en 2021. Pour sa part, le nombre de sociétés minières productrices est passé de 26 à 25 au cours de la même période.

Les droits miniers nets du crédit de droits remboursable pour perte payés par les sociétés minières sont passés de 16 millions de dollars en 2000 à 911 millions de dollars en 2021, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 21,2 %.

— La hausse des droits miniers en 2021 s'explique notamment par le niveau élevé du prix de l'or et du fer.

TABLEAU 49

Statistiques fiscales relatives aux droits miniers – 2000 à 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Sociétés d'exploration			Sociétés productrices			Total		
	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés	Nombre (unités)	Profit annuel	Droits miniers nets payés
2000	89	-23	-2	26	108	18	115	85	16
2001	89	-75	-3	23	105	16	112	30	13
2002	104	-45	-4	25	33	14	129	-12	10
2003	114	-53	-4	25	46	12	139	-7	8
2004	140	-92	-8	25	141	21	165	49	13
2005	134	-120	-8	22	311	41	156	191	33
2006	138	-162	-13	18	472	64	156	310	51
2007	164	-230	-19	24	384	53	188	154	34
2008	195	-376	-25	21	906	112	216	530	87
2009	194	-341	-15	19	506	62	213	165	47
2010	193	-246	-13	20	2 001	275	213	1 755	262
2011	210	-149	-10	22	2 307	347	232	2 157	337
2012	208	-344	-28	19	1 081	175	227	738	147
2013	210	-366	-41	21	450	73	231	84	32
2014	191	-115	-7	22	414	89	213	299	82
2015	179	-145	-11	28	325	102	207	180	91
2016	180	-84	-4	27	576	106	207	491	103
2017	185	-79	-5	31	1 427	209	216	1 348	203
2018	180	-91	-10	29	1 409	247	209	1 318	237
2019	173	-74	-8	28	2 252	385	201	2 179	377
2020	166	-55	-5	25	3 186	545	191	3 131	539
2021	180	-90	0,001	25	5 115	911	205	5 025	911
Croissance annuelle moyenne									21,2 %

□ Détail des allocations à l'impôt minier

Entre 2000 et 2021, le profit annuel des sociétés minières est passé de 85 millions de dollars à 5,0 milliards de dollars, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 21,4 %.

Entre 2020 et 2021, le profit annuel des sociétés minières a augmenté de 60,5 %, passant de 3,1 milliards de dollars à 5,0 milliards de dollars.

TABLEAU 50

Détail des allocations à l'impôt minier – 2000 à 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Année	Valeur brute de la production annuelle	Bénéfice net avant allocation	Allocation pour amortissement	Allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier ⁽¹⁾	Allocation pour traitement	Autres allocations ⁽²⁾	Profit annuel
2000	2 645	769	224	193	149	d. c.	85
2001	2 675	660	198	114	174	d. c.	30
2002	2 518	619	259	198	158	d. c.	-12
2003	2 742	462	249	112	95	14	-8
2004	3 138	905	429	171	173	82	49
2005	3 221	910	d. c.	153	d. c.	d. c.	191
2006	3 319	1 218	d. c.	294	d. c.	d. c.	310
2007	3 868	1 617	929	368	d. c.	d. c.	154
2008	4 817	1 858	552	514	168	94	530
2009	4 067	986	271	456	92	d. c.	165
2010	5 764	2 440	278	198	d. c.	d. c.	1 754
2011	7 295	2 864	229	196	195	134	2 157
2012	6 797	2 420	621	655	244	186	738
2013	6 427	1 668	614	725	196	73	84
2014	7 277	1 946	814	d. c.	379	d. c.	299
2015	7 446	1 274	690	292	368	75	180
2016	7 307	1 763	1 122	349	374	79	491
2017	8 580	3 080	939	330	517	70	1 348
2018	10 084	3 004	898	350	463	72	1 318
2019	10 992	4 098	979	288	596	67	2 179
2020	11 447	5 074	876	423	582	55	3 131
2021	14 039	7 066	1 019	410	610	69	5 025
Croissance annuelle moyenne							21,4 %

d. c. : Donnée confidentielle.

Note : Le montant des allocations inscrit dans les déclarations est généralement plus élevé que le montant des allocations effectivement utilisé. Par exemple, en 2021, le total des allocations réclamées (2 060 M\$) par les sociétés minières diffère du montant effectivement utilisé (2 040 M\$) pour le calcul du profit annuel.

(1) Sont incluses l'allocation pour exploration, mise en valeur et aménagement minier, l'allocation pour aménagement et mise en valeur après production, l'allocation pour exploration, l'allocation pour aménagement et mise en valeur avant production, l'allocation pour consultation auprès des communautés, l'allocation pour études environnementales et l'allocation pour certification en développement durable.

(2) Sont inclus l'allocation additionnelle pour exploration, l'allocation supplémentaire pour amortissement, l'allocation additionnelle pour une mine située dans le Nord québécois, les dons et les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental et les dépenses générales et administratives reliées à des travaux d'exploration.

3.8 Les recettes forestières

Le total des recettes forestières au Québec a connu une croissance entre 2000 et 2021, passant de 400 millions de dollars à 466 millions de dollars. Au cours de la même période :

- les redevances forestières ont diminué de 22 millions de dollars, passant de 383 millions de dollars à 361 millions de dollars;
- la taxe sur les opérations forestières, qui était de 18 millions de dollars, est passée à 105 millions de dollars.

La hausse importante du montant de la taxe sur les opérations forestières s'explique notamment par le prix élevé du bois et l'utilisation de montants reportés dans le cadre de la déduction pour impôt sur les opérations forestières²⁶.

²⁶ Le montant est estimé à partir de la déduction pour impôt sur les opérations forestières. Celui-ci peut donc inclure des montants des années précédentes et exclure des montants inutilisés pour l'année actuelle.

TABLEAU 51

Recettes forestières provenant des sociétés – 2000 à 2021

Année d'imposition	Redevances forestières		Taxe sur les opérations forestières ⁽¹⁾		Total	
	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)	M\$	Var. (%)
2000	383		18		400	
2001	301	-21,2	10	-41,7	312	-22,1
2002	300	-0,5	12	11,4	312	-0,1
2003	317	5,7	7	-41,3	324	4,0
2004	397	25,3	14	105,8	411	27,0
2005	397	-0,1	10	-27,1	407	-1,0
2006	291	-26,8	8	-23,8	298	-26,7
2007	185	-36,3	5	-35,0	190	-36,3
2008	147	-20,7	1	-70,9	148	-22,1
2009	113	-23,2	1	-7,6	114	-23,0
2010	116	2,7	2	26,7	117	3,0
2011	116	0,2	1	-32,4	117	-0,3
2012	153	31,7	1	24,9	154	31,6
2013	193	26,7	3	80,6	196	27,2
2014	224	15,9	3	14,0	227	15,8
2015	236	5,4	4	17,0	240	5,6
2016	234	-1,1	4	21,3	238	-0,7
2017	236	0,9	13	197,8	248	4,4
2018	252	6,9	21	64,6	273	9,9
2019	244	-3,3	9	-56,0	253	-7,4
2020	271	11,4	16	77,0	288	13,8
2021	361	32,9	105	558,4	466	61,9
Croissance annuelle moyenne		-0,3		8,8		0,7

Note : Avant l'application des crédits de redevances et de la déduction pour impôt sur les opérations forestières.

(1) Le montant est estimé à partir de la déduction pour impôt sur les opérations forestières. Celui-ci peut donc inclure des montants des années précédentes et exclure des montants inutilisés pour l'année actuelle.

4. LES COTISATIONS SOCIALES DES SOCIÉTÉS

En plus de la cotisation au Fonds des services de santé, les sociétés devaient verser en 2021 diverses cotisations sociales sur la masse salariale de leurs employés destinées aux régimes et entités suivants :

- le Régime de rentes du Québec;
- le Régime québécois d'assurance parentale;
- la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail²⁷;
- le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre;
- le régime fédéral de l'assurance-emploi²⁸.

☐ Le Régime de rentes du Québec

Généralement, les employeurs doivent payer une cotisation au Régime de rentes du Québec (RRQ) sur la rémunération de leurs employés âgés de 18 ans ou plus.

Le RRQ offre une protection de base qui garantit une rente à l'employé s'il prend sa retraite ou devient invalide, et à ses proches s'il décède. Les cotisations au régime sont payées en parts égales entre l'employeur et l'employé.

Pour 2021, le taux de cotisation au RRQ pour l'employeur était fixé à 5,40 % pour la cotisation de base et à 0,50 % pour la cotisation supplémentaire. Le maximum des gains admissibles par employé d'âge majeur était fixé à 61 600 \$, dont les premiers 3 500 \$ étaient exemptés. La cotisation maximale à payer pour l'année était donc de 3 427,90 \$ par employé.

☐ Le Régime québécois d'assurance parentale

En règle générale, les employeurs doivent payer des cotisations au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) sur la rémunération versée à leurs employés. Le RQAP permet à un employé de recevoir des prestations financières s'il prend un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, ou un congé parental au cours duquel il cesse d'être rémunéré.

Pour 2021, le taux de cotisation de l'employeur au RQAP était de 0,692 % et le maximum de revenus assurables était de 83 500 \$. Pour les employeurs, les cotisations maximales à payer pour l'année étaient donc de 577,82 \$ par employé.

☐ La cotisation relative aux normes du travail

Chaque employeur doit généralement payer une cotisation relative aux normes du travail, calculée en fonction des salaires versés à ses employés. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) vise à faire respecter les normes prévues dans la Loi sur les normes du travail.

Les cotisations à la CNESST sont entièrement payées par l'employeur.

²⁷ Seules les données de la cotisation relative aux normes du travail sont présentées dans ce document.

²⁸ Les données relatives à l'assurance-emploi ne sont pas présentées dans ce document.

Pour 2021, le taux de la cotisation relative aux normes du travail était de 0,07 % des rémunérations versées aux employés durant l'année, jusqu'à concurrence d'un salaire annuel de 83 500 \$ par employé. La cotisation maximale à payer pour l'année était donc de 58,45 \$ par employé.

❑ Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

En 2021, tous les employeurs dont la masse salariale dépassait 2 millions de dollars et qui consacraient une somme représentant moins de 1 % de leur masse salariale à des dépenses de formation admissibles devaient verser au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (FDRCMO) une cotisation égale à la différence entre 1 % de leur masse salariale et leurs dépenses de formation admissibles effectuées.

Le FDRCMO est affecté à la promotion et au soutien du développement des compétences de la main-d'œuvre québécoise.

Les cotisations au fonds sont entièrement payées par l'employeur.

Le taux de cotisation au FDRCMO pour les entreprises ayant une masse salariale d'au moins 2 millions de dollars varie entre 0 % et 1 % des rémunérations totales versées aux employés pour l'année, selon le niveau des dépenses de formation admissibles réalisées.

TABLEAU 52

Taux statutaire de certaines cotisations sociales des sociétés au Québec et plafonds d'admissibilité par régime – 2021

Cotisation sociale	Minimum (%)	Maximum (%)	Plafond ⁽¹⁾ (\$)
Régime de rentes du Québec ⁽²⁾	5,90	5,90	61 600
Régime québécois d'assurance parentale	0,692	0,692	83 500
Normes du travail	0,07	0,07	83 500
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0	1	Aucun

Note : Les cotisations sociales présentées dans ce tableau ne constituent pas une liste exhaustive. Le régime fédéral de l'assurance-emploi et les versements en matière de santé et de sécurité du travail ne sont pas présentés dans ce tableau en raison de l'indisponibilité des données.

(1) Par employé.

(2) Les premiers 3 500 \$ sont exemptés pour l'ensemble des employés, ainsi que le salaire des employés de moins de 18 ans. Pour 2021, le taux de cotisation comprend 5,40 % pour la cotisation de base et 0,50 % pour la cotisation supplémentaire.

4.1 Le nombre de sociétés

En 2021, 210 114 sociétés ont payé au moins une cotisation sociale, soit 37,2 % de l'ensemble des sociétés ayant produit une déclaration de revenus. De ces 210 114 sociétés :

- 208 060 ont payé une cotisation au RRQ;
- 209 205 ont versé une cotisation au RQAP;
- 194 774 ont versé une cotisation relative aux normes du travail à la CNESST;
- 1 922 ont cotisé au FDRCMO.

☐ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, les 195 378 petites entreprises payant des cotisations sociales représentaient 93,0 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

Pour leur part, les 9 911 moyennes entreprises payant des cotisations sociales représentaient 4,7 % de ces sociétés.

Le nombre de grandes entreprises payant au moins une cotisation sociale était de 4 825, soit 2,3 % de l'ensemble des sociétés versant des cotisations sociales.

TABEAU 53

Nombre de sociétés payant des cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2021 (en unités)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	193 361	9 889	4 810	208 060
Régime québécois d'assurance parentale	194 486	9 903	4 816	209 205
Normes du travail	181 256	9 175	4 343	194 774
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	622	664	636	1 922
TOTAL	195 378	9 911	4 825	210 114

Note : Une entreprise peut payer plus d'une cotisation sociale. Ainsi, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, le nombre d'entreprises des secteurs primaire et secondaire qui payaient des cotisations sociales était respectivement de 11 806 et de 45 892.

Par ailleurs, 152 416 entreprises du secteur tertiaire payaient des cotisations sociales.

— Plus de la moitié de ces entreprises (87 599) faisaient partie du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels.

TABLEAU 54

Nombre d'entreprises payant des cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2021 (en unités)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	10 942	11 330	11 043	24	11 356
– Mines, carrières et puits de pétrole	446	447	430	18	450
Sous-total	11 388	11 777	11 473	42	11 806
Secteur secondaire					
– Manufacturier	13 856	13 897	13 405	286	13 927
– Construction	31 775	31 860	28 944	287	31 965
Sous-total	45 631	45 757	42 349	573	45 892
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	14 684	14 716	12 857	142	14 754
– Commerce de gros	10 151	10 179	9 767	228	10 226
– Commerce de détail	26 474	26 538	25 245	190	26 598
– Finances, assurances et services immobiliers	12 975	13 039	12 576	167	13 239
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	86 757	87 199	80 507	580	87 599
Sous-total	151 041	151 671	140 952	1 307	152 416
Ensemble des entreprises	208 060	209 205	194 774	1 922	210 114

Note : Étant donné qu'une société peut payer plus d'une cotisation sociale, les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments.

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

4.2 Le montant des cotisations sociales des sociétés

En 2021, les principales cotisations sociales sur la masse salariale auprès des sociétés québécoises ont totalisé 7,3 milliards de dollars.

— Environ 85 % de ce total est attribuable au RRQ, soit un montant de 6,3 milliards de dollars.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Le montant des cotisations sociales payées par les petites entreprises était de 2,8 milliards de dollars en 2021, alors qu'il était de 3,1 milliards de dollars pour les grandes entreprises. Pour leur part, les entreprises de taille moyenne ont versé 1,4 milliard de dollars en cotisations sociales.

TABLERAU 55

Cotisations sociales selon la taille des entreprises – 2021

(en millions de dollars)

Cotisations sociales	PME		Grandes	Ensemble des entreprises
	Petites	Moyennes		
Régime de rentes du Québec	2 421	1 187	2 681	6 289
Régime québécois d'assurance parentale	336	166	387	888
Normes du travail	29	14	29	72
Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	9	12	32	53
TOTAL	2 794	1 379	3 129	7 302

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

Le montant total des cotisations sociales versées par les sociétés en 2021 diffère en fonction du secteur d'activité économique. Les entreprises du secteur primaire ont contribué à hauteur de 230 millions de dollars, alors que celles des secteurs secondaire et tertiaire ont payé respectivement 2,0 milliards de dollars et 5,1 milliards de dollars en cotisations sociales.

TABEAU 56

Cotisations sociales selon le secteur d'activité économique – 2021 (en millions de dollars)

Secteur d'activité économique	Régime de rentes du Québec	Régime québécois d'assurance parentale	Normes du travail	FDRCMO ⁽¹⁾	Total
Secteur primaire					
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	140	19	2	0,3	161
– Mines, carrières et puits de pétrole	59	9	1	0,3	69
Sous-total	199	28	3	0,6	230
Secteur secondaire					
– Manufacturier	1 027	143	15	9	1 193
– Construction	709	98	5	4	816
Sous-total	1 736	241	20	13	2 010
Secteur tertiaire					
– Transports, communications et services publics	375	52	3	3	434
– Commerce de gros	471	66	7	6	550
– Commerce de détail	690	98	9	4	801
– Finances, assurances et services immobiliers	536	76	7	7	625
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	2 282	328	24	19	2 653
Sous-total	4 354	620	50	39	5 063
TOTAL	6 289	888	72	53	7 302

(1) Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

5. LE BILAN DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

En 2021, le nombre de sociétés non financières était de 420 618.

L'actif total des sociétés non financières s'établissait à 4 247 milliards de dollars. Parmi ces sociétés, celles qui étaient imposées sur le revenu ont vu leur actif augmenter de 44,9 % entre 2020 et 2021. Celles qui étaient non imposées ont vu leur actif diminuer de 10,7 %.

Par ailleurs, le passif total des sociétés non financières était de 2 553 milliards de dollars, dont 1 220 milliards de dollars pour les sociétés imposées et 1 333 milliards de dollars pour les sociétés non imposées.

Finalement, l'avoir des actionnaires s'établissait à 1 694 milliards de dollars.

TABLEAU 57

Sommaire des statistiques sur le bilan des sociétés non financières – 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Sociétés imposées		Sociétés non imposées		Ensemble des sociétés	
	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)	2021	Var. p/r à 2020 (%)
Nombre de sociétés (en unités)	192 254	6,5	228 364	1,8	420 618	3,9
Principales composantes du bilan						
Actif						
– Court terme	731 061	22,3	463 014	4,5	1 194 075	14,7
– Long terme	1 230 169	62,8	1 822 742	–13,9	3 052 911	6,3
Total de l'actif	1 961 230	44,9	2 285 756	–10,7	4 246 986	8,5
Passif						
– Court terme	567 710	35,1	416 446	–6,4	984 156	13,8
– Long terme	652 246	60,6	916 309	–19,8	1 568 555	1,3
Total du passif	1 219 956	47,6	1 332 755	–16,1	2 552 712	5,7
Avoir des actionnaires						
– Capital-actions	341 737	61,9	489 270	–14,7	831 007	5,9
– Bénéfices non répartis	497 117	32,7	729 408	3,5	1 226 525	13,7
– Déficits cumulés	–97 580	65,8	–265 677	–13,1	–363 257	–0,3
Total de l'avoir	741 274	40,7	953 001	–2,0	1 694 275	13,0
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	1 961 230	44,9	2 285 756	–10,7	4 246 986	8,5

5.1 Le portrait de l'actif des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, la répartition de l'actif selon la taille des entreprises montre que les grandes entreprises détenaient 89,9 % de l'actif total, que les petites entreprises en possédaient 6,4 % et que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,7 %.

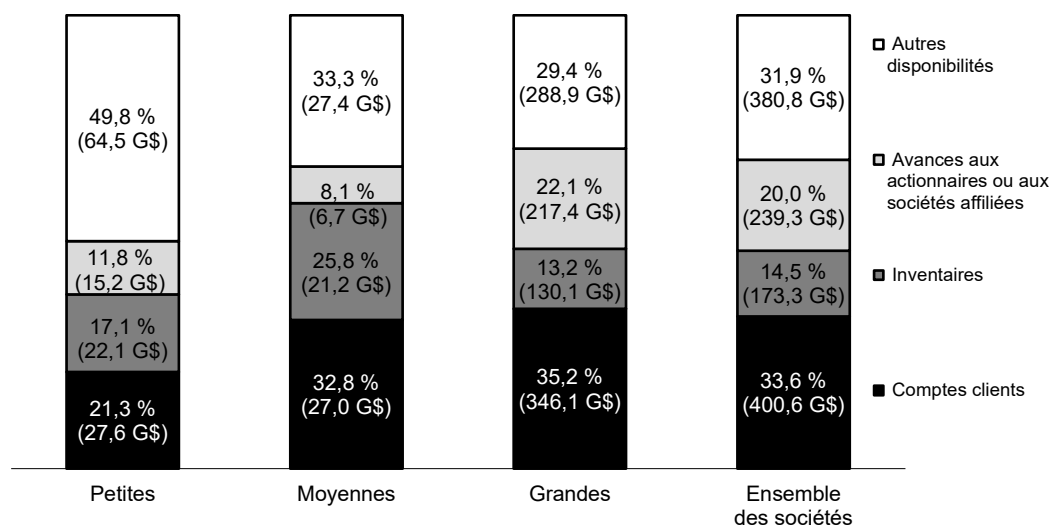
□ Répartition de l'actif à court terme

En 2021, l'actif à court terme provenait principalement des comptes clients pour les grandes entreprises (35,2 %), alors qu'il provenait des autres disponibilités pour les petites (49,8 %) et les moyennes entreprises (33,3 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les inventaires représentaient le plus faible pourcentage parmi les éléments de l'actif à court terme, avec 14,5 %.

GRAPHIQUE 31

Répartition de l'actif à court terme – 2021



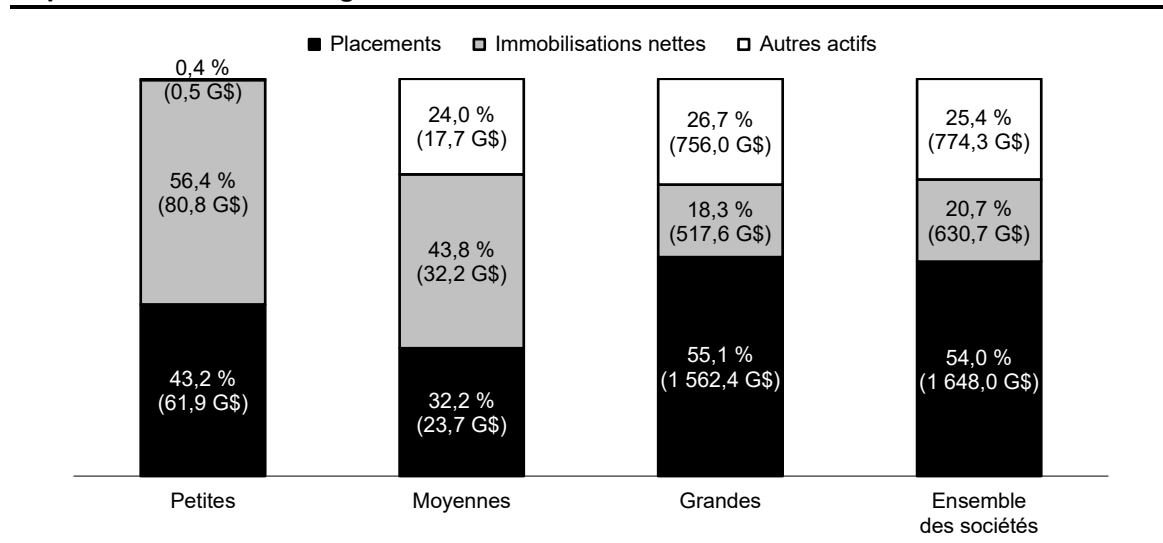
❑ Répartition de l'actif à long terme

En 2021, l'actif à long terme provenait principalement des immobilisations nettes pour les petites entreprises (56,4 %) et les moyennes entreprises (43,8 %), alors qu'il provenait des placements pour les grandes entreprises (55,1 %).

Pour l'ensemble des entreprises, les immobilisations nettes représentaient le plus faible pourcentage parmi les éléments de l'actif à long terme, avec 20,7 %.

GRAPHIQUE 32

Répartition de l'actif à long terme – 2021



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 73,7 % de l'actif total.

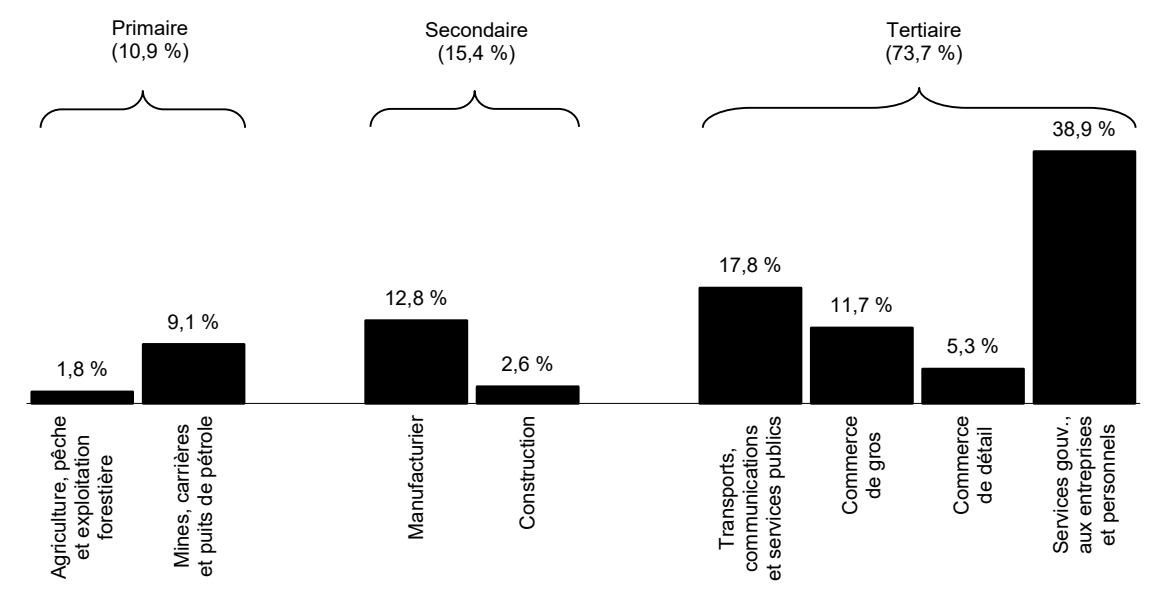
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 38,9 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 15,4 % de l'actif total, dont une grande partie (12,8 % de l'actif total) était détenue par les entreprises du secteur manufacturier.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 10,9 %, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole (9,1 % de l'actif total).

GRAPHIQUE 33

Répartition de l'actif à long terme selon le secteur d'activité économique – 2021



5.1.1 Variation des éléments de l'actif des sociétés non financières par rapport à 2020

En 2021, pour l'ensemble des sociétés, le total de l'actif à court terme a augmenté de 14,7 % par rapport à 2020, pour s'établir à 1 194 milliards de dollars, et le total de l'actif à long terme a augmenté de 6,3 % (3 053 milliards de dollars).

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2020 et 2021, le total de l'actif à court terme a augmenté respectivement de 10,1 %, de 8,4 % et de 16,0 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Le total de l'actif à long terme a crû respectivement de 1,5 %, de 6,5 % et de 6,5 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

Finalement, entre 2020 et 2021, le total de l'actif a augmenté respectivement de 5,4 %, de 7,5 % et de 8,8 % pour les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

TABEAU 58

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2021

Éléments de l'actif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)
Comptes clients	27 602	7,4	26 972	8,6	346 075	14,2	400 648	13,3
Inventaires	22 063	4,4	21 187	4,1	130 089	11,0	173 339	9,2
Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées	15 206	53,2	6 691	15,5	217 390	31,5	239 286	32,2
Autres disponibilités	64 457	6,1	27 427	10,0	288 918	10,4	380 801	9,6
Total de l'actif à court terme	129 327	10,1	82 277	8,4	982 472	16,0	1 194 075	14,7
Placements	61 899	15,5	23 721	10,6	1 562 387	8,5	1 648 008	8,8
Immobilisations nettes	80 781	48,1	32 221	5,6	517 649	3,8	630 651	8,0
Autres actifs	512	-98,4	17 696	3,1	756 045	4,4	774 252	-0,0
Total de l'actif à long terme	143 192	1,5	73 638	6,5	2 836 081	6,5	3 052 911	6,3
TOTAL	272 519	5,4	155 915	7,5	3 818 552	8,8	4 246 986	8,5

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, la répartition de l'actif selon le secteur d'activité économique montre que la plus forte augmentation s'est produite pour les avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées, avec une hausse de 71,0 % dans le secteur des transports, des communications et des services publics.

TABLEAU 59

Éléments de l'actif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2021

	Éléments de l'actif à court terme								Éléments de l'actif à long terme					
	Comptes clients		Inventaires		Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées		Autres disponibilités		Placements		Immobilisations nettes		Autres actifs	
	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur d'activité économique														
Secteur primaire														
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	3 750	–4,0	5 583	14,4	2 217	43,0	6 618	27,9	19 586	14,1	17 152	10,8	20 457	18,1
– Mines, carrières et puits de pétrole	19 975	43,5	6 311	–4,1	16 422	–3,7	16 451	10,9	134 412	–20,3	43 296	6,1	150 013	–9,9
Sous-total	23 725	33,1	11 893	3,8	18 639	0,2	23 070	15,3	153 999	–17,1	60 448	7,4	170 470	–7,3
Secteur secondaire														
– Manufacturier	47 914	3,3	51 574	5,9	23 186	–1,1	53 782	1,3	157 758	0,2	98 305	3,4	110 948	5,5
– Construction	21 102	10,1	12 054	8,9	3 942	25,1	16 701	20,1	24 180	9,6	21 511	10,5	9 863	–4,3
Sous-total	69 015	5,3	63 628	6,5	27 128	2,0	70 484	5,2	181 939	1,4	119 816	4,6	120 811	4,6
Secteur tertiaire														
– Transports, communications et services publics	33 051	–12,3	4 014	28,9	90 270	71,0	36 132	22,7	230 978	32,4	163 879	22,2	199 360	–2,7
– Commerce de gros	68 619	29,8	47 501	17,2	20 843	19,5	46 231	9,2	208 595	4,2	38 684	1,3	64 614	6,5
– Commerce de détail	18 454	–1,8	33 246	2,2	29 114	52,7	31 341	17,3	42 062	–9,3	35 888	0,9	35 061	2,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	187 783	16,7	13 058	15,3	53 293	14,4	173 544	7,2	830 436	14,0	211 936	3,3	183 936	4,8
Sous-total	307 908	13,9	97 818	11,8	193 519	42,4	287 248	10,4	1 312 071	14,2	450 387	9,1	482 972	1,6
TOTAL	400 648	13,3	173 339	9,2	239 286	32,2	380 801	9,6	1 648 008	8,8	630 651	8,0	774 252	–0,04

5.2 Le portrait du passif des sociétés non financières

❑ Répartition selon la taille des entreprises

En 2021, la répartition du passif selon la taille des entreprises montre que les petites entreprises détenaient 5,6 % du passif total, que les entreprises de taille moyenne en détenaient 3,9 % et que la part des grandes entreprises était de 90,5 %.

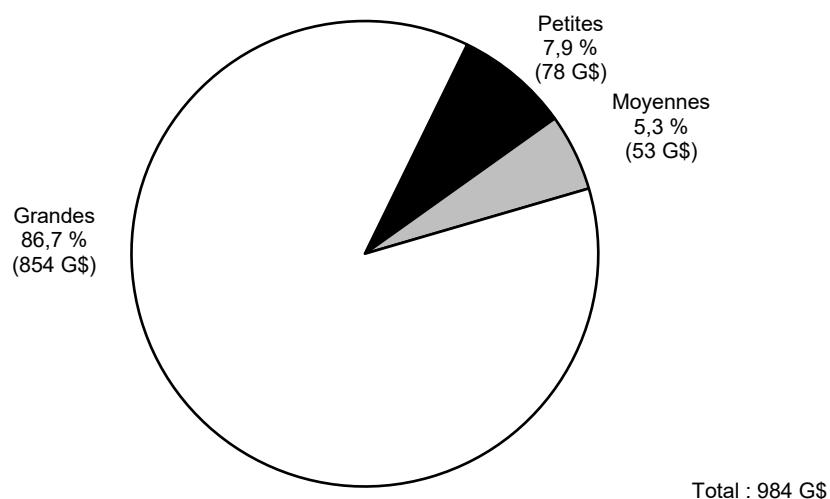
❑ Répartition du passif à court terme

En 2021, les grandes entreprises détenaient 86,7 % du passif à court terme. De leur côté, les petites et les moyennes entreprises en détenaient respectivement 7,9 % et 5,3 %.

Le passif à court terme pour l'ensemble des entreprises était de 984 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 34

Répartition du passif à court terme des sociétés – 2021



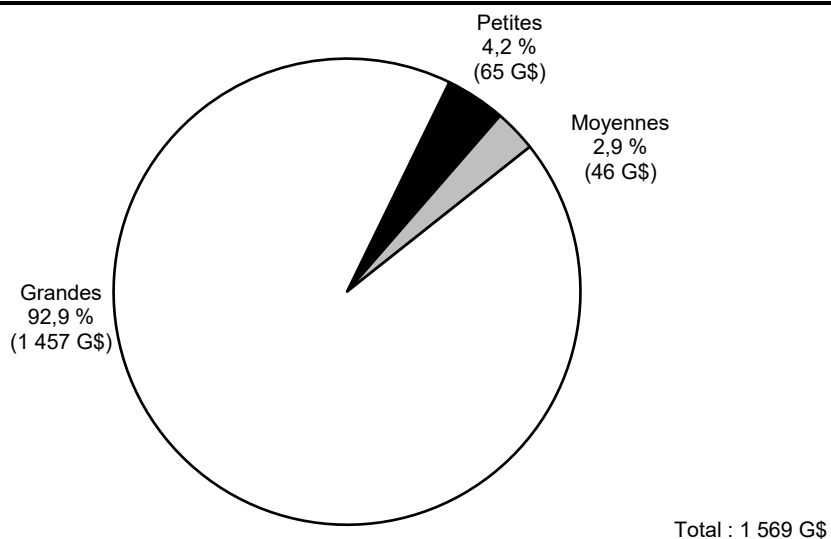
❑ Répartition du passif à long terme

En 2021, les grandes entreprises détenaient 92,9 % du passif à long terme, alors que les petites et les moyennes entreprises en détenaient respectivement 4,2 % et 2,9 %.

Le total du passif à long terme pour l'ensemble des entreprises était de 1 569 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 35

Répartition du passif à long terme des sociétés – 2021



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 72,7 % du passif total.

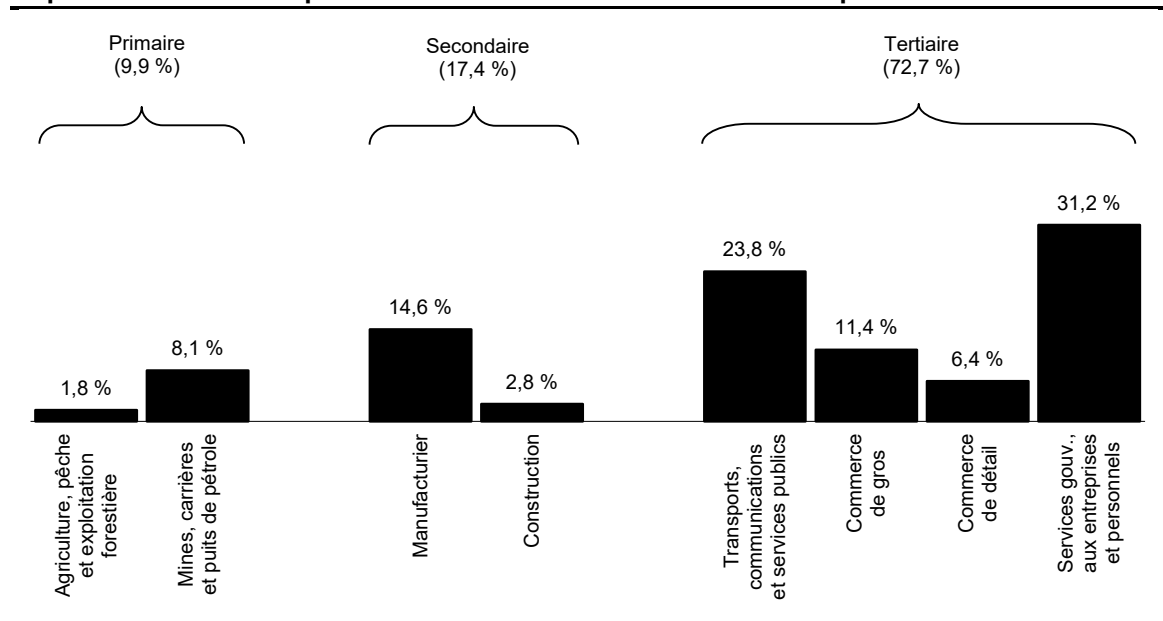
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 31,2 %.

Les entreprises du secteur secondaire possédaient 17,4 % du passif total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur manufacturier, qui en détenaient 14,6 %.

Finalement, la part des entreprises du secteur primaire était de 9,9 %, un pourcentage principalement attribuable aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 8,1 % du passif total.

GRAPHIQUE 36

Répartition du total du passif selon le secteur d'activité économique – 2021



❑ Variation des éléments du passif des sociétés non financières par rapport à 2020

En 2021, le total du passif à court terme pour l'ensemble des sociétés non financières a augmenté de 13,8 % par rapport à 2020, pour s'établir à 984 milliards de dollars. Pour sa part, le total du passif à long terme a augmenté de 1,3 % (1 569 milliards de dollars).

De plus, le passif total des sociétés non financières était de 2 553 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 5,7 % par rapport à 2020.

❑ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2020 et 2021, le total du passif à court terme a augmenté respectivement de 7,9 %, de 5,2 % et de 14,9 % pour les petites, moyennes et grandes entreprises.

Le total du passif à long terme a augmenté respectivement de 4,7 % et de 3,0 % pour les moyennes et les grandes entreprises, alors qu'il a diminué de 28,3 % pour les petites entreprises.

Finalement, le total du passif a augmenté respectivement de 5,0 % et de 7,1 % chez les moyennes et les grandes entreprises, mais a diminué de 12,3 % chez les petites entreprises.

TABLEAU 60

Éléments du passif des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2021

Éléments du passif	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)
Emprunts bancaires	2 186	-4,6	1 476	-13,6	8 019	-18,9	11 681	-15,9
Comptes fournisseurs	26 583	9,0	21 452	8,9	302 044	23,4	350 079	21,2
Autres exigibilités	49 014	8,0	29 712	3,8	543 670	11,3	622 397	10,7
Total du passif à court terme	77 783	7,9	52 640	5,2	853 732	14,9	984 156	13,8
Dus aux actionnaires et dettes à long terme	88 670	30,0	33 203	8,6	759 485	0,2	881 358	2,9
Autres passifs	-23 437	-203,1	13 005	-4,1	697 630	6,3	687 197	-0,8
Total du passif à long terme	65 233	-28,3	46 208	4,7	1 457 114	3,0	1 568 555	1,3
TOTAL	143 017	-12,3	98 848	5,0	2 310 847	7,1	2 552 712	5,7

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, le passif à court terme (emprunts bancaires, comptes fournisseurs et autres exigibilités) a augmenté respectivement de 10,4 %, de 6,2 % et de 16,1 % par rapport à l'année précédente.

De son côté, le passif à long terme (dus aux actionnaires, dettes à long terme et autres passifs) a augmenté de 7,6 % dans le secteur tertiaire, mais a diminué respectivement de 24,4 % et de 2,4 % dans les secteurs primaire et secondaire.

TABLEAU 61

Éléments du passif des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Éléments du passif à court terme						Éléments du passif à long terme			
	Emprunts bancaires		Comptes fournisseurs		Autres exigibilités		Dus aux actionnaires et dettes à long terme		Autres passifs	
	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire										
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	475	–15,2	3 676	–5,0	11 008	10,9	25 063	5,6	5 681	99,0
– Mines, carrières et puits de pétrole	4	–71,1	46 102	28,79	24 368	–11,1	60 495	–15,9	75 473	–38,1
Sous-total	479	–16,5	49 778	25,5	35 375	–5,2	85 5580	–10,6	81 154	–35,0
Secteur secondaire										
– Manufacturier	817	24,1	64 918	12,4	66 375	–1,5	110 838	–5,9	129 914	–1,8
– Construction	769	–1,1	16 255	14,2	20 212	8,5	24 917	7,9	8 394	12,4
Sous-total	1 586	10,4	81 174	12,7	86 587	0,6	135 755	–3,6	138 308	–1,0
Secteur tertiaire										
– Transports, communications et services publics	1 739	–22,7	43 325	10,9	129 853	27,5	190 300	13,2	242 014	18,8
– Commerce de gros	1 013	–7,3	70 172	26,3	56 109	14,0	90 249	6,1	73 264	–2,3
– Commerce de détail	936	–15,8	34 261	12,3	54 280	15,7	46 899	–9,4	27 100	10,8
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	5 928	–20,1	71 369	37,0	260 192	8,0	332 597	5,5	125 358	0,5
Sous-total	9 616	–19,0	219 128	23,6	500 435	14,0	660 045	6,4	467 735	9,3
TOTAL	11 681	–15,9	350 079	21,2	622 397	10,7	881 358	2,9	687 197	–0,8

5.3 Le portrait de l'avoir des actionnaires des sociétés non financières

□ Répartition selon la taille des entreprises

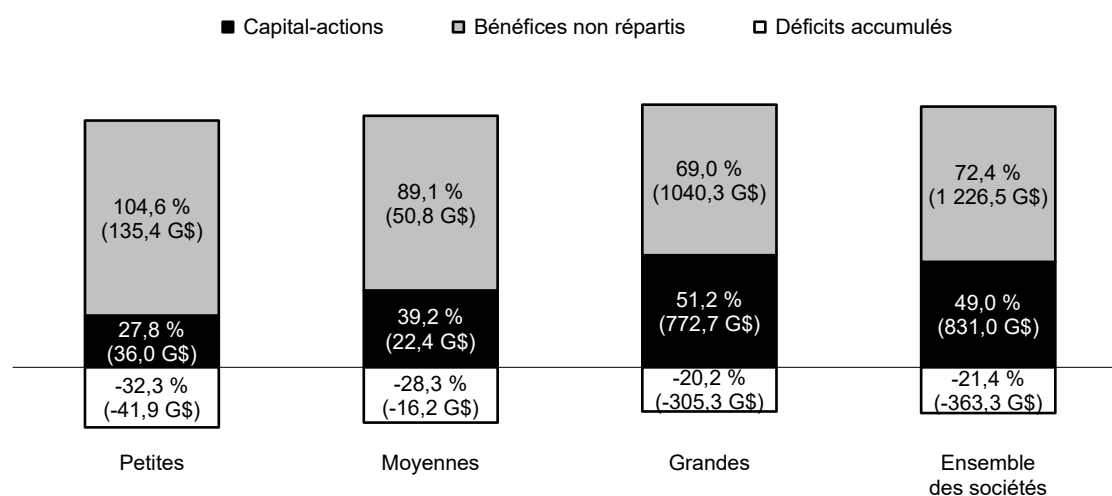
En 2021, les grandes entreprises détenaient 89,0 % du total de l'avoir des actionnaires et les petites entreprises en possédaient 7,6 %, alors que la part des entreprises de taille moyenne était de 3,4 %.

□ Répartition de l'avoir des actionnaires

L'avoir des actionnaires totalisait 130 milliards de dollars pour les petites entreprises, 57 milliards de dollars pour les moyennes entreprises et 1 508 milliards de dollars pour les grandes entreprises.

GRAPHIQUE 37

Répartition de l'avoir des actionnaires – 2021



❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, les entreprises du secteur tertiaire détenaient 75,3 % du total de l'avoir des actionnaires.

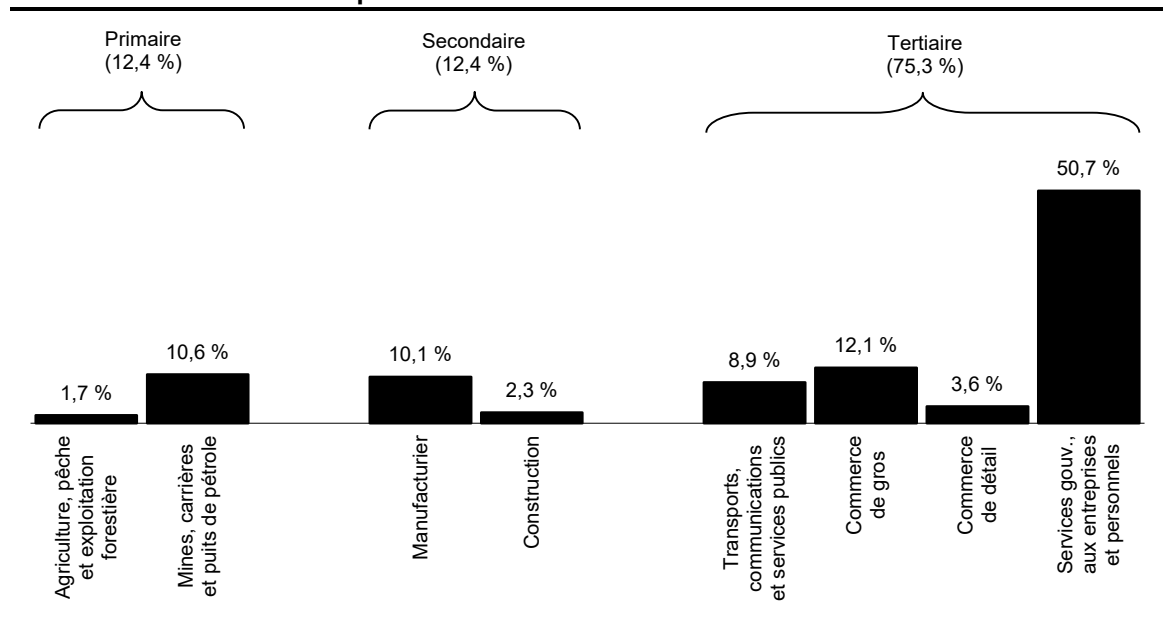
— À elle seule, la part des entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels était de 50,7 %.

Les entreprises du secteur primaire possédaient 12,4 % de l'avoir total, et ce pourcentage était attribuable principalement aux entreprises du secteur des mines, des carrières et des puits de pétrole, qui détenaient 10,6 % de l'avoir total.

Finalement, la part des entreprises du secteur secondaire était de 12,4 %, dont les entreprises du secteur manufacturier détenaient la plus grande partie (10,1 % de l'avoir total).

GRAPHIQUE 38

Répartition du total de l'avoir des actionnaires selon le secteur d'activité économique – 2021



5.3.1 Variation de l'avoir des actionnaires par rapport à 2020

L'avoir des actionnaires a augmenté de 13,0 % entre 2020 et 2021, pour s'établir à 1 694 milliards de dollars.

□ Répartition selon la taille des entreprises

Entre 2020 et 2021, le total de l'avoir des actionnaires a augmenté respectivement de 35,6 %, de 12,2 % et de 11,4 % chez les petites, les moyennes et les grandes entreprises.

La plus forte variation s'est produite dans les bénéfices non répartis des petites entreprises, avec une augmentation de 22,8 %.

TABEAU 62

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon la taille des entreprises – 2021

Avoir des actionnaires	Petites		Moyennes		Grandes		Ensemble des sociétés	
	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)	Montant (M\$)	Var. p/r à 2020 (%)
Capital-actions	35 953	20,6	22 378	6,6	772 676	5,3	831 007	5,9
Bénéfices non répartis	135 400	22,8	50 841	9,1	1 040 284	12,8	1 226 525	13,7
Déficits cumulés	-41 851	-6,2	-16 152	-3,5	-305 255	0,7	-363 257	-0,3
TOTAL	129 502	35,6	57 067	12,2	1 507 705	11,4	1 694 275	13,0

❑ Répartition selon le secteur d'activité économique

En 2021, dans le secteur primaire, le capital-actions et les déficits cumulés ont diminué de 6,5 % et de 25,7 %, alors que les bénéfices non répartis ont augmenté de 14,1 %.

Dans le secteur secondaire, le capital-actions et les bénéfices non répartis ont augmenté respectivement de 5,4 % et de 5,3 %, alors que les déficits cumulés ont diminué de 2,7 %.

Enfin, dans le secteur tertiaire, le capital-actions, les bénéfices non répartis et les déficits cumulés ont respectivement augmenté de 11,9 %, de 15,2 % et de 12,5 %.

TABLEAU 63

Avoir des actionnaires des sociétés non financières selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Capital-actions		Bénéfices non répartis		Déficits cumulés	
	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)	M\$	Var. p/r à 2020 (%)
Secteur primaire						
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	11 548	24,8	22 249	21,1	–4 335	40,4
– Mines, carrières et puits de pétrole	170 711	–8,1	55 266	11,5	–45 538	–28,9
Sous-total	182 259	–6,5	77 515	14,1	–49 873	–25,7
Secteur secondaire						
– Manufacturier	164 573	5,3	134 530	3,7	–128 498	–3,2
– Construction	15 903	6,7	29 233	13,0	–6 330	8,0
Sous-total	180 476	5,4	163 763	5,3	–134 828	–2,7
Secteur tertiaire						
– Transports, communications et services publics	141 995	12,2	74 412	49,1	–65 955	20,2
– Commerce de gros	78 954	5,5	147 909	11,6	–22 582	6,6
– Commerce de détail	28 326	–4,4	51 277	14,3	–17 914	11,1
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	218 997	16,8	711 649	13,3	–72 104	8,3
Sous-total	468 272	11,9	985 247	15,2	–178 556	12,5
TOTAL	831 007	5,9	1 226 525	13,7	–363 257	–0,3

6. LES MULTINATIONALES AYANT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES AU QUÉBEC

Dans ce document, une multinationale correspond à au moins l'une des définitions suivantes :

- une société immatriculée au Canada qui a au moins un établissement au Québec et au moins un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société ayant au moins un établissement au Québec et faisant partie d'un groupe d'au moins deux entités juridiques, dont l'une réside ou a un établissement à l'extérieur du Canada;
- une société immatriculée à l'extérieur du Canada qui a au moins un établissement au Québec.

6.1 Les principales composantes fiscales des multinationales

En 2021, le prélèvement des impôts et cotisations effectué auprès des multinationales par le gouvernement du Québec s'élevait à 6,1 milliards de dollars, soit :

- 3,9 milliards de dollars attribuables à l'impôt sur le revenu (38,6 % de l'impôt total des sociétés);
- 2,2 milliards de dollars provenant de la cotisation au Fonds des services de santé (FSS), soit 41,6 % de la cotisation totale au FSS payée par les sociétés.

Le régime fiscal québécois des sociétés prévoit certains crédits d'impôt qui réduisent ces recettes. En 2021, les crédits d'impôt remboursables ont permis de réduire les prélèvements fiscaux effectués auprès des multinationales de 1,2 milliard de dollars (48,5 % des crédits d'impôt reçus par les sociétés).

- Ainsi, les impôts et cotisations nets des crédits d'impôt totalisaient 4,9 milliards de dollars.

TABLEAU 64

Sommaire des assiettes fiscales et des impôts et cotisations perçus auprès des multinationales ainsi que des crédits d'impôt – 2021

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Montant	Part (%)
Nombre de sociétés (en unités)	23 737	4,2
Assiettes fiscales		
Revenu imposable au Québec	34 762	36,3
Salaires assujettis au Fonds des services de santé	53 071	34,1
Impôts et cotisations		
Impôt sur le revenu au Québec	3 865	38,6
Cotisation au Fonds des services de santé	2 216	41,6
TOTAL DES IMPÔTS ET COTISATIONS	6 081	39,7
Crédits d'impôt	1 198	48,5
IMPÔTS ET COTISATIONS NETS DES CRÉDITS D'IMPÔT	4 883	38,0

❑ Répartition des impôts et cotisations selon la taille des multinationales

En 2021, 4,2 % du nombre total de sociétés étaient des multinationales exerçant des activités commerciales au Québec.

Parmi les 23 737 multinationales :

- 19 885 étaient des petites et des moyennes entreprises (83,8 %);
- 3 852 étaient de grande taille (16,2 %).

Les grandes multinationales ont versé 5,1 milliards de dollars en impôts et cotisations, soit 84,3 % du total versé par les multinationales. Elles ont payé :

- 3,3 milliards de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 1,8 milliard de dollars en cotisation au FSS.

Les PME multinationales ont, quant à elles, payé 957 millions de dollars en impôts et cotisations, soit :

- 547 millions de dollars en impôt sur le revenu des sociétés;
- 410 millions de dollars en cotisation au FSS.

TABLEAU 65

Impôts et cotisations selon la taille des multinationales – 2021

Impôts et cotisations	Petites et moyennes entreprises		Grandes entreprises		Ensemble des entreprises
	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)	Part (%)	Montant (M\$)
Impôt sur le revenu des sociétés	547	14,1	3 318	85,9	3 865
Cotisation au Fonds des services de santé	410	18,5	1 805	81,5	2 216
TOTAL	957	15,7	5 124	84,3	6 081

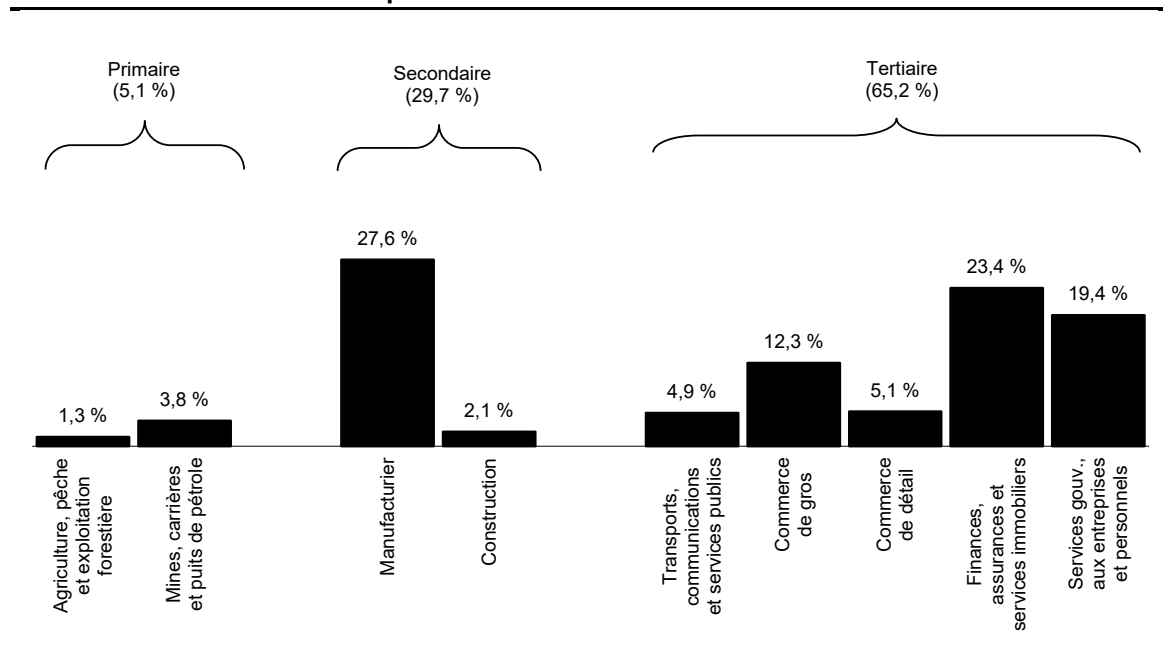
❑ Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales

En 2021, les multinationales du secteur tertiaire ont assumé 65,2 % des impôts et cotisations totaux. La part des multinationales des secteurs primaire et secondaire était respectivement de 5,1 % et de 29,7 %.

— Les multinationales du secteur manufacturier ont assumé la plus forte proportion des prélèvements fiscaux avec 27,6 %.

GRAPHIQUE 39

Répartition des impôts et cotisations selon le secteur d'activité économique des multinationales – 2021



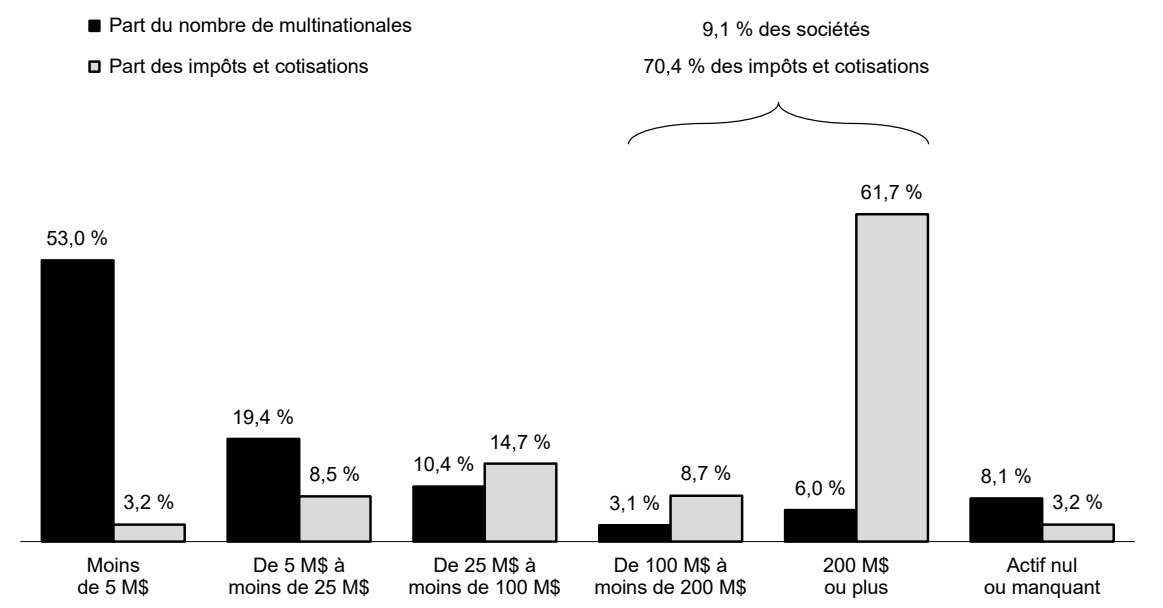
❑ Répartition des impôts et cotisations selon l'actif mondial total des multinationales

En 2021, 53,0 % des multinationales qui ont produit une déclaration de revenus au Québec présentaient un actif mondial de moins de 5 millions de dollars. Ces sociétés ont payé 3,2 % des impôts et cotisations totaux.

Même si elles ne représentaient que 9,1 % des multinationales, les multinationales ayant 100 millions de dollars ou plus d'actif mondial ont payé 70,4 % des impôts et cotisations totaux.

GRAPHIQUE 40

Répartition du nombre de multinationales et des impôts et cotisations selon l'actif mondial total – 2021



6.2 Un portrait des multinationales

En 2021, 23 737 multinationales réalisaient des affaires au Québec.

❑ Répartition du nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique

En 2021, 19 538 multinationales provenaient du secteur tertiaire, soit 82,3 % de l'ensemble des sociétés multinationales. Les entreprises du secteur primaire et celles du secteur secondaire représentaient respectivement 2,5 % et 15,2 % du nombre total de sociétés.

À elles seules, les entreprises du secteur des services gouvernementaux, aux entreprises et personnels étaient au nombre de 7 780, ce qui représentait des proportions de 39,8 % du nombre de sociétés du secteur tertiaire et de 32,8 % de l'ensemble des sociétés.

Le secteur des finances, des assurances et des services immobiliers arrivait deuxième, avec 7 750 entreprises, soit 32,6 % du nombre total de sociétés multinationales.

TABEAU 66

Nombre de multinationales selon le secteur d'activité économique – 2021

Secteur d'activité économique	Nombre de sociétés (unités)	Part (%)
Secteur primaire		
– Agriculture, pêche et exploitation forestière	358	1,5
– Mines, carrières et puits de pétrole	235	1,0
Sous-total	593	2,5
Secteur secondaire		
– Manufacturier	2 586	10,9
– Construction	1 020	4,3
Sous-total	3 606	15,2
Secteur tertiaire		
– Transports, communications et services publics	913	3,8
– Commerce de gros	2 076	8,7
– Commerce de détail	1 019	4,3
– Finances, assurances et services immobiliers	7 750	32,6
– Services gouvernementaux, aux entreprises et personnels	7 780	32,8
Sous-total	19 538	82,3
TOTAL	23 737	100,0

❑ Proportions des multinationales non imposées et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises

Parmi toutes les multinationales qui ont produit une déclaration de revenus en 2021, 14 084 étaient non imposées sur le revenu, soit 59,3 %.

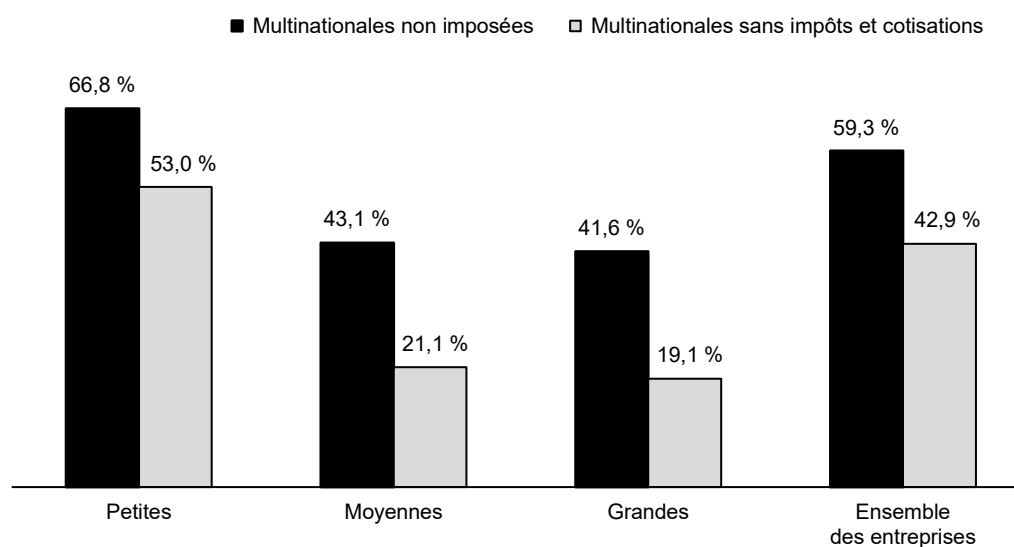
— Plus des deux tiers (66,8 %) des petites multinationales étaient non imposées. Cette proportion était de 43,1 % chez les moyennes multinationales et de 41,6 % chez les grandes multinationales.

Toujours en 2021, 10 192 multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer, ce qui représentait 42,9 % de l'ensemble des multinationales ayant produit une déclaration de revenus.

— Plus de la moitié (53,0 %) des petites multinationales n'avaient pas d'impôts et cotisations à payer si l'on tient compte de la cotisation au FSS. Cette proportion était de 21,1 % chez les moyennes multinationales et de 19,1 % chez les grandes multinationales.

GRAPHIQUE 41

Proportions des multinationales non imposées sur le revenu et des multinationales sans impôts et cotisations à payer selon la taille des entreprises – 2021



DEUXIÈME PARTIE : TABLEAUX STATISTIQUES

L'ensemble des tableaux statistiques de la deuxième partie (tableaux 67 à 107) est disponible en format Excel sur le site Web du ministère des Finances. On y trouve :

- les statistiques fiscales des sociétés (tableaux 67 à 80);
- les statistiques détaillées sur les principaux crédits d'impôt accordés aux entreprises (tableaux 81 à 96)²⁹;
- les statistiques fiscales des multinationales ayant des activités commerciales au Québec (tableaux 97 à 107).

Pour consulter les tableaux :

http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/statistiques/fr/STAFR_sfs_2021.xlsx

²⁹ La présentation et le contenu des tableaux peuvent différer d'un crédit d'impôt à l'autre, car certaines données sont confidentielles.

ANNEXE I : DÉFINITIONS

☐ **Actif**

La valeur de l'actif à court terme et de l'actif à long terme inscrits dans les états financiers de la société.

☐ **Activité économique**

Le principal secteur d'activité économique de la société.

☐ **Amortissement comptable**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins comptables.

☐ **Amortissement fiscal**

La proportion de la valeur d'achat des actifs tangibles et intangibles ou de la valeur nette résiduelle imputée à l'année en cours à des fins fiscales.

☐ **Autres actifs**

La différence entre l'actif et la somme des disponibilités, des placements et des actifs amortissables. Par exemple, l'équipement est un exemple d'actif amortissable, alors que le terrain est un exemple approprié pour le poste « Autres actifs ».

☐ **Autres déductions admissibles**

La somme du bénéfice net selon les états financiers, de l'amortissement comptable et des autres dépenses non admissibles moins la somme du revenu net aux fins de l'impôt et de l'amortissement fiscal.

☐ **Autres dépenses non admissibles**

L'ensemble des éléments ajoutés au bénéfice net selon les états financiers dans le but d'établir le revenu net aux fins de l'impôt moins les amortissements comptables.

☐ **Autres disponibilités**

La différence entre le total de l'actif à court terme et la somme des comptes clients, des inventaires et des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées.

☐ **Autres exigibilités**

La différence entre le total du passif à court terme et la somme des emprunts bancaires (à court terme) et des comptes fournisseurs.

☐ **Autres passifs**

La différence entre l'actif total et la somme des exigibilités, des dus aux actionnaires et des dettes à long terme, du capital-actions, des profits investis et des déficits cumulés (ex. : impôts reportés).

☐ **Avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées**

Les montants dus à la société par les actionnaires ou les sociétés affiliées.

☐ **Bénéfice net selon les états financiers**

Les revenus nets avant impôts, mais après la prise en compte des éléments extraordinaires et des dépenses selon les états financiers. Ces revenus peuvent être positifs ou négatifs.

☐ **Bénéfices non répartis**

Les bénéfices cumulés et disponibles pour déclarer un dividende ou pour d'autres fins (ex. : réinvestissement dans la société).

☐ **Capital-actions**

La valeur du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires.

☐ **Capital versé**

L'ensemble de l'avoir des actionnaires et du passif à long terme.

☐ **Comptes clients**

Les montants dus à la société pour la valeur des ventes de marchandises et de services à la date de la production des états financiers.

☐ **Comptes fournisseurs**

La valeur des comptes et des billets commerciaux à payer aux fournisseurs.

☐ **Cotisation au Fonds des services de santé**

La cotisation est calculée sur le total des salaires assujettis que verse une société durant l'année. Il n'y a pas de montant maximal par employé.

☐ **Déficits cumulés**

La valeur des pertes nettes cumulées jusqu'à l'exercice courant.

☐ **Dividendes imposables déductibles**

Le montant des dividendes imposables qu'une société a reçu d'une autre société et qu'elle peut déduire de son revenu net à des fins fiscales selon les règles prescrites.

☐ **Dons de charité déductibles**

La déduction dans le calcul du revenu accordée à titre de montant admissible d'un don.

☐ **Dus aux actionnaires et dettes à long terme**

Le total des emprunts à long terme effectués par la société auprès des actionnaires, des sociétés affiliées et de tout établissement bancaire.

☐ **Emprunts bancaires**

Les prêts à court terme consentis par les établissements bancaires.

☐ **Immobilisations nettes**

La valeur nette des immeubles ou des actifs dépréciables à la fin de l'exercice financier.

☐ **Impôts et cotisations**

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

☐ **Impôt sur le revenu au Québec**

L'impôt obtenu lorsqu'on applique la proportion des affaires faites au Québec de la société à son impôt total sur le revenu.

☐ **Impôt total sur le revenu**

Le montant de l'impôt total calculé à partir du revenu imposable mondial de la société. Cet impôt ne correspond pas à l'impôt à payer au Québec puisqu'il ne tient pas compte de la proportion des affaires faites au Québec. Théoriquement, il correspond à l'impôt que la société aurait à payer au Québec si sa proportion des affaires faites au Québec était de 100 %.

☐ **Inventaire**

Tout bien dont la vente constitue un revenu d'entreprise fait partie de l'inventaire.

☐ **Pertes d'autres années déductibles**

Le montant des pertes subies au cours d'autres années d'imposition que la société utilise pour réduire son revenu imposable de l'année courante.

☐ **Placements**

Les actions et autres valeurs détenues comme placements à long terme par la société.

☐ **Proportion des affaires faites au Québec**

Pour une société en particulier, la proportion des affaires faites au Québec est la moyenne du revenu brut de la société attribuable à un ou plusieurs établissements situés au Québec sur son revenu brut total et des salaires versés par la société à ses employés d'un ou plusieurs établissements situés au Québec sur l'ensemble des salaires versés par la société à ses employés.

Pour l'ensemble des sociétés, la proportion des affaires faites au Québec est le rapport du total estimé des ventes de biens et services réalisées au Québec par l'ensemble des sociétés sur le total des ventes mondiales de biens et services de ces sociétés.

☐ **Revenu au Québec**

Les revenus bruts réalisés par la société dans le cadre de ses activités au Québec. Dans le cas des sociétés ayant des activités au Québec et ailleurs, il correspond au revenu brut au Québec ayant servi de base dans la détermination du pourcentage des affaires faites au Québec.

☐ **Revenu brut**

La totalité des revenus réalisés par la société au cours de son exercice financier. Il correspond à la somme des revenus provenant des ventes de biens et services, des revenus de placements et des revenus de sources secondaires. Ce montant peut être positif ou négatif.

☐ **Revenu imposable au Québec**

Les règles fiscales déterminent le revenu imposable de la société ayant des activités au Québec. Si une société réalise une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, le revenu imposable au Québec est obtenu en multipliant le revenu imposable mondial de la société par sa proportion des affaires faites au Québec.

☐ **Revenu net aux fins de l'impôt**

Le revenu net tel qu'établi selon les règles fiscales. Il peut différer du revenu net selon les états financiers, lequel est calculé sur des bases comptables généralement reconnues. La différence est souvent attribuable à l'écart entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal.

☐ **Salaires versés au Québec**

Le montant des rémunérations que la société verse à ses employés dans le cadre de ses activités au Québec. Si une société exerce une partie de ses activités à l'extérieur du Québec, il correspond à la partie des salaires qui a été versée au Québec.

☐ **Société d'assurance**

Une société exerçant un commerce d'assurance et comprenant une association ou un groupe de personnes qui exercent un tel commerce.

☐ **Société faisant des affaires au Québec et ailleurs**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec et un ou plusieurs établissements à l'extérieur du Québec. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est différente de 100 %.

☐ **Société faisant des affaires au Québec seulement**

Toute société qui, au sens de la loi, a un ou plusieurs établissements au Québec seulement. Il s'agit de toute société dont la proportion des affaires faites au Québec est de 100 %.

☐ **Société imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme imposée sur le revenu, aux fins de la présente publication, lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec avant les crédits d'impôt est supérieur à zéro.

☐ **Société non financière**

Toute société dont l'activité économique principale est autre que l'exploitation d'une institution bancaire ou de nature similaire, le financement du crédit aux entreprises ou aux consommateurs, le courtage en valeurs mobilières, la gestion de placements, l'émission de polices d'assurance ou le commerce de valeurs immobilières.

☐ **Société non imposée sur le revenu**

Une société est considérée comme non imposée sur le revenu lorsque l'impôt sur le revenu qu'elle doit payer au Québec est nul puisqu'elle répond à l'un des critères suivants : elle est exonérée d'impôt sur le revenu, son revenu imposable est nul, les déductions du revenu imposable lui permettent de ramener son impôt à payer à zéro.

☐ Taille des entreprises

La taille d'une entreprise est déterminée par l'actif et le revenu brut indiqués dans sa déclaration de revenus.

Taille des entreprises selon la tranche d'actif et le revenu brut

Taille des entreprises	Actif		Revenu brut
Petites	Moins de 15 M\$	ET	Moins de 10 M\$
Moyennes (deux critères de sélection)	Moins de 15 M\$	ET	De 10 M\$ à moins de 50 M\$
		OU	
	De 15 M\$ à moins de 50 M\$	ET	Moins de 50 M\$
Grandes	50 M\$ ou plus	OU	50 M\$ ou plus

☐ Total de l'actif

Le total de l'actif à court terme auquel il faut ajouter les placements, les immobilisations nettes et les autres actifs.

☐ Total de l'actif à court terme

La somme des comptes clients, des inventaires, des avances aux actionnaires ou aux sociétés affiliées et des autres disponibilités.

☐ Total de l'actif à long terme

La somme des placements, des immobilisations nettes et des autres actifs.

☐ Total de l'avoir des actionnaires

La somme du capital-actions souscrit et payé par les actionnaires et des profits investis ou des déficits cumulés.

☐ Total des déductions

La somme des montants admissibles de dons, des dividendes imposables déductibles et des pertes d'autres années déductibles.

☐ Total des prélèvements fiscaux

La somme de l'impôt sur le revenu au Québec, de la taxe sur le capital (y compris la taxe sur le capital des sociétés d'assurance) et de la cotisation de la société au Fonds des services de santé.

☐ Total du passif

Le total du passif à court terme et du passif à long terme.

☐ Total du passif à court terme

La somme des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs et des autres exigibilités.

☐ Total du passif à long terme

La somme des dus aux actionnaires, des dettes à long terme et des autres passifs.

ANNEXE II : PRÉCISIONS SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA POPULATION

❑ Les objectifs de la population des sociétés

La population des sociétés vise d'abord à obtenir, pour une année d'imposition donnée, des informations fiscales et financières sur les sociétés qui ont des activités au Québec. Elle est aussi utilisée pour l'évaluation et la formulation de la politique fiscale du Québec.

❑ La base de données

La population est construite à partir de l'ensemble des déclarations de revenus des sociétés produites pour l'année d'imposition 2021, cotisées au 31 décembre 2024. Pour chaque exercice, il s'agit de la dernière déclaration cotisée.

❑ La taille de la population

La population compte 564 599 déclarations de sociétés. L'ensemble de cette population a été utilisé aussi bien pour les données fiscales que pour les données financières. Un recensement des déclarations de l'année 2021 a donc été réalisé.

❑ La collecte des données

Les données fiscales sont extraites de la déclaration de revenus des sociétés. Cette information, disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec, est validée et corrigée selon les particularités fiscales des sociétés pour les 564 599 déclarations de revenus cotisées.

Les données financières sont extraites des états financiers des sociétés. Cette information est disponible dans les systèmes informatiques de Revenu Québec pour environ 95 % des déclarations. Pour les autres, les données financières significatives sont saisies et validées manuellement à partir des états financiers annexés à la déclaration.

❑ L'évaluation de la qualité des résultats et de la confidentialité

Les totaux présentés pour les données fiscales et financières correspondent aux paramètres réels de la population puisqu'ils sont obtenus à partir des données de recensement. Aucun coefficient de variation n'est donc associé à ces totaux.

Les totaux qui se rapportent à moins de 10 sociétés ne sont pas divulgués, afin de respecter le caractère confidentiel des déclarations de revenus. Pour qu'aucune déduction de ces montants ne soit possible, quelques cellules supplémentaires sont aussi masquées.

ANNEXE III : PRINCIPALES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA FISCALITÉ DES SOCIÉTÉS QUI TROUVENT APPLICATION EN 2021

Cette annexe ne constitue pas une liste exhaustive des changements apportés à la fiscalité des sociétés en 2021. Pour plus de précisions sur ces changements, voir les *Renseignements additionnels* des budgets ou les bulletins d'information publiés par le ministère des Finances. Ces documents sont diffusés sur le site Web du Ministère (<http://www.finances.gouv.qc.ca>).

❑ Réduction du taux d'imposition sur le revenu des PME au même niveau que celui de l'Ontario

Dans le cadre du budget 2021-2022, le gouvernement a annoncé une réduction de 4,0 % à 3,2 % du taux d'imposition sur le revenu pour l'ensemble des PME admissibles à la déduction pour petite entreprise (DPE), ce taux atteignant ainsi le même niveau que celui de l'Ontario, et ce, à compter du jour suivant celui du discours sur le budget, soit le 26 mars 2021.

❑ Instauration de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations

Afin d'encourager la rétention et la valorisation d'actifs de propriété intellectuelle (PI) mis au point au Québec, le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2020-2021, l'instauration de la déduction incitative pour la commercialisation des innovations (DICI) à compter du 1^{er} janvier 2021.

La DICI prend la forme d'une déduction dans le calcul du revenu imposable d'une société. Cette déduction permet à la société de bénéficier d'un taux d'imposition effectif de 2 % sur la partie admissible de son revenu provenant de la commercialisation d'un actif de PI admissible, ce qui représente une réduction de 9,5 points de pourcentage par rapport au taux général.

Pour être admissible à la DICI, une société doit avoir un établissement au Québec, y exploiter une entreprise et tirer un revenu de la commercialisation d'un actif de PI admissible.

Un actif de PI admissible est un bien incorporel de la société qui peut être une invention protégée par un brevet ou par un certificat de protection supplémentaire, un logiciel protégé par des droits d'auteur ou une variété végétale protégée par un certificat d'obtention.

- Cet actif doit également résulter d'activités de recherche et développement effectuées en partie ou en totalité au Québec. Ces activités doivent avoir contribué de manière significative à la création de l'actif, à son développement ou à son amélioration.

❑ Bonification du congé fiscal pour grands projets d'investissement

Afin de stimuler et de soutenir la transition numérique des entreprises québécoises, le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2021-2022, l'élargissement de l'admissibilité au congé fiscal pour grands projets d'investissement à tout grand projet de transformation numérique, et ce, quel que soit le secteur d'activité concerné.

Le gouvernement a également annoncé :

- la possibilité pour les sociétés admissibles de commencer à bénéficier de leur congé fiscal dès l'atteinte du seuil d'investissement minimal, sur la part des investissements admissibles réalisés;
- la prolongation de 12 mois de la période de démarrage pour les sociétés qui étaient détentrices d'un certificat initial à la date du discours sur le budget 2020-2021.

❑ Bonification temporaire des taux du crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation

Le crédit d'impôt à l'investissement et à l'innovation (C3i) encourage les entreprises de tous les secteurs d'activité à acquérir de nouvelles technologies permettant la numérisation de leurs processus de production et de gestion ainsi que la modernisation de leurs équipements manufacturiers.

Sommairement, l'aide fiscale s'applique sur les dépenses admissibles en matériel de fabrication et de transformation, en matériel informatique et pour l'acquisition d'un progiciel de gestion. Le taux du crédit d'impôt correspond à :

- 10 % pour les investissements réalisés dans les communautés métropolitaines de Montréal et de Québec;
- 20 % pour les investissements réalisés dans les territoires confrontés à une faible vitalité économique;
- 15 % pour les investissements réalisés dans un autre territoire ou une autre région.

Afin d'encourager les entreprises à accélérer leurs projets d'investissement dans les nouvelles technologies, le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2021-2022, que les taux du C3i allaient être doublés jusqu'au 31 décembre 2022 pour atteindre 20 %, 40 % ou 30 %.

❑ Bonification temporaire des taux du crédit d'impôt pour stage en milieu de travail

Le crédit d'impôt pour stage en milieu de travail a pour but de soutenir les efforts des entreprises qui contribuent au développement des compétences professionnelles des étudiants et des apprentis.

Sommairement, le crédit d'impôt s'applique sur les salaires versés aux stagiaires qui réalisent un stage de formation au sein des entreprises et sur les salaires versés aux employés qui agissent comme superviseurs de stage. La dépense admissible est toutefois limitée en fonction de divers facteurs, selon le stage et le stagiaire visés. Le taux du crédit d'impôt est de :

- 32 % pour des personnes immigrantes, handicapées, autochtones ou effectuant un stage dans une région ressource éloignée;
- 24 % pour les autres personnes.

Afin d'encourager davantage les entreprises à participer au développement des compétences des jeunes, le gouvernement a annoncé, dans le cadre du budget 2021-2022, une bonification temporaire de 25 % des taux de base du crédit d'impôt, haussant ceux-ci à 40 % ou à 30 %, relativement à un stage ayant commencé après le jour du budget 2021-2022 et pour des dépenses admissibles engagées avant le 1^{er} mai 2022.

